



CORSIER

RAPPORT ADMINISTRATIF ET
FINANCIER - EXERCICE 2025



TABLE DES MATIÈRES



Édito	2
--------------------	---

Autorités	3-10
Exécutif – Conseil administratif	3
Conseil municipal	4-5
Séances du Conseil municipal	6-9
Commissions	10

Administration	11
Annuaire du personnel	11

Sécurité	12-15
Compagnie des sapeurs-pompiers de Corsier	12
Police municipale	13-14
Protection civile (ORPC Lac)	15

Population	16-20
État civil	16-17
Évolution de la population	18
Promotions civiques	19
Naissances et anniversaires de mariage	19
Récompenses scolaires	19
Mérites Corsiérois	20

Jeunesse	21-27
Écoles	21
Association des parents d'élèves de Corsier (APEC)	22-23
Association Koala	24
Crèche L'île aux Mômes	25
Jardin d'enfants La Pomme	26-27

Culture - Sports - Loisirs	28-30
Subventions	28
Manifestations et événements	28
Galerie le Clin d'œil	29
Bibli-o-bus	30

Associations, sociétés et clubs communaux	31-48
Amicale Pétanque Corsier	31
Association Coherence	32
Association Corsier Art & Loisirs (CAL)	33
Association de la Fête de la Courge	33
Association des Amis du Four à pain de Corsier	34
Association des Caisses à savon de Corsier	35
Association des Intérêts de la commune de Corsier (AICC)	36
Association Paw Paw	37-38
Badminton Club de Corsier	39
Basic Self Protection System (BSPS)	39
Club de Billard de Corsier	40

Club de loisirs	40
Club Nautique de la Baie de Corsier (CNBC)	41
Corsier Handball Club	42
FC Coheran	43
La Ferme foraine Bonaventure	44
Hermance Région Rugby Club	45
Sauvetage d'Hermance	46
Tennis Club de Corsier	47
Vovinam Viêt Vo Dao	48

Social	49-55
Aide sociale et humanitaire	49
Fonds Lauber Chapel	50
Permanence juridique	50
Plan canicule	50
Service social littoral	51-53
Trois Chêne Emploi	54
Travailleurs sociaux hors murs (TSHM Arve-Lac)	55

Espaces verts et voirie	56
Subventions conteneurs	56
Pôle technique	56

Urbanisme et constructions	57-61
Entretien des ponceaux	57-58
Déploiement de la fibre optique	58
Entretien des canalisations privées communales	58
Contrôle des biens-fonds privés	59
Eclairage public communal	59
Modification de zone	59
Mise en conformité de la signalisation	59
Réaménagement du quai de Corsier	60
Réaménagement du centre du village et création d'une zone de rencontre	60
Plan mobilité seniors	61
Réaménagement du cimetière	61
Statistiques – Autorisations de construire	61

Travaux bâtiments communaux	62-63
Extension du Nouveau Groupe Scolaire (NGS)	62
Ancienne douane de Veigy	62
Hangar voirie	63
Accueil provisoire parascolaire	63

Offres et prestations à la population	64-65
--	-------

Compte rendu financier 2025	67-98
--	-------

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier	99
---	----



Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article 48 al. 1 let. e de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes (LAC), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier 2024 de la commune de Corsier.

L'année 2025 a marqué la vie politique de la Commune en raison des élections municipales qui ont eu lieu au printemps. À cette occasion, l'Exécutif communal a été complètement renouvelé dans sa nouvelle constitution de trois conseillers administratifs, et non plus d'un Maire et de deux Adjoints. Le Conseil administratif nouvellement élu, au sein duquel j'ai l'honneur d'assumer la fonction de Maire, a pris les rênes de la Commune depuis le 1^{er} juin 2025, en parallèle d'un Conseil municipal largement renouvelé lui aussi. C'est là l'occasion d'adresser mes remerciements à l'ensemble des élus de la précédente législature pour leur engagement au service de notre Commune que nous avons aujourd'hui en main.

Si changement il y a eu au niveau politique, cela ne signifie pas qu'il faille faire table rase du passé. Bien que le paysage politique communal puisse évoluer, l'action publique, elle, s'inscrit dans la continuité. Le présent rapport administratif et financier en témoigne, en retraçant notamment les principales décisions prises par le Conseil municipal au cours de l'année 2025. De nombreux projets d'aménagement sont en cours et seront poursuivis par les nouvelles autorités qui devront s'approprier les choix entérinés par leurs prédécesseurs, dans un objectif partagé d'amélioration de la qualité de vie à Corsier. Parmi les développements les plus importants figurent notamment la rénovation et l'agrandissement de l'école, le réaménagement du quai et de son accès à l'eau, la création d'une zone de rencontre au centre du village ainsi que le nouveau stade intercommunal des Ambys.

Mais une commune ne se résume pas à ses infrastructures. Ce bilan annuel met également en lumière la richesse du tissu associatif corsiérois, ainsi que son dynamisme. Plusieurs sociétés communales nouvelles se sont créées ou ont poursuivi leur essor au cours de l'année écoulée. Le bref compte rendu de leurs activités ne rend qu'imparfaitement hommage à l'ampleur de leur engagement au service de la collectivité. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui, par leur énergie et leur créativité, font vivre à Corsier de nombreuses activités artistiques, sociales et sportives.

L'essence même d'une commune est d'offrir des prestations de qualité à sa population et de faire évoluer son territoire ainsi que ses infrastructures au service de l'intérêt général. Les ressources prélevées auprès de la collectivité ont, à cet égard, vocation à être affectées au financement de prestations publiques concrètes et à des investissements nécessaires à la vie communale. Elles n'ont pas pour finalité d'être accumulées pour elles-mêmes ou de s'inscrire dans un processus de rendement essentiellement. Elles doivent néanmoins être administrées avec rigueur, dans un souci constant de maîtrise des coûts et de préservation d'un équilibre financier durable.

Le rapport financier qui clôt le présent document confirme à cet égard la solidité de la situation de la commune de Corsier. Une conjoncture fiscale particulièrement favorable a permis d'abaisser le centime additionnel communal à 30, un niveau jamais atteint auparavant. Cette décision traduisait la volonté des autorités de tenir compte d'une situation exceptionnelle observée depuis 2023 qu'elles savaient temporaire. La fin de cette conjoncture favorable appelle désormais une vigilance renouvelée quant au maintien d'un équilibre financier pérenne, indispensable à la continuité des prestations communales et à la préservation de la qualité de vie à Corsier. Elle pourrait ainsi conduire à un retour à un niveau d'équilibre du centime additionnel communal plus conforme à celui que notre Commune a historiquement connu, comme l'avaient du reste annoncé les autorités de la précédente législature.

Au terme de ce bref survol du rapport administratif et financier 2025, je ne peux que me réjouir de la bonne santé de notre Commune, de son dynamisme et de ses projets harmonieux et modérés, adapté au développement contenu de notre environnement villageois.

Killian Sudan, Maire



EXÉCUTIF JUSQU'AU 31 MAI 2025



Anselmetti Éric
Maire
Entente corsioise
Élu depuis 2017

Dicastères:
Finances – Administration



Baumberber Christophe
Adjoint
Indépendant dès novembre 2024
PLR Corsier jusqu'en octobre 2024
Élu depuis 2020

Dicastères:
Territoire – Technique – Sécurité



François Jaccard
Adjoint
Corsier demain
Élu depuis 2018

Dicastères:
Population – Loisirs – Bâtiments

CONSEIL ADMINISTRATIF DÈS LE 1^{er} JUIN 2025



Sudan Killian
Maire
PLR Corsier. Élu depuis 2015

Dicastères:
Finances – Aménagement
du territoire et bâtiments –
Mobilité – Communication



Berreby David
Conseiller administratif
UDC Corsier. Élu depuis 2025

Dicastères:
Finances –
Sécurité – Environnement
et développement durable –
Cimetière – Naturalisations –
Communication



Sirolli Albert
Conseiller administratif
PLR Corsier. Élu depuis 2025

Dicastères:
Finances – Ressources humaines et
administration – Social et scolaire –
Associations, sports, culture et
manifestations – Communication

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL jusqu'au 31 mai 2025

Giacobino Federico Président
Brand Sophie Vice-présidente
Baumberger Dominique Secrétaire

Sudan Killian Secrétaire
Muscionico Daniel Secrétaire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Agabu Emmanuelle
Les Verts
élue le 12.09.2023



Argand Alexandre
PLR Corsier
élu le 12.12.2023



Baumberger Dominique
Entente corsesoise
élue depuis 2011



Brand Sophie
Les Verts
élue depuis 2020



Cochet Adrien
Les Verts
élu depuis 2020



Cochet Claudia
PLR Corsier
élue de 2015 à 2020
et depuis le 05.04.2022



Ducrest Jean-Noël
PLR Corsier
élu depuis 2007



Ehretsmann Andrea
Entente corsesoise
élue depuis 2013



Ferrari Monique
Entente corsesoise
élue de 2015 à 2020 et
depuis le 25.06.2024



Giacobino Federico
Corsier demain
élu depuis 2020



Muscionico Daniel
Indépendant dès le
22.05.2024
élu depuis 2015
(Entente corsesoise)



Odier Catherine
Entente corsesoise
élue depuis 2018



Peccoud Laurent
PLR Corsier
élu depuis 2018



Rapin Raphaël
Corsier demain
élu depuis 2020



Sirolli Albert
PLR Corsier
élu depuis 2015



Sudan Killian
PLR Corsier
élu depuis 2015



Vinzio Charles
PLR Corsier
élu de 2015 à 2020
et depuis le 04.04.2023

MEMBRES SUPPLÉANT-ES DU CONSEIL MUNICIPAL



Bourquin Bernard
PLR Corsier
élu le 12.12.2023



Chaize Frédéric
PLR Corsier
élu le 12.12.2023



Gagnoux Jessica
Corsier demain
élue le 12.09.2023

COMPOSITION POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

17 sièges :
PLR Corsier 7
Entente corsesoise 4
Les Verts 3
Corsier demain 2
Indépendant 1

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL
dès le 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026

Muscionico Daniel Président
Brand Sophie Vice-présidente
Rodrigues Fernando Secrétaire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Andréasson Kira
PLR Corsier
élue le 02.06.2025



Argand Alexandre
PLR Corsier
élu depuis 2023



Brand Sophie
Corsier Demain
élue depuis 2020



Chaize Frédéric
PLR Corsier
élu depuis 2023



Del Marmol Vanessa
Corsier Demain
élue le 02.06.2025



Gagnoux Jessica
Corsier Demain
élue depuis 2023



Krüger Alain
PLR Corsier
élu le 02.06.2025



Muscionico Daniel
PLR Corsier
élu depuis 2015



Odier Catherine
Corsier Demain
élue depuis 2018



Peccoud Dominique
Corsier Demain
élu le 02.06.2025



Peccoud Laurent
PLR Corsier
élu depuis 2018



Perrette Clément
PLR Corsier
élu le 02.06.2025



Pratolini Laurence
PLR Corsier
élue le 02.06.2026



Rapin Raphaël
Corsier Demain
élu depuis 2020



Rodrigues Fernando
UDC Corsier
élu le 02.06.2025



Schmid Laura
Corsier Demain
élue le 02.06.2025



Soulié Christine
PLR Corsier
élue le 02.06.2025 -
Conseillère municipale
suppléante
dès le 15.12.2025 -
Conseillère municipale



Vinzio Charles
PLR Corsier
Conseiller municipal
démissionnaire (effectif
depuis le 18.09.2025)

MEMBRES SUPPLÉANT-ES DU CONSEIL MUNICIPAL



Baumberger Dominique
Corsier Demain
élue depuis 2011



Clerc Yann
Corsier Demain
élu le 02.06.2025



De Wit Annemarie
PLR Corsier
élue le 02.06.2025



Ducrest Jean-Noël
PLR Corsier
élu depuis 2007



Wassermann Michael
UDC Corsier
élu le 02.06.2025

COMPOSITION POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

17 sièges :
PLR Corsier 9
Corsier demain 7
UDC 1

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – LÉGISLATURE 2020-2025

Du 1^{er} janvier au 31 mai, le Conseil municipal s'est réuni à 4 reprises

28 JANVIER 2025

Délibération – Crédit d'investissement de CHF 140'000.– pour l'acquisition d'un nouveau bateau d'intervention pour le Sauvetage d'Hermance

Le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter le versement d'une subvention unique de CHF 140'000.–.

La section du Sauvetage d'Hermance a adressé une demande de subvention à la commune de Corsier pour l'acquisition d'un nouveau bateau. Elle a besoin d'un bateau adapté à sa mission de sauvetage et qui lui permet de garantir la sécurité des intervenants et des personnes secourues. Un devis de l'entreprise Chavanne Yacht & Bootswerft GmbH chiffre cette acquisition à CHF 420'000.–. Par un accord entre les trois communes de CoHerAn afin de partager cette charge financière, chacune des communes participe à hauteur de CHF 140'000.–.

Résolution – Modification des limites de zones sises 20 route de Corsier, au lieu-dit «Les Prés-Grange», feuille cadastrale n° 37 de la commune de Corsier, en zone affectée à l'équipement public

Le Conseil municipal décide à la majorité de préavis favorablement l'avant-projet de modification des limites de zones.

Résolution – Stade des Ambys

Le Conseil municipal décide à la majorité de soutenir la réalisation du stade des Ambys. Il décide de participer avec la commune d'Anières au financement des investissements et avec les communes d'Anières et Hermance aux frais de fonctionnement annuels.

Ce projet prévoit la construction de deux terrains de football synthétiques (un homologué pour la 2^{ème} ligue interrégionale, un homologué pour la 3^{ème} ligue) et un bâtiment comprenant 6 vestiaires, 2 vestiaires d'arbitre, une buvette ainsi que des locaux mixtes et techniques. Les coûts estimatifs du projet sont évalués à environ 9.1 millions de francs pour les études, la réalisation des terrains de

sports, du bâtiment et la réhabilitation des anciens terrains du club au chemin des Tattes à Hermance, ainsi que 1.2 million pour l'acquisition de la parcelle accueillant le stade des Ambys.

4 MARS 2025

Délibération – Crédit de réalisation de CHF 290'000.– pour la réfection des quatre ponts et ponceaux situés sur la commune de Corsier aux chemins du Nant-d'Aisy, des Ambys et de la Vy-Verte, ainsi qu'à la route de la Côte-d'Or

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir le crédit destiné à ces travaux.

L'Office cantonal du génie civil a demandé à la commune de Corsier d'inventorier et d'inspecter les ouvrages d'art présent sur le territoire communal. Le bureau EDMS a réalisé un rapport d'inspection définissant, ouvrage par ouvrage, les interventions à envisager sur chaque ponceau.

Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire 2025 de CHF 17'500.– en faveur de l'Association Pollinea-Action et du Hermance Rugby Région Club (subventions)

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir le crédit destiné aux versements de ces deux subventions.

L'Association Pollinea-Action lutte contre la prolifération des frelons asiatiques dans le canton de Genève.

Hermance Région Rugby Club (HRRRC) a réalisé un dossier de demande subvention relatif à la rénovation de l'éclairage du stade dont la vétusté ne permet plus de garantir ni l'éclairage efficient du terrain ni la sécurité des utilisateurs. Le montant global des travaux est estimé à 95'000 euros.

Résolution – Soutien à la traversée lacustre N4 dite «Voie Bleue» entre Corsier et Bellevue

Le Conseil municipal décide à la majorité de soutenir ce projet de traversée lacustre et donne mandat à l'Exécutif pour négocier

l'adhésion de la commune de Corsier à la convention de financement regroupant les partenaires privés et publics et la CGN, aux meilleures conditions pour Corsier.

8 AVRIL 2025

Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 140'000.– pour l'entretien des réseaux privés communaux

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2025 destiné à ces travaux d'entretien.

Ce crédit supplémentaire est lié à un report des travaux 2024. Il s'inscrit dans la volonté de réaliser ces travaux avant le début des chantiers importants du centre du village (agrandissement de l'école et réaménagement de la centralité villageoise).

13 MAI 2025

Délibération – Approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024

Le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024. Le compte de résultat comptabilise CHF 35'168'927.85 au charges et CHF 38'263'363.94 aux revenus, soit un excédent de CHF 3'094'436.09.

Les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de CHF 21'124'127.89 sont acceptés.

Délibération – Approbation des comptes annuels 2024 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier

Le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver les comptes 2024 présentant un excédent de revenus d'environ CHF 40'000.–.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – LÉGISLATURE 2025-2030

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2025, le Conseil municipal s'est réuni à 5 reprises

2 JUIN 2025

Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge

Les Conseillers municipaux suivants prêtent serment :

Mme Kira Andréasson, M. Alexandre Argand, Mme Sophie Brand, M. Frédéric Chaize, Mme Vanessa del Marmol, Mme Jessica Gagnoux, M. Alain Krüger, M. Daniel Muscionico, M. Dominique Peccoud, M. Laurent Peccoud, M. Clément Perrette, Mme Laurence Pratolini, M. Raphaël Rapin, M. Fernando Rodrigues, Mme Laura Schmid et M. Charles Vinzio.

Les Conseillers municipaux suppléants suivants prêtent serment :

Mme Dominique Baumberger et M. Yann Clerc.

Élection du Bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2025 au 31 mai 2026 et prestation de serment de la doyenne d'âge

Le Conseil municipal élit à la majorité M. Daniel Muscionico à la fonction de Président du Conseil municipal, Mme Sophie Brand à la fonction de Vice-présidente du Conseil municipal et M. Fernando Rodrigues à la fonction de Secrétaire du Conseil municipal.

Mme Catherine Odier, doyenne d'âge, prête serment.

Nomination des diverses commissions et de leurs membres

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation des commissions suivantes :

Commission des Finances; Commission Aménagement du territoire, Bâtiments et Mobilité; Commission Associations, Sociale, Scolaire, Sports, Manifestations et Culture; Commission Sécurité, Environnement et Développement durable; Commission Naturalisations.

Nombre de commissaires par commission

Le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver la proposition du PLR de porter à neuf le nombre de commissaires par commission (5 PLR, 3 Corsier Demain et 1 UDC).

Le Conseil municipal décide à la majorité de refuser la proposition de Corsier Demain de porter à huit le nombre de commissaires par commission (4 PLR, 3 Corsier Demain et 1 UDC).

Le Conseil municipal décide à la majorité de doter la Commission Naturalisations de trois membres (1 PLR, 1 Corsier Demain et 1 UDC).

Désignation des membres des commissions

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la désignation des membres de la Commission des finances suivants :

M. Argand, Mme del Marmol, M. Krüger, M. Muscionico, Mme Odier, M. L. Peccoud, M. Perrette, M. Rapin et M. Rodrigues.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la désignation des membres de la Commission Sécurité, Environnement et Développement durable suivants :

Mme Andréasson, M. Argand, M. Chaize, Mme Odier, M. D. Peccoud, M. L. Peccoud, M. Rodrigues, Mme Schmid et M. Vinzio.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la désignation des membres de la Commission Aménagement du territoire, Bâtiments et Mobilité suivants :

M. Chaize, Mme del Marmol, M. Krüger, M. Muscionico, M. D. Peccoud, M. Perrette, Mme Pratolini, M. Rapin et M. Rodrigues.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la désignation des membres de la Commission Associations, Sociale, Scolaire, Sports, Manifestations et Culture suivants :

Mme Andréasson, M. Argand, Mme Brand, M. Chaize, Mme Gagnoux, Mme Pratolini, M. Rodrigues, Mme Schmid et M. Vinzio.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la désignation des membres de la Commission Naturalisations suivants :

Mme Andréasson, Mme Gagnoux et M. Rodrigues.

17 JUIN 2025

Délibération – Crédit de réalisation de CHF 47'000'000.– pour l'agrandissement de l'école (NGS), sise 20 route de Corsier, l'assainissement du bâtiment et la création de locaux polyvalents en sous-sol

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir le crédit destiné à ces travaux.

Ce crédit de réalisation permet l'assainissement complet et la création de locaux polyvalents en sous-sol, sur la base du projet «Permanences» retenu lors du concours SIA de 2021. Il fait suite au crédit de CHF 450'000.– (2019) pour l'organisation d'un concours SIA, au crédit d'étude de CHF 3'000'000.– (2021),

aux travaux des commissions entre 2022 et 2025, ainsi qu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire en janvier 2024.

Le devis général révisé en février 2025, tenant compte des premiers appels d'offres, fixe le coût du projet à CHF 46'820'359.–.

Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 30'000.– destiné à l'aide d'urgence en faveur de la commune de Blatten

Le Conseil municipal décide à la majorité le vote de ce crédit

Cette aide fait suite à l'effondrement du glacier du Birch qui a provoqué la destruction d'une grande partie du village de Blatten. Les dégâts se chiffrent en centaines de millions.

Délibération – Indemnités allouées aux Conseillers administratifs et Conseillers municipaux pour la législature 2025-2030

Le Conseil municipal décide à la majorité de fixer les indemnités allouées aux Conseillers administratifs à CHF 5'500.– par mois, plus CHF 500.– pour l'exercice de la fonction de Maire.

Le Conseil municipal décide à la majorité de fixer les indemnités allouées aux Conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal et des commissions à CHF 200.– pour une durée de 0 à 2h et à CHF 250.– dès 2h 01.

Les séances du bureau du Conseil municipal sont majorées de 10%.

Résolution – Opposition du projet de traversée lacustre N4 dite « Voie Bleue » entre Corsier et Bellevue

Le Conseil municipal décide à la majorité de s'opposer au projet de traversée et de charger la Commission Aménagement du territoire, Bâtiments et Mobilité d'évaluer la pertinence d'établir un plan de site sur le périmètre du quai de Corsier.

9 SEPTEMBRE 2025

Prestation de serment des membres suppléants du Conseil municipal pour les groupes PLR Corsier et UDC

Les Conseillers municipaux suppléants suivants prêtent serment :

Mme Christine Soulié, Mme Annemarie De Wit, M. Jean-Noël Ducrest et M. Michael Wassermann.

Délibération – Crédit budgétaire supplémentaire pour la Villa Studer – Mise en conformité – CHF 110'000.–

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir ce crédit destiné à la mise en conformité du bâtiment sis route de Thonon 263B, dit Villa Studer, en vue de l'affecter temporairement à l'accueil parascolaire.

Le chantier d'agrandissement du groupe scolaire de Corsier ne permet pas de maintenir l'accueil parascolaire dans les locaux actuels situés dans le périmètre de l'école.

Délibération – Crédit d'engagement pour le réaménagement du Quai – CHF 5'240'000.–

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir le crédit destiné à ces travaux.

Ces travaux comprennent la création d'une zone de rencontre, d'une zone piétonne et des aménagements d'accès au lac.

Ce projet fait suite au crédit d'étude de CHF 150'000.– voté en 2021, à l'élaboration d'un avant-projet réalisé par un groupement de mandataires, à une consultation de la population en 2023, puis à un crédit d'étude complémentaire de CHF 300'000.– voté en 2023.

Le coût total, chiffré à CHF 5'149'149.– inclut l'ouvrage, les honoraires et les frais secondaires.

Délibération – Crédit d'engagement pour la mise en conformité de la douane de Veigy – CHF 240'000.–

Le Conseil municipal de Corsier décide d'ouvrir le crédit destiné à ces travaux.

Ce crédit est dédié à la rénovation de l'ancienne douane de Veigy, acquise par la Commune en janvier 2025. Le projet prévoit la création d'un troisième appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée et la remise à niveau de l'ensemble du bâtiment afin de permettre la mise en location des logements.

L'autorisation de construire a été délivrée en juillet 2025 et le devis établi par les mandataires chiffre les travaux à CHF 240'000.–.

Délibération – Proposition relative à la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques

Le Conseil municipal décide à la majorité de charger le Conseil administratif de passer les actes authentiques concernant: les cessions

au domaine public communal des terrains et hors-ligne provenant des propriétés voisines; les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement; les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la Commune, ainsi que les radiations de charges grevant les immeubles de celles-ci; les constitutions de servitudes et autres droits réels à la charge de la Commune et au profit de l'État de Genève, d'une autre commune et des régies publiques cantonales; les changements d'assiettes de voies publiques communales.

FIPL – Nomination des membres du Conseil

Le Conseil municipal décide à la majorité les nominations suivantes des membres du Conseil de la fondation jusqu'au terme de la législature 2025-2030, soit jusqu'au 31 mai 2030:

M. L. Peccoud, Mme Pratalini, M. Muscionico (représentants du Conseil municipal) et Mme Corinne Teyssiere, avocate (professionnelle nommée par le Conseil municipal) et de prendre acte des nominations suivantes:

M. Sudan, M. Sirolli, M. Patrice Bezos, architecte (professionnel nommé par le Conseil administratif) et M. Charles Lassauce, secrétaire général de la commune.

Motion du groupe UDC «Installation de caméras de vidéosurveillance dans les zones sensibles»

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le renvoi de la motion en Commission Sécurité, Environnement et Développement durable.

Cette motion vise à renforcer le sentiment de sécurité des habitants, notamment dans les zones villas.

Motion du groupe PLR «Pour une affectation polyvalente de la galerie le Clin d'œil»

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le renvoi de la motion en Commission Associations, Sociale, Scolaire, Sport, Manifestations et Culture.

Cette motion vise à transformer la galerie en salle polyvalente communale, ouverte aux artistes, associations, habitants et services communaux. Elle doit répondre aux besoins temporaires liés aux travaux scolaires tout en développant une offre durable pour la collectivité.

Motion du PLR «Pour une subvention sportive de rentrée – CHF 100.– par enfant ou jeune Corsiérois»

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le renvoi de la motion en Commission Associations, Sociale, Scolaire, Sport, Manifestations et Culture.

Cette motion vise à faciliter l'accès des enfants de Corsier aux activités sportives communales ainsi qu'à celles proposées dans le cadre de CoHerAn, en allégeant la charge financière des familles. Elle vise également à renforcer le tissu associatif et la vie communautaire.

14 OCTOBRE 2025

Présentation du projet de budget 2026

En raison d'informations récentes de l'Administration fiscale cantonale annonçant une baisse importante des revenus en 2025 et 2026, le budget devrait être déficitaire.

Il est rappelé que la Commune a bénéficié, depuis 2022, d'une situation fiscale très favorable. Les fonds propres se sont accrus d'environ 20 millions, en plus d'une provision liée à la péréquation de 32 millions. La Commune peut, le cas échéant, mobiliser sa fortune sur les prochains exercices pour assurer les prestations et les engagements. Des amortissements complémentaires substantiels d'environ 10.5 millions ont été réalisés ces dernières années, assainissant la structure financière et permettant d'envisager un recours à l'emprunt pour financer les projets d'investissement dans des conditions sereines.

Le taux du centime additionnel a été réduit de 5 points entre 2022 et 2026. Au vu du contexte, le budget 2026 présenté envisage un relèvement du taux.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité le renvoi du budget en Commission des Finances.

Motion du groupe UDC Corsier «Pour que le Conseil administratif réalise un état des lieux précis des zones mal ou non éclairées et étudie des solutions concrètes pour améliorer l'éclairage public dans une approche à la fois durable et sécuritaire»

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le renvoi de cette motion en Commission Aménagement du territoire, Bâtiments et Mobilité.

Résolution – Plan directeur cantonal 2030 (PDCANT 2030), 4^{ème} mise à jour

Le Conseil municipal décide à la majorité de préavis favorablement le projet de mise à jour, avec les précisions et remarques suivantes: La Commune est défavorable à l'inscription d'une zone de décharge sur son territoire et est favorable à l'inscription du site palafittique de Corsier-Port dans le PDCANT 2030.

La Commune demande également que deux autres inscriptions soient faites dans le PDCANT 2030: La tranchée couverte sur la route de Thonon (projet inscrit sur le plan directeur communal) et la modification de zone au site dit de «la compostière» (96 à 100, route de Veigy), soit de la zone agricole à la zone artisanale et industrielle.

Élection des représentants du local de vote pour 2026

Le Conseil municipal décide à la majorité d'élire Mme Véronique Ducrest à la présidence et Mme Vanessa del Marmol à la vice-présidence. MM. Patrick Crabtree et Timothy Chauvet sont élus tacitement pour les suppléances respectives.

15 DÉCEMBRE 2025

Prestation de serment de Mme Christine Soulié

Mme Christine Soulié prête serment et siégera en qualité de Conseillère municipale pour la liste PLR Corsier en remplacement de M. Charles Vinzio, démissionnaire.

Délibération – Approbation du budget de fonctionnement annuel 2026, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter

Le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver le budget de fonctionnement 2026 pour un montant net de CHF 13'630'385.– aux charges et de CHF 13'632'757.– aux revenus, l'excédent présumé s'élevant à CHF 2'372.–. Cet excédent présumé se décompose par un résultat opérationnel de CHF 2'372.– et des charges extraordinaires (amortissements complémentaires) de CHF 0.–.

Le taux des centimes additionnels pour 2026 est fixé à 31 centimes.

Il est décidé d'autoriser le Conseil administratif à emprunter en 2026 jusqu'à concurrence de CHF 18'804'158.– pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

Il est également décidé d'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2026 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

Délibération – Crédit d'engagement – Crédit annuel FIDU - CHF 573'700.–

Le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 573'700.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Délibération – Crédit d'investissement – Création d'une zone de rencontre et réaménagement au centre du village CHF 2'650'000.–

Le Conseil municipal décide à la majorité de réaliser la création d'une zone de rencontre et le réaménagement d'un périmètre au centre du village ainsi que d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 2'650'000.– destiné à ces travaux.

Un premier crédit d'étude de CHF 27'500.– a été voté le 18 juin 2019, suivi d'un deuxième crédit d'étude de CHF 75'000.– le 10 octobre 2023 et d'un troisième crédit d'étude de CHF 125'000.– le 21 mai 2024. Ces crédits ont notamment permis d'examiner l'opportunité de créer des zones à trafic modéré au centre du village et sur le quai de Corsier ainsi que d'établir un devis général chiffrant le projet à CHF 2'641'428.–.

Motion du groupe PLR Corsier «Pour une affectation polyvalente de la galerie du Clin d'œil»

Le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter cette motion. Elle vise à optimiser l'utilisation du bâtiment communal en lui conférant une vocation plus polyvalente afin de renforcer la vie culturelle, sociale et associative de la Commune, tout en valorisant le patrimoine communal.

Motion du groupe PLR Corsier «Pour une subvention sportive de rentrée – CHF 100.– par enfant ou jeune Corsiérois»

Le Conseil municipal accepte à la majorité le renvoi de la motion en Commission Associations, Sociale, Scolaire, Sport,

Manifestations et Culture. Cette motion vise à soutenir les familles Corsiéroises, tout en contribuant au renforcement du tissu associatif local et intercommunal. Elle prévoit la mise en place d'une subvention annuelle unique de CHF 100.– par enfant domicilié à Corsier, pour toute inscription à une association sportive communale ou affiliée à une structure membre de CoHerAn.

Résolution du groupe Corsier Demain – Traversée lacustre «Voie Bleue» entre Corsier et Bellevue: soutien à la population

Le Conseil municipal décide à la majorité de refuser l'entrée en matière sur cette résolution. Cette résolution vise à conférer à la population de la commune de Corsier, durant toute la phase d'essai de la traversée lacustre «Voie Bleue», le même avantage tarifaire que celui dont bénéficient les résidents des communes partenaires. Elle vise également à porter publiquement la position de la Commune concernant sa démarche engagée devant le Tribunal administratif à l'encontre du projet, ainsi que le coût supporté par la Commune dans le cadre de cette procédure.

**SÉANCES DES COMMISSIONS 2025 - LÉGISLATURE 2020-2025
AU 31.05.2025**
**COMMISSION AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Lundi 3 février
Lundi 10 février

COMMISSION FINANCES

Mardi 11 février
Jeudi 10 avril
Jeudi 8 mai

COMMISSION NATURALISATIONS

Jeudi 6 février

COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION

Mercredi 22 janvier
Mardi 5 mars
Mercredi 21 mai

**COMMISSION SPORTS, MANIFESTATIONS,
ASSOCIATIONS ET CULTURE**

Mercredi 5 février
Mercredi 5 mars
Mercredi 2 avril
Mercredi 21 mai

COMMISSION TRANSPORTS, SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Mercredi 15 janvier, conjointe avec la commission Urbanisme,
Constructions et Patrimoine
Lundi 10 février
Lundi 17 mars

**COMMISSION URBANISME, CONSTRUCTIONS ET
PATRIMOINE**

Mercredi 15 janvier, conjointe avec la commission Transports, Sécurité
et Mobilité
Mercredi 19 février
Mercredi 26 mars

COMMISSION PLÉNIÈRE

Mardi 11 février

**SÉANCES DES COMMISSIONS 2025 - LÉGISLATURE 2025-2030
DÈS LE 01.06.2025**
**COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
BÂTIMENTS ET MOBILITÉ**

Mercredi 27 août
Mardi 2 septembre
Jeudi 2 octobre
Jeudi 30 octobre
Jeudi 27 novembre
Jeudi 4 décembre, conjointe avec la commission Finances

**COMMISSION ASSOCIATIONS, SOCIALE, SCOLAIRE,
SPORTS, MANIFESTATIONS ET CULTURE**

Mercredi 20 août
Mercredi 17 septembre
Mercredi 8 octobre
Mardi 4 novembre
Mercredi 10 décembre

COMMISSION FINANCES

Jeudi 21 août
Jeudi 6 novembre
Mardi 25 novembre
Jeudi 4 décembre:
– 1^{ère} séance conjointe avec la commission Aménagement du
territoire, Bâtiments et Mobilité
– 2^{ème} séance uniquement Finances

COMMISSION NATURALISATIONS

Mardi 24 juin
Mardi 12 août
Mercredi 20 août
Mercredi 24 septembre
Vendredi 28 novembre

**COMMISSION SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Lundi 25 août
Lundi 22 septembre
Lundi 27 octobre
Lundi 1^{er} décembre

ANNUAIRE DU PERSONNEL

ADMINISTRATION

Secrétaire général
 Secrétaire générale adjointe
 Responsable comptabilité et finances
 Spécialiste projets
 Collaborateur(trice) administratif(ve)

Lassauce Charles
Boldrini Célia
Montandon Manuel
Perrottet Romain
Anderegg Sarah
Eichenberger Christian
Lusson Francine
Pelloli Pascale
Sager Marie-Noëlle (au 31.01)
Gillet Vincent – apprenti employé de commerce (au 31.07)

Apprenti

PÔLE TECHNIQUE

Responsable
 Agent d'exploitation - Responsable des bâtiments
 Agent d'exploitation

Collomb Raphaël
Gomes Cardoso Vitor
Wassmer Pierre

Collaborateurs espaces verts et voirie

El Hdry Taoufiq
Ganty Damien
Haon Laurent
Pelé Loïc
Vouters Grégory

Apprenti

Kol Chantheara - apprenti agent d'exploitation, service conciergerie

Stagiaire

Cottet Paul – stagiaire espaces verts et voirie (septembre à décembre)

BUREAU TECHNIQUE

Technicien(ne) communal(e)

Pires Fernandes Vanessa
Roux Valeyriane
Seydoux Alessandro

RESTAURANT SCOLAIRE

Intendante restaurant scolaire

Beutler Céline

SERVICES EXTÉRIEURS

État civil (Arrondissement campagne et rive gauche du Lac)
 Permanence juridique
 Police municipale (APM)
 Protection civile (ORPC-Lac)
 Service du feu
 Service social littoral
 Travailleurs sociaux hors murs Arve-Lac (TSHM)

Grosclaude Laurence, responsable
Jacquérioz Mathieu, avocat
Loureiro Filipe, Sergent-Major – chef de poste
Stalder Fabrice, Commandant
Gaille Laurent, Commandant
Plantier Delphine, responsable
Fertig Loïc, référent bord du lac
Gallo Gianpaolo, référent partie campagne
Rusalen Sarah, référente bord du lac



COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE CORSIER

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la compagnie comptait 29 sapeurs-pompiers, dont 6 femmes et 23 hommes. Il se composait de 5 officiers, 1 sous-officier supérieur, 6 sous-officiers, 13 sapeurs et 4 aspirants.

Au cours de l'année, 8 formations, toutes spécialisations confondues, ont été suivies, représentant un total de 261 heures. Les activités obligatoires ont mobilisé les sapeurs-pompiers à 32 reprises lors d'exercices et de réunions, pour un cumul de 1'320 heures.

Durant l'année, nos pompiers volontaires ont effectué 15 interventions, soit:

3 incendies, 1 odeur, 1 fumée, 4 inondations, 1 divers, 1 prévention, 3 récupérations d'animaux et 1 quittance Ci.

Dans le cadre du groupement intercommunal CoHerAn & Co, les 5 chefs d'intervention Corsiérois ont été particulièrement actifs. À eux cinq, ils ont assuré 14 semaines de garde en 2025.

Le réseau hydraulique communal comprend 72 points d'eau répartis sur l'ensemble du territoire. Leur entretien est assuré par les SIG, tandis qu'un contrôle de fonctionnement rigoureux a été effectué par les sapeurs-pompiers lors de l'exercice des bouches du 15 novembre.

L'année 2025 a été riche en formations et en collaborations, notamment avec l'exercice de l'école d'ambulanciers à Hermance, réunissant de nombreux acteurs de la chaîne d'urgence. Une formation d'une journée pour les porteurs d'appareils respiratoires s'est également tenue à Büren, en collaboration avec les compagnies du groupement CoHerAn & Co.

Par ailleurs, la compagnie a eu le plaisir d'accueillir un nouveau véhicule de plus de 7,5 tonnes. Bien qu'imposant, il a rapidement trouvé sa place au sein de la caserne. Son arrivée a été marquée par une belle journée d'inauguration.

La compagnie a également participé à plusieurs manifestations locales, notamment les promotions et la Fête de la Courge. Elle a organisé la célébration du 1^{er} août sous une formule matinale, très appréciée par la population. Le cadre ainsi que les animations proposées ont rencontré un franc succès. Elle a en outre assuré la sécurité routière lors des courses de caisses à savon ainsi que durant la Fête de la Courge, et a également organisé quatre entraînements en vue de la Course de l'Escalade.

Enfin, une action de prévention canicule a été menée auprès des aînés, avec distribution d'eau et rappel des gestes essentiels à adopter en période de fortes chaleurs.

Texte rédigé par le Cde Gaille Laurent pour la compagnie 28



ANIÈRES • CHOULEX • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • GY • HERMANCIE • JUSSY • MEINIER



POLICE MUNICIPALE

Reflet de la législature 2020–2025

Durant la législature 2020–2025, la Police municipale a poursuivi l'adaptation de son organisation afin de répondre à l'évolution des besoins des communes partenaires ainsi que de la population. Les taux d'occupation des agents de police municipale (APM) ont été modifiés en accord avec l'ensemble des communes parties à la convention intercommunale. Les orientations fixées visent à renforcer la visibilité de la Police municipale sur le territoire, dans un objectif de prévention et de dissuasion des incivilités.

Effectif

En 2025, un APM supplémentaire a été engagé au mois de juillet, tandis qu'un départ est intervenu au 1^{er} novembre. Ces mouvements ont permis de maintenir l'effectif total à six APM, soit un nombre identique à celui de l'année 2024.

S'agissant du contrôle du stationnement, un engagement à durée déterminée a été effectué au début du mois d'octobre 2025. Ce renfort a assuré la transition à la suite du départ, en fin d'année, d'un collaborateur en poste depuis onze ans. Au 31 décembre 2025, l'effectif des contrôleurs du stationnement se compose de deux collaboratrices (une à 80 % et une à 50 %).

L'équipe des contrôleurs du stationnement a été renforcée pour la cinquième année consécutive, durant les mois de mai à septembre, par l'engagement temporaire de deux agentes à 50 %, assurant une présence sur le terrain exclusivement du vendredi après-midi au dimanche en début de soirée. Le financement de ces postes est assuré par les communes riveraines du lac (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance).

Quelques chiffres pour 2025

- 72 patrouilles nocturnes.
- 25 patrouilles le samedi, axées sur le contact avec les commerçants et le contrôle du stationnement illicite à leurs abords.
- 8 543 amendes d'ordre délivrées sur l'ensemble des communes.
- 2 006 amendes d'ordre apposées par les contrôleurs saisonniers (mi-mai à mi-septembre) sur les communes du littoral. Collonge-Bellerive, Corsier, Anières et Hermance.
- 1 060 inscriptions à la main courante (missions et réquisitions).
- 35 contraventions établies.
- 166 présences aux abords des écoles sur l'ensemble du territoire.

Missions clés

- 61 contrôles de circulation.
- 172 interventions liées à des véhicules.
- 30 interventions sur des accidents de la route.
- Procédés de réclame: suivi des demandes d'installation et des dossiers.
- Établissements publics: contrôle des terrasses et suivi administratif.
- Application de la LRDBHD: mise à jour des dossiers relatifs aux changements de gérants et aux nouvelles patentes (Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement).

Note: Le volume d'activité en 2025 est en hausse, notamment en ce qui concerne les amendes d'ordre, en raison de l'intensification des contrôles de circulation et de stationnement sur le territoire intercommunal.

Par ailleurs, plusieurs communes ont légiféré en matière de stationnement sur leur territoire, notamment par la création de zones de stationnement à durée limitée.

Rencontres avec la population (prévention)

Plusieurs actions de prévention et d'information ont marqué l'année 2025:

- 12 mars: Prévention des arnaques à Hermance (en collaboration avec la gendarmerie).
- 30 août: «Café-croissant» à Collonge-Bellerive avec les autorités et la police cantonale.
- 9 septembre: Séance d'information à Choulex sur la sécurité (cambriolages et «home-jacking»).
- 1^{er} novembre: «Café-croissant» sur la commune de Corsier.
- 1^{er} décembre: Séance de prévention contre les cambriolages à Collonge-Bellerive.

Véhicules et mobilité

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile, le remplacement du Renault Kangoo par un modèle électrique est planifié. Ce véhicule servira principalement au transport de la signalisation et pour les agents du contrôle du stationnement.

Le remplacement du Ford Ranger a également été validé. Le choix s'est porté sur un modèle hybride, suivant la lignée du premier véhicule sérigraphié. Enfin, le parc dispose de quatre vélos électriques utilisés par l'ensemble du personnel (APM et contrôleurs).

Séances et collaboration

En 2025, la Police municipale a participé à de nombreuses séances de coordination, notamment en lien avec l'organisation de manifestations d'envergure cantonale telles que le marathon et le triathlon.

Elle a également pris part à des séances mensuelles avec les responsables des autres Polices municipales du canton, à des séances mensuelles opérationnelles relatives à la Police de proximité, ainsi qu'à des réunions avec les autorités communales des communes partenaires et dans le cadre de séances de réseau.

Deux fois par année, les gendarmes du poste de la Pallanterie se réunissent avec l'administration communale afin d'effectuer un point de situation, notamment sur les statistiques liées aux cambriolages. Ces séances permettent d'adapter les dispositifs en place et, le cas échéant, de redéployer ou de renforcer les moyens afin de mieux répondre aux problématiques identifiées.

Des séances similaires sont également organisées avec l'ensemble des communes partenaires, en présence de la Police municipale.

La collaboration entre la Police cantonale de la Pallanterie et la Police municipale se déroule de manière optimale, avec des échanges réguliers et une coordination efficace des actions sur le terrain.

S'agissant des manifestations sur le territoire intercommunal, la Police municipale a assuré une présence lors de plusieurs événements, notamment les promotions scolaires, les fêtes nationales, «Courir pour aider» à Meinier, la fête de la courge à Corsier, les fêtes de l'Escalade ainsi que les manifestations liées à Halloween.

Texte rédigé par Filipe Loureiro Sergent-major, chef de poste Police municipale





PROTECTION CIVILE (ORPC LAC)

Rôle de la Protection Civile (PCi)

Alignée sur les menaces actuelles, la protection civile intervient lors d'urgences, d'événements majeurs, de catastrophes, ainsi que des conflits armés, pour protéger la population et les biens culturels, soutenir des organes de direction et l'action des organismes de la sécurité, mais aussi pour des opérations au profit de la communauté.

Réalisation d'ordres d'engagement variés

Vérifier le bon fonctionnement des sirènes fixes et mobiles, réparties sur le territoire de l'ORPC Lac lors du test national annuel de février. Quatre fois dans l'année, nos domaines Logistique et Assistance se retrouvent pour effectuer des contrôles et de la maintenance des abris, publics et privés, mais aussi du matériel d'intervention ainsi que la révision des compétences du personnel.



COURS DE RÉPÉTITION

Entretien du Vallon de l'Hermance

En automne, les travaux réalisés, sous la supervision du responsable de ce beau site, ont permis la remise en état du chemin y compris une partie longeant la rivière, le débardage du lit de la rivière et la suppression de nombreuses plantes invasives. <https://vallonhermance.net/>



Intervention face aux poux de livre et présentation de la «Berce PBC»

En octobre, notre équipe spécialisée dans la protection des biens culturels a collaboré avec la Fondation Bodmer à Cologny, afin de réaliser un nettoyage approfondi pour éviter la propagation de poux de livres. Notre équipe a également pu assister à une présentation de la «Berce PBC» de la Ville de Genève, qui est une véritable trousse de premiers secours pour les biens culturels en danger.



Mise en place d'un poste d'assistance

En été, nous avons procédé à un exercice de simulation d'une intervention d'urgence, durant laquelle nous avons mis sur pied un poste d'assistance, qui vise à venir en aide à la population lors d'une catastrophe.



Weekend de Sécurité routière

Lors de la traditionnelle édition du Marathon se déroulant début mai, par un temps agréable et un soleil radieux, sécurisation du parcours pour des milliers de participants en soutien de nos partenaires de sécurité.

POPULATION

Anières ♦ Choulex ♦ Collonge-Bellerive ♦ Cologny ♦ Corsier ♦ Gy ♦ Hermance ♦ Meinier ♦ Vandoeuvres



ÉTAT CIVIL

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil «Campagne et rive gauche du Lac» est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2025:

- 2'471 actes ont été délivrés
- 368 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

99 dossiers de demande de mariage ont été déposés:

- 41 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 46 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 12 demandes de fiancés de nationalités étrangères.

168 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement:

- 114 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 29 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 25 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une «confirmation de fin de procédure en vue de mariage» est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Événements d'état civil survenus sur l'une des communes de l'arrondissement. Statistiques – année 2024 / 2025

Année	Naissances		Reconnaissances		Mariages		Mariages (célébrations)		Décès		Mandats pour cause d'incapacité***	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Anières	0	0	6	6	3	0	1	3	2	9	5	2
Choulex	0	1	1	2	4	3	0	0	1	2	4	0
Collonge-Bellerive	1	0	12	18	22	28	6	6	338	336	21	9
Cologny	0	0	10	11	70	63	5	3	35	38	5	13
Corsier	0	0	6	6	3	4	1	2	4	0	9	0
Gy	0	0	4	0	1	1	3	0	1	0	0	0
Hermance	0	0	4	1	13	12	0	0	11	20	0	2
Meinier	0	0	7	7	6	6	2	1	3	4	1	0
Vandoeuvres	0	0	4	5	45	67	1	3	8	15	0	2
Autres**			17	23			1	4			0	4
Total	1	1	71	79	168	184	21	22	403	424	45	32

*Déclarations de nom:

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1^{er} janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire après un divorce ou par suite du décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.
- Changement de graphie (caractères spéciaux)

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

Autres événements:

- Changement de sexe, aucune demande
- Conversion de partenariat en mariage: 3

Naturalisations

En 2025, 212 personnes ont acquis la nationalité suisse et 16 de l'une des communes de notre arrondissement.

	Naturalisation	Naturalisation facilitée	Acquisition d'un droit de cité
Anières	11	0	1
Choulex	14	0	0
Collonge-Bellerive	58	7	2
Cologny	56	4	7
Corsier	19	4	0
Gy	0	0	0
Hermance	2	2	3
Meinier	5	5	1
Vandoeuvres	23	2	2
Total	188	24	16

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse. Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Corsier.

En 2025, 237 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 369 personnes.

Pour mémoire, entre 2015 et 2025 l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante:

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de dossiers	134	156	190	161	143	143	149	182	186	235	237
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208	279	292	382	369

Rétrospective – Etat civil 2020 / 2025

1^{er} janvier 2022, toute personne peut être autorisée à changer de sexe et de prénom, par déclaration auprès de l'arrondissement de l'état civil de son choix en Suisse, si elle a la conviction intime et constante de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil.

1^{er} juillet 2022, entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur le mariage pour tous et toutes, les couples de même sexe ou de sexe différent peuvent ouvrir une procédure préparatoire de mariage.

- il n'est plus possible de conclure un partenariat fédéral enregistré en Suisse,
- les couples peuvent convertir, en tout temps, leur partenariat fédéral enregistré avant le 1^{er} juillet 2022 en mariage.

En 2024, l'arrondissement de l'état civil «Campagne et rive gauche du Lac» a été sollicité pour un soutien à l'arrondissement de l'état civil de «Chêne-Bourg-Thônex-Veyrier». Le soutien est accordé jusqu'au 30 septembre 2025.

1^{er} janvier 2025, le registre fédéral de l'état civil emploie un jeu de caractère étendu. Les personnes déjà inscrites au registre de l'état civil peuvent déposer une demande écrite d'adaptation de la graphie de leur nom.

Texte rédigé par Laurence Grosclaude, Officière de l'état civil
Responsable de l'arrondissement

ÉVOLUTION DE LA POPULATION À CORSIER

2'278 habitant-es
au 31.12.2025

2'319 au 31.12.2024

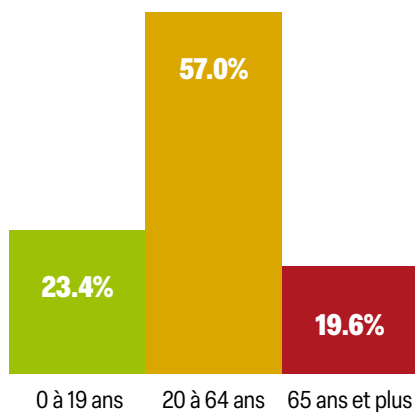
2'294 au 31.12.2023

2'295 au 31.12.2022

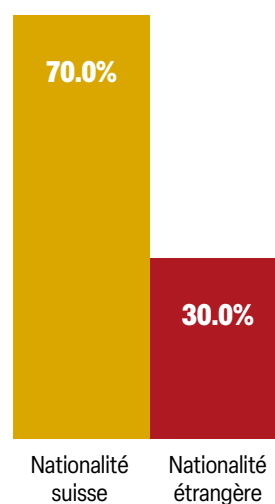
2'318 au 31.12.2021

2'295 au 31.12.2020

Âge de la population
au 31.12.2025



Nationalité de la population
au 31.12.2025



Selon statistiques cantonales, OCSTAT





PROMOTIONS CIVIQUES

Liste des jeunes domiciliés à Corsier ayant atteint l'âge de 18 ans en 2025

BAGNOUD Jérémie
BARUCHEL Jenna
BRAND Chloé
CASTRÉAN Henri
CAULIER Etienne
GARCIA CASTRO Adonis
GOMES Inês
HILTON Anthony
HORDEQUIN Hippolyte
IGLESIAS Ethan
MATHENET Benjamin
NHEM Colhiane
OWCZARZAK Andrea
PRISTAVKA Rostislav
PÜRRO Lya
RIVIERE Claude
RUTTIMANN Alexandre
SCHULTZ Juliette
TAILLEFERT Coralie
VITTONI Nathan
WINTERHALTER Ludovic

Lors de la soirée des vœux de l'Exécutif, les jeunes présents se sont vu offrir un sac en toile à l'effigie de Corsier, contenant une boîte de Monopoly (version Corsier) ainsi que le livre Corsier d'hier et d'aujourd'hui de F. Jaccard.

RÉCOMPENSES SCOLAIRES

Lors des cérémonies de remise de diplômes, de maturités ou de certificats clôturant l'année scolaire 2025, un bon d'une valeur de CHF 150.- est offert aux étudiant-es domicilié-es à Corsier et ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 5.

Félicitations à : **Berton Camille**
Collège Calvin

Pozzi Luca
Collège Calvin



NAISSANCES EN 2025

Février

11 **Charles**
26 **Annora**

Avril

2 **Eléonore**
4 **Sharon**
8 **Billie**
16 **Dahlia**
27 **Ella**

Juin

24 **Elina**
26 **Emmi**

Juillet

9 **Norah**
25 **Julietta**

Septembre

13 **Athéna**
20 **Noa**

Octobre

1 **Barthélémy**
13 **Sicilia**
21 **Esther**

Novembre

14 **Henri**

Décembre

4 **Lia**

La commune offre un coffret souvenirs de naissance à chaque nouveau-né domicilié à Corsier.



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

Kihm Maryse et Michel, mariés le 28 juin 1975
Nardo Maria et Joseph, mariés le 6 septembre 1975

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)

Hagmann Arlette et Pierre, mariés le 4 juin 1965
Pellet Marguerite et André, mariés le 1^{er} octobre 1965

Fleurs, vin et un bon d'une valeur de CHF 100.- sont offerts pour l'événement.

MÉRITES CORSIÉROIS

LORIS GODEL ET MILA VILLEMIN

Mérites pour leurs performances dans la discipline du catamaran F16

Loris est membre du Club Nautique de la Baie de Corsier (CNBC) depuis 2019. Il y a débuté en prenant des cours sur des petits catamarans de type Topaz 14 et Hobiecat 16 qui lui ont servi de tremplin pour lui permettre d'intégrer la compétition sur des bateaux de régate Nacra F16 en 2022.

Mila a débuté à l'école de voile du CNBC en 2018 et a rejoint l'équipe compétition en 2023 où elle est devenue la barreuse de Loris.

C'est en participant à des régates internes du club et des écoles de voiles de Genève que l'intérêt pour la compétition a gagné Mila et Loris. Ils s'entraînent une fois par semaine de mars à novembre et participent à des stages d'une semaine deux à trois fois dans la saison avec d'autres équipages et des entraîneurs professionnels.

Lors des championnats du monde 2025 à Medemblick (Pays-Bas), l'équipe de Mila et Loris a terminé au 3^{ème} rang équipage jeune, et au 20^{ème} du classement général. Ils se sont également vu attribuer la 3^{ème} place du podium au National Suisse F16 qui d'est déroulé en septembre 2025 au Yacht Club de Genève.

Mila et Loris occupent le 20^{ème} rang au classement du 2025 Formula 16 World Championship et le 3^{ème} dans le classement des équipages de moins de 21 ans.

JOSEPH NARDO

Mérite pour son implication dans les activités sociales communales

Depuis deux ans, Joseph Nardo organise régulièrement des marches sportives au départ de Corsier, d'une distance d'environ sept kilomètres. Ces sorties, ouvertes à toutes et tous, sont devenues de véritables moments de rencontre et de partage pour les habitants de la commune. Malgré une fragilité physique, son engagement envers les autres, et en particulier envers les aînés, est exemplaire. Il consacre du temps et de l'énergie à encourager chacun à participer, adapte le rythme aux capacités de tous et veille à ce que chaque personne se sente accueillie et en confiance.

Joseph sait fédérer et rassembler. Par sa bienveillance et sa simplicité, il a su créer une dynamique inclusive, permettant à des personnes de tous âges et de tous horizons de se retrouver autour d'une activité accessible, favorisant à la fois la santé, le bien-être et le lien social.

En complément de cette action, il s'est également investi dans la vie associative locale, notamment au sein de clubs de loisirs et du club de billard, ce qui témoigne de son attachement durable à la commune et de sa volonté de contribuer activement à la vie collective.

Son engagement contribue concrètement à la vie et au dynamisme de la commune de Corsier.

GAËL PECCOUD

Mérite pour ses performances dans la discipline de la course à pied

Un mérite est décerné pour une seconde fois (Mérite Corsiérois 2023) à Gaël Peccoud qui continue à s'illustrer dans la discipline de la course à pied.

Gaël a découvert la course à pied en 2021 alors qu'il n'avait pas encore 8 ans. Depuis sa première participation à la course de l'Escalade en 2021, il s'entraîne avec passion, constance et jovialité et se retrouve régulièrement sur les premières marches du podium.

En 2023, il s'illustre déjà lors de la course de l'Escalade en se classant 1^{er} au sein de sa catégorie et poursuit depuis les montées sur le podium de différentes compétitions genevoises et hors du canton.

Son palmarès 2025 démontre que son engagement et sa motivation pour la course à pied ne faiblissent pas et lui permettent d'afficher des résultats exceptionnels. On ne compte pas moins de 26 victoires sur les 30 courses auxquelles il a participé, battant même le record établi depuis 10 ans lors de la course de l'Escalade en décembre 2025. Dans le cadre de la «Nuit du sport genevois», événement qui rassemble tous les acteurs et toutes les actrices du sport genevois qui se sont illustré-e-s, tant au niveau national qu'international, Gaël s'est vu remettre un diplôme de champion d'athlétisme du 1000 m (M10).

Gaël est un non seulement un sportif exemplaire, mais également humble dans la réussite et porteur de valeurs fortes. Par son attitude et son investissement, il inspire également de nombreux jeunes, renforçant ainsi l'esprit sportif et collectif à Corsier. Lors des entraînements organisés par l'APEC, il fédère, motive les participants et suscite un véritable enthousiasme pour la course à pied.



David Berreby, Killian Sudan, Loris Godel
Gaël Peccoud, Mila Villemin, Joseph Nardo, Albert Sirolli

Un diplôme et un bon d'achat d'une valeur de CHF 200.- ont été offerts aux quatre lauréat-es.

ÉCOLES

Une année riche en projets, en rencontres et en engagement

À Corsier, l'année scolaire 2025 aura été marquée par une dynamique particulièrement riche. Tout au long des mois, élèves et enseignants ont vécu de nombreux projets pédagogiques, sportifs, culturels et festifs, illustrant une école vivante, ouverte sur son environnement et profondément ancrée dans la vie du village. Ce foisonnement d'activités n'aurait pas été possible sans l'engagement de l'équipe pédagogique, le soutien de la commune et l'implication précieuse de l'APEC.

Des temps forts dès le début de l'année

L'année a débuté sous le signe du partage avec la célébration de l'Épiphanie. Grâce à l'APEC, chaque classe a pu savourer une couronne des rois, offrant aux élèves un premier moment convivial très apprécié.

Rapidement, place aux expériences marquantes: les classes de 7P et 8P ont pris la direction de Leysin pour leur camp de ski, tandis que la classe de 6-7P séjournait à St-Luc. Entre sport, autonomie et vie en collectivité, ces séjours constituent des moments forts du parcours scolaire.

Dans la continuité des traditions, toutes les classes ont également participé à la sortie à la patinoire, toujours très attendue par les élèves.

Entre nature, sport et cohésion

En février, c'est à Combloux que l'ensemble des élèves, de 4 à 12 ans, s'est retrouvé pour une journée luge. Les enfants ont enchaîné descentes et éclats de rire, avant de partager un pique-nique avec vue sur le Mont Blanc.

La même volonté de créer du lien s'est retrouvée du côté des adultes: enseignants, membres du GIAP et collaborateurs de la commune se sont réunis autour d'une raclette organisée au pavillon. Un moment essentiel qui renforce la collaboration entre les différents partenaires de l'école.

Ouverture culturelle et esprit d'équipe

Le printemps a été marqué par une belle diversité d'activités. Les élèves de 7P et 8P ont participé à un tournoi scolaire de handball en équipes mixtes, développant esprit d'équipe et fair-play, accompagnés par des coachs bénévoles investis.

Dans un autre registre, les classes de 5P, 7P et 8P se sont rendues au Salon du livre, une sortie qui nourrit la curiosité et favorise le goût de la lecture.

Avant les vacances de Pâques, une grande chasse aux œufs est venue rassembler les élèves dans une ambiance festive et joyeuse, fidèle à l'esprit convivial de l'école.

Des projets concrets et engagés

Au mois de mai, l'école s'est inscrite dans une démarche citoyenne à l'occasion de la journée de sensibilisation aux déchets. Les élèves ont réalisé des méduses à partir de matériaux recyclés, des créations ensuite exposées dans le village, contribuant à son embellissement. La visite de la galerie du Clin d'œil est venue compléter ce projet artistique. Dans le même esprit d'ouverture, les classes de 6-7P, 7P et 8P ont accueilli un apiculteur. Une occasion privilégiée de découvrir le monde des abeilles, les ruches et la production de miel, à travers une approche concrète et vivante.

Une fin d'année festive et fédératrice

Le mois de juin a concentré de nombreux moments forts. Sorties scolaires et camps se sont multipliés, offrant aux élèves des expériences variées, entre nature, sport et découvertes.

Point d'orgue de l'année, la fête des promotions, organisée sur le thème «Corsier a un incroyable talent», a rassemblé élèves, familles

et habitants dans une ambiance festive. Sur scène, les élèves ont présenté leurs performances, révélant créativité et engagement.

La commune a largement contribué à la réussite de cette journée, en offrant goûters le matin et glaces l'après-midi. Chaque élève a également reçu un livre en reconnaissance de son travail, tandis que les élèves de 8P, en route vers le Cycle d'Orientation, se sont vu remettre une mini-enceinte aux couleurs de Corsier. Les Conseillers administratifs étaient présents pour féliciter les élèves.

Dans le prolongement de cette fête, enseignants, membres du GIAP et représentants de la commune ont partagé un repas sous le préau, dans une ambiance conviviale, illustrant parfaitement l'esprit de collaboration qui anime l'école.

Une rentrée sous le signe de l'accueil

À la rentrée d'août, l'école a accueilli de nouveaux collaborateurs et inauguré l'installation des classes de division moyenne dans un nouveau pavillon, témoignant de l'évolution de l'école.

L'APEC a, une nouvelle fois, joué un rôle essentiel en organisant une fête de rentrée. Buvette et jeux en bois ont permis aux nouvelles familles de découvrir l'école et de s'y intégrer dans une atmosphère chaleureuse.

Une dynamique qui se poursuit tout au long de l'automne

Dès septembre, les projets ont repris avec intensité: journée «croque-légumes» dans le cadre des collations saines, ateliers décroisonnés pour la réalisation de décorations, participation à la fête de la courge... autant d'initiatives rendues possibles notamment grâce à l'engagement de l'APEC.

La journée sportive de l'établissement a été organisée par les professeurs de gym. Elle a réuni les élèves de 4P à 8P des écoles de Corsier, Presinge, Jussy et Anières dans une ambiance dynamique valorisant l'effort et l'entraide.

Mobilisation et esprit collectif

En novembre, les élèves de 1P et 4P-5P ont visité la cidrerie de Meinier, découvrant les étapes de fabrication du jus de pomme.

Parallèlement, l'école s'est fortement mobilisée pour la Course de l'Escalade. Six entraînements ont été organisés dans le village, réunissant élèves, enseignants et parents bénévoles. Grâce au soutien de la commune et de l'APEC, près de 100 élèves ont pu participer à la course, illustrant l'engagement collectif autour de ce projet.

Une fin d'année entre traditions et émotions

Le mois de décembre a permis de prolonger cette dynamique avec des sorties culturelles, notamment la visite du CHI à Palexpo.

La fête de l'Escalade et le concert de Noël ont rassemblé élèves, familles et partenaires autour de moments forts, mêlant traditions, créativité et émotion. Enfin, la visite du Père Noël est venue clore l'année dans une ambiance chaleureuse, offrant à chaque élève un moment de joie partagé.

Une école au cœur de son village

À Corsier, l'école se distingue par la richesse et la diversité des projets proposés, mais aussi par la qualité des liens qui unissent élèves, enseignants, familles, APEC et commune.

Au-delà des apprentissages scolaires, ces expériences contribuent pleinement au développement des élèves, en cultivant curiosité, autonomie, esprit d'équipe et plaisir d'apprendre.

Une dynamique collective qui fait de l'école de Corsier un lieu de vie, d'échanges et d'engagement, au cœur du village.

Texte rédigé par l'équipe enseignante de l'école de Corsier



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORSIER (APEC)

Célébration de l'Épiphanie

Pour célébrer l'Épiphanie, des couronnes des Rois ont été distribuées, le lundi 6 janvier, à tous les élèves.

Vœux de l'Exécutif

Lors de la cérémonie des vœux de l'Exécutif, le 23 janvier, quatre membres de notre comité ont représenté l'APEC.

Création d'un groupe WhatsApp

Afin d'améliorer la communication avec nos membres, un groupe WhatsApp, intitulé «APEC News», a été créé. Ce groupe a pour objectif d'informer/rappeler aux membres les manifestations ou autres échéances de l'APEC.

Séance d'échanges au sujet de la future place de jeux de la petite école

Le 17 février, deux membres du comité ont participé à des échanges relatifs au projet de réfection de la place de jeux de la «petite école». Des membres de l'administration communale et de la «Pomme» étaient également présents.

Conférence sur la puberté à l'intention des jeunes filles

Un atelier CycloShow sur la puberté, animé par l'Association CorpsEmoi, a eu lieu le samedi 15 mars 2025.

Basé sur une présentation imagée, ludique et interactive, l'atelier a permis d'expliquer le déroulement du cycle féminin, le pourquoi des règles et les changements du corps à la puberté à de jeunes filles entre 10 et 12 ans accompagnées de leur maman (ou marraine, tante, amie adulte...).

Bourse aux jouets

Le 6 avril, une bourse aux jouets/vente d'habits d'enfants a été organisée dans la salle communale. L'ensemble des espaces de vente a été loué en un temps record et les retours ont été globalement très positifs. Elle a permis aux visiteurs de faire de bonnes affaires, mais également de partager un moment de rencontre convivial avec d'autres parents d'élèves de la commune à notre buvette.



Semaine sans écran

C'est du 12 au 16 mai que s'est déroulée la traditionnelle «semaine sans écran».

Au total, 400 enfants ont pu participer aux 31 activités proposées conjointement avec les APE d'Anières et d'Hermance.



Journée sur la collecte des déchets

Le 17 mai, la Mairie a organisé une journée sur la collecte des déchets. Un membre du comité a représenté l'APEC.

Accueil des parents des futurs 1P

Dans le cadre de l'accueil des parents des futurs élèves de 1P de l'établissement, deux membres du comité ont représenté l'APEC lors de la séance organisée, le 21 mai, par la Direction de l'établissement.

Croque – fruits et légumes

Le 19 juin, l'APEC a organisé des collations «saines» lors des récréations du matin.



Réunion avec la Mairie au sujet des travaux NGS

Le 15 août dernier, trois membres du comité ont rencontré des membres de la Mairie au sujet des travaux du NGS et de leurs impacts sur les sociétés communales.

Fête de la rentrée

Comme les années précédentes, une fête pour célébrer la rentrée a été organisée le 1^{er} vendredi qui l'a suivie (22 août). Cette année également, de nombreuses personnes y ont participé.

Inscriptions aux entraînements pour la course de l'Escalade

Afin que les enfants puissent s'entraîner en toute sécurité, les enseignantes et des parents se sont organisés pour assurer la sécurité du parcours et courir avec eux.

Ces entraînements ont eu lieu à cinq reprises et environ une quinzaine de parents, par session, y ont participé.

L'APEC a également assisté les enseignantes ainsi que la Mairie pour le processus d'inscription. Au total, plus 99 enfants ont couru sous la bannière de «Corsier Bouge».

Croque – fruits et légumes

Le 17 octobre, l'APEC a organisé des collations «saines» lors des récréations du matin.

Soupe aux légumes

À la sortie du concert de Noël, l'APEC a eu le plaisir d'offrir un bol de soupe aux légumes, concoctée par des membres de notre comité.

Un grand merci au collège Saint-Louis, et à son directeur M. Jean-Nicolas Jung, pour la gracieuse mise à disposition des infrastructures et à l'équipe enseignante pour l'organisation de cette manifestation



Divers

À ces diverses manifestations, s'ajoutent également d'autres réunions, telles que:

- Séance de comité (7 réunions)
- Rencontre avec la maîtresse-adjointe afin d'organiser certaines manifestations conjointes (2 réunions)

La gestion d'une association nécessite aussi de nombreux travaux administratifs (mise à jour du site web, newsletters mensuelles) et échanges épistolaires avec nos différents partenaires.

Bien que ces activités soient invisibles, il n'en demeure pas moins qu'elles sont indispensables au bon fonctionnement d'une association telle que la nôtre.

Assemblée générale

Le 20 novembre s'est déroulée l'assemblée générale de notre association. C'est à cette occasion que nous avons procédé à un renouvellement d'une partie de notre comité.

Ont fait part de leur souhait de démissionner:

- Amel Djema, membre du comité depuis 2020.
- Imme Philbeck, membre du comité depuis 2019.

Se représentent:

- Nathalie Bedat
- Daniel Salama
- Sabina Gianini
- Mercedes Diaz-Peccoud
- Alexandre Genolet
- Muammer Kemal
- Vitor Cardoso
- Thomas Herren
- Rui Fradique

Se présente:

- Sophie Joye

Texte rédigé par Alexandre Genolet, Président

ASSOCIATION KOALA

L'accueil familial de jour: une solution de proximité pour les familles

L'association pour l'accueil familial de jour, bien connue sous le nom de Koala, accompagne et soutient les accueillantes familiales actives sur le territoire de 14 communes de la région Arve et Lac qui subventionnent notre association, dont Corsier.

Les accueillantes familiales, indépendantes et autorisées par le SASAJ, accueillent à leur domicile des enfants de 0 à 5 ans, à plein temps, à temps partiel ou de manière occasionnelle. L'association Koala reçoit les demandes des familles et organise les placements en tenant compte des besoins des parents: horaires, jours d'accueil et proximité géographique.

Koala recrute de nouvelles accueillantes à travers des campagnes de recrutement et les accompagne dans leurs démarches administratives. Koala gère la caisse centralisée des paiements entre les familles et les accueillantes.

Valoriser le travail des accueillantes familiales

Les accueillantes reçoivent des primes annuelles de fidélité et de reconnaissance. Elles sont calculées en fonction du nombre d'heures d'accueil réalisées durant l'année.

Un soutien particulier est également accordé à l'accueil des bébés de 0 à 18 mois, qui nécessite un engagement et une attention spécifiques.

Un projet d'accueil pour valoriser le professionnalisme

Aujourd'hui, les accueillantes font un projet d'accueil qui présente leur pratique.

Koala les soutient dans cette démarche en organisant des journées de formation accompagnées d'un suivi individuel.

Ces rencontres permettent de mettre en lumière les valeurs, les compétences pédagogiques et l'engagement de chacune auprès des jeunes enfants.

En quelques chiffres

En 2025:

- 131 placements ont été organisés dans la région
- 2 placements concernent la commune de Corsier
- L'activité sur Corsier au 31.12.2025 représente 0.548 équivalents plein-temps
- 2 enfants (+ 18 mois) ont été accueillis à temps partiel
- 0 accueillantes familiales sont actuellement actives sur la commune
- Des enfants sont en liste d'attente pour trouver une place d'accueil

Ateliers de bricolage

Enfin, Koala propose des ateliers de bricolage à Puplinge, organisés un mercredi sur deux de 9h00 à 11h00. Les enfants, accompagnés par un adulte référent, peuvent partager un moment créatif et convivial. Les participantes et participants des communes voisines sont également les bienvenus.

Rejoignez le réseau Koala

Vous souhaitez devenir accueillante familiale? Vous recherchez une solution d'accueil pour votre enfant? L'association Koala se tient à votre disposition pour vous renseigner www.koala-ge.ch

Texte rédigé par Sabina Blanchut
Pour l'association Koala





CRÈCHE L'ÎLE AUX MÔMES

L'année 2025 a été marquée par la continuité des missions éducatives des Structures et par la mise en œuvre d'une nouvelle prestation estivale, votée par le Conseil du GIPEC: Le CAPE – centre aéré petite enfance.

Destinée à enrichir l'accueil proposé durant l'été. Cette initiative a permis de proposer aux familles un projet structuré, cohérent et adapté aux besoins des enfants.

Intitulé «À la découverte des animaux d'ici et d'ailleurs», le projet a accueilli 39 enfants répartis sur deux semaines. L'objectif principal était de sensibiliser les enfants à la diversité du monde animal et également d'offrir aux familles un mode de garde durant la fermeture des structures d'accueil petite enfance.

Plusieurs sorties pédagogiques ont rythmé la semaine. Les enfants ont visité le Parc Paw-Paw, le Bois de la Bâtie et la journée au Signal de Bougy a constitué un temps fort du programme, avec l'exposition sur les insectes.

L'ensemble du programme a été conçu dans le respect du bien-être et de la sécurité, tout en maintenant une dynamique stimulante.

Les retours des familles ont été très positifs. Les parents ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'organisation et de l'encadrement. Les enfants se sont montrés enthousiastes et investis, malgré une fatigue liée à l'intensité des journées.

La nouvelle prestation estivale 2025 a enregistré une participation inférieure aux prévisions initiales, avec 39 enfants accueillis sur les 72 attendus. Toutefois, elle constitue une réussite tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel.

Rédigé par Mme Nagy, Responsable service petite enfance, déléguée du Groupement intercommunal pour la petite enfance de CoHeran & Co



JARDIN D'ENFANTS LA POMME



Le jardin d'enfants La Pomme créé en 1980 est une institution gérée par pop et poppa depuis janvier 2021. Il est subventionné par la mairie de Corsier.

Janvier 2025

28 enfants étaient inscrits au jardin d'enfants La Pomme avec en moyenne 26 enfants présents par matin. L'équipe est composée de quatre éducatrices de l'enfance dont la responsable du jardin d'enfants.

Février 2025

Début des inscriptions pour l'année 2026-2027. Cet hiver nous avons réalisé des activités manuelles en lien avec les saisons et la nature. Nous sommes sortis tous les jours.

Mars, avril, mai 2025

La nature dans notre prise en charge fait partie intégrante de notre projet pédagogique. Plusieurs sorties à la ferme chez Hélène et Thomas ont permis aux enfants de découvrir les moutons, les chèvres, les poules, les coqs, les poussins et les lapins. Pour fêter Pâques et le renouveau de la nature, les enfants sont allés à la chasse aux œufs à la ferme. Ils ont trouvé les œufs en chocolat cachés dans les herbes et dans les buissons.



Culture

Nous avons été à la bibliothèque des Eaux-Vives en avril emprunter des livres. La littérature enfantine joue un rôle essentiel dans le développement global de l'enfant. Elle stimule le langage, elle favorise le développement cognitif. La lecture participe à la construction émotionnelle de l'enfant.

La galerie le Clin d'œil à Corsier, a permis aux enfants de voir l'exposition de Bernard Cazenave «Des méduses à Corsier». Nous avons décoré notre jardin avant l'été de méduses avec des matériaux de récupération. L'art joue un rôle essentiel comme outil de sensibilisation. Cette exposition a pu aider les enfants à comprendre les enjeux écologiques de manière visuelle et accessible.

Juin 2025

Plusieurs sorties à Hermance au bord du lac avec les enfants ont été organisées. Nous avons aussi profité de notre jardin pour faire des jeux d'eau.

Nous sommes allés en sortie scolaire au parc Paw Paw avec son florissant jardin-forêt et ses écoconstructions.

Lors d'un atelier ludique et pédagogique avec de l'argile, nous avons été plongés en totale immersion dans un sanctuaire de biodiversité dédié à la vie sous toutes ses formes! Nous avons passé la journée au parc. Pique-nique pour tous et sieste dehors...

Rien de mieux que de se retrouver ensemble en pleine nature et de s'émerveiller en participant à une activité saine, ludique et originale tout en renforçant la cohésion de groupe et en revigorant les esprits par une expérience des plus dépayssantes!

La fête petite enfance de Corsier financée par la mairie a eu lieu le vendredi 13 juin. Elle a réuni le jardin d'enfants La Pomme et la crèche IAM Corsier.

Plusieurs ateliers étaient proposés pendant une heure pour les enfants:

- Chamboule tout
- Parcours moteur
- Pêche aux canards
- Jeux d'eau
- Tatouages/maquillage
- Photos avec accessoires

Hot dogs, pop-corns et gâteaux permettaient aux grands et petits de finir la fête autour d'un repas et de clôturer l'année scolaire.

Juillet, août 2025

Fermeture du jardin d'enfants pendant les vacances scolaires.

Rentrée scolaire 2025

29 enfants étaient inscrits au jardin d'enfants La Pomme avec en moyenne 24 enfants par matin.

12 enfants sont accueillis le matin et 14 enfants la journée.

4 éducatrices de l'enfance accompagnent les enfants dans leur apprentissage.

Le jardin d'enfants a deux salles de vie et deux groupes d'enfants. Le groupe pomme d'api pour les enfants qui sont accueillis le matin et le groupe pomme de reinette pour les enfants qui sont accueillis la journée. 14 enfants mangent le midi. Nous sommes livrés par Kidelis (prestataire repas).

Au Jeûne genevois, les enfants ont fait des tartelettes aux pruneaux dans un groupe et dans l'autre une grande tarte.

Octobre 2025

Pour la sécurité, le nouveau capitaine des pompiers est venu pour l'exercice d'évacuation feu de nos locaux. L'exercice s'est bien déroulé dans le calme.

Les enfants ont ramassé les courges avec Geoffray. Les sorties à l'extérieur sont notre priorité que ce soit dans notre jardin, au parc, dans la cour, à la campagne.

Nous avons organisé une réunion parents en début d'année scolaire ainsi qu'un café parents.

L'infirmier du service de santé de l'enfance et de la jeunesse est venu pour parler de l'alimentation et des goûters sains. Ces deux événements ont permis de réunir tous les parents du jardin d'enfants, d'échanger et de partager des douceurs autour d'un verre dans une ambiance conviviale.

Novembre 2025

Deux enfants à besoins particuliers ont pu bénéficier d'une aide en plus. Le SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour) est passé faire une visite globale de l'institution le 13 novembre 2025.

Décembre 2025

Comme chaque année, la fête de l'Escalade a permis aux enfants de se déguiser et de partager la marmite avec leurs parents le soir. Un bricolage fait avec les parents succédé par une histoire sur l'Escalade a été l'occasion de vivre un moment d'émerveillement.

Le Père Noël est venu l'avant-dernier jour avant les vacances scolaires pour amener des douceurs.

Stagiaires accueillis durant l'année 2025

- Deux stagiaires de l'école supérieure d'éducateurs de l'enfance de Genève se sont succédés de janvier à juin 2025 durant 8 semaines chacun.
- Une stagiaire de l'école supérieure d'éducateurs de l'enfance de Genève a effectué son stage de 3^{ème} année du 25 août et sera présente jusqu'au 26 juin 2026.
- Une stagiaire du collège à Ville-la-Grand 1 semaine.

Formations effectuées par l'équipe

- Premiers secours effectués par deux éducatrices de l'enfance en novembre 2025.
- Oralité et langage: comment stimuler les fondations réflexes pour un bon développement de la communication?
- Pas de «bla bla» sans passer par le «ba-ba». Mettre sa pierre à l'édifice du développement du langage chez le jeune enfant.
- C'est à moi d'évaluer? Ok! Mais...qui? Quoi? Comment?
- Le sommeil du jeune enfant. Une nécessité...un plaisir...un apprentissage!



Achats divers pour le jardin d'enfants

Colonne à dessin de rangement, meuble de rangement chaussures adultes, deux tabourets à roulettes, livres de littérature enfantine, puzzles, jeu de constructions magnétiques, cerceaux et jeux extérieurs de motricité, brouettes.

Texte rédigé par Christelle Berseth Socier

Responsable du jardin d'enfants La Pomme et éducatrice de l'enfance

SUBVENTIONS

Sport

Sociétés communales	CHF 81'644.43
Sociétés non communales	CHF 10'850.00
Total	CHF 92'494.43

Culture CHF 47'673.30

Protection des espèces et du paysage CHF 14'000.00

Camps et loisirs des enfants corses

CHF 14'200.00*

* CHF 100.- par enfant domicilié à Corsier sont versés directement aux sociétés ou associations auprès desquelles il est inscrit pour des activités sportives ou culturelles se déroulant hors de la commune.

A cela s'ajoutent d'autres subventions destinées aux camps et loisirs organisés durant les vacances.

La commune accorde également aux associations Corsiéroises des subventions en nature, notamment par la mise à disposition de salles ou de matériel, à titre gratuit ou à tarif réduit.

MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS

23 janvier

Soirée des vœux de l'Exécutif

18 février

Soirée apéritif dînatoire avec les enseignant-es de l'école

12 mars

Apéritif des habitant-es naturalisé-es

21 mars

Rencontre avec les autorités communales

25 mars

Conférence santé – Les astuces pour éviter de tomber

14 avril

Séance d'information à la population – Fibre optique par Swisscom

17 mai

Journée de sensibilisation du tri des déchets

18 mai

Inauguration du nouveau camion de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Corsier

2 juin

Installation de la nouvelle législature 2025-2030

6 au 23 juin

Festival des pianos égarés

12 juin

Méodies sur les Rives – Aube musicale

27 juin

Fête des promotions

1^{er} août

Fête nationale

28 août

Méodies sur les Rives – afterwork (annulé)

5 septembre

Rencontre avec les autorités communales

22 septembre

Sortie des aîné-es – Croisière CoHerAn

5 octobre

Fête de la Courge

1^{er} novembre

Séance d'information à la population – Sécurité

10 novembre

Sortie des aînés aux automnales

28 novembre

Fenêtre de l'Avent de la commune

12 décembre

Fête de l'Escalade



GALERIE LE CLIN D'ŒIL



12 expositions remarquables

L'année 2025 s'est distinguée par une programmation riche, engagée et résolument dynamique, mettant en lumière de nombreux artistes talentueux qui ont investi l'espace d'exposition du Clin d'œil.

La saison s'est ouverte sur un témoignage fort et émouvant: une série de dessins consacrés à la guerre en Ukraine, donnant le ton d'une année placée sous le signe de la sensibilité et de la réflexion. Au fil des mois, la galerie s'est transformée au gré des univers artistiques présentés: peintures et icônes ont illuminé les cimaises, tandis que de délicates œuvres à l'encre ont révélé toute la finesse et la maîtrise de cette technique exigeante.

L'art est également sorti des murs pour aller à la rencontre du public. En collaboration avec le service technique communal, Corsier s'est parée de méduses réalisées à partir de matériaux recyclés. Cet événement participatif, organisé un samedi, a réuni petits et grands autour d'une démarche à la fois créative, ludique et engagée, sensibilisant chacun aux enjeux environnementaux dans une atmosphère conviviale et festive.

La programmation s'est ensuite poursuivie avec une belle diversité de propositions: expositions de peinture, de sculpture sur pierre et d'aquarelle, exposition collective de la SGP autour du thème de la montagne, ainsi qu'un parcours photographique dédié à Nicolas Bouvier, enrichi d'une conférence très appréciée du public. L'année a également été marquée par des explorations

originales autour de l'art minéral, valorisant le travail de la matière et les savoir-faire qui lui sont liés, ainsi que par une exposition florale placée sous le signe de la courge, apportant une note poétique et saisonnière.

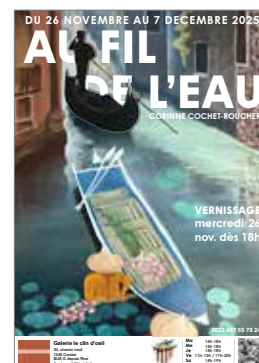
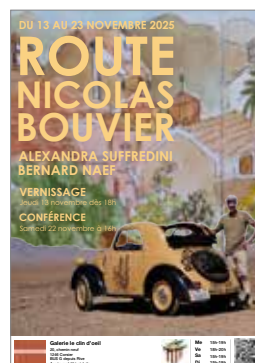
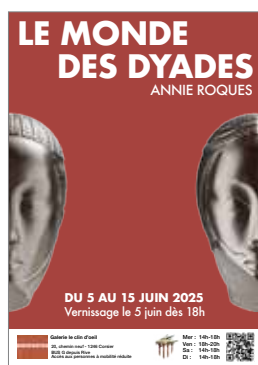
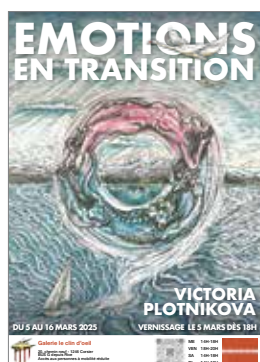
Cette diversité d'approches a offert au public une expérience riche et inspirante, révélant des univers singuliers portés par l'inventivité, la sensibilité et la passion des artistes. Elle contribue pleinement au rayonnement culturel de la galerie et à son ancrage dans la vie locale.

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à Mesdames Véronique Ducrest et Sophie Jaudouin pour leur engagement précieux, leur créativité dans la mise en valeur des expositions et leur accompagnement constant. Nous exprimons également notre profonde gratitude aux autorités communales pour leur soutien indéfectible à la vie culturelle, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur implication, leur efficacité et leur précieuse collaboration à chaque étape de l'organisation.

Enfin, nous remercions chaleureusement la population de Corsier pour son intérêt, sa curiosité et sa fidélité grandissante, qui confirment le rôle essentiel de la galerie dans le paysage culturel local.

Texte rédigé par Patrizia Cini





caractères, bandes dessinées et mangas, albums illustrés, films, ainsi que des ouvrages en anglais pour tous les âges.
L'inscription est gratuite et s'effectue dans le bus. Elle donne aussi l'accès à l'ensemble du réseau des Bibliothèques municipales.

	2023	2024	2025	Écart 25-24
Prêts Adulte	250	299	238	-20.4%
Prêts Jeunesse	1207	1303	1000	-23.3%
Total prêts et prolongations	1457	1602	1238	-22.7%
Inscription Adulte	4	5	7	40.0%
Inscription Jeunesse	7	2	1	-50.0%
Collectivités	0	0	5	100.0%
Total inscriptions	11	7	13	85.7%
Nb de tournées	12	12	10	-16.7%
Moy. Prêts/tournée	121.4	133.5	123.8	-7.3%
Fréquentation	323	439	479	9.1%
Nb de pers./tournée	26.9	36.6	47.9	30.9%
Visites libres de groupes (classes)	0	0	7	100.0%
Nb accompagnants	0	0	8	100.0%
Nb participants	0	0	151	100.0%

AMICALE PÉTANQUE CORSIER



Entre convivialité, engagement et renouveau

Comme le veut la tradition, nous avons commencé l'année 2025 en nous retrouvant autour de l'apéritif du Nouvel An. Membres, représentants de l'Exécutif de Corsier et sponsors ont répondu présents, et près d'une quarantaine de personnes ont partagé ce moment convivial, placé sous le signe de la bonne humeur et des retrouvailles.

Au cours de l'année, le comité s'est réuni à neuf reprises. En parallèle, plusieurs échanges ont eu lieu avec les représentants de la mairie au sujet du projet de rénovation du boulodrome, un dossier important pour l'avenir de notre société.

Deux concours ont rythmé la saison: la Coupe de Noël, le 7 décembre 2024, et le tournoi Carlo Canale, le 3 mai 2025. À chaque fois, 16 triplettes se sont affrontées dans une ambiance à la fois compétitive et chaleureuse. Ces rendez-vous, désormais bien ancrés dans notre calendrier, rencontrent toujours un franc succès auprès des clubs invités.

La vie du club, quant à elle, a continué de battre son plein. Chaque mercredi, samedi et dimanche, les membres se retrouvent au Pavillon Carlo Canale pour partager leur passion du jeu, mais aussi des moments de convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié. Une trentaine de participants répondent régulièrement présents à chaque ouverture.

Les repas organisés les derniers mercredis du mois ont également connu un beau succès. Très appréciées, ces soirées ont parfois affiché complet, au point de devoir refuser des inscriptions, faute de places disponibles.

Habituellement, un concours interne vient clore le premier semestre avant la pause estivale. Toutefois, en raison des travaux initialement prévus dès la fin mai, nous avons pris la décision de ne pas organiser cette édition en 2025.

Le boulodrome a ainsi fermé ses portes à la fin du mois de juin, avant le début des travaux fin août.

Le 20 septembre, plus d'une vingtaine de membres ont pris part à la sortie annuelle, un moment toujours attendu, propice à la détente et au partage en dehors des terrains.

L'Assemblée générale s'est tenue le 12 novembre à Meinier, sous la présidence de Jacques Volery. 51 membres étaient présents et 14 excusés, témoignant de l'intérêt porté à la vie de notre société, qui comptait alors 88 membres.

Après sept années à la tête du club, Jacques Volery a annoncé sa démission du comité, tout comme Christian Sudan. Les cinq autres membres ont accepté de poursuivre leur engagement, et la nouvelle composition du comité a été présentée comme suit:

Chantal Steinmann, présidente
Bernard Obrecht, vice-président
Philippe Küffer, trésorier
Eddy Grégoire, membre
Matteo Greco, membre

Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme et validée à l'unanimité par acclamation. Dans l'intervalle, Chantal assurera également le secrétariat, le temps que le nouveau comité prenne pleinement ses marques.

Il est important de rappeler que notre boulodrome, construit en 1981 par les membres eux-mêmes, est le fruit d'un engagement remarquable. Entièrement financé par l'Amicale grâce à l'organisation de grandes fêtes villageoises entre 1979 et 1987, ce pavillon a vu le jour également grâce au soutien de la commune de Corsier, qui a généreusement mis le terrain à disposition.

Aujourd'hui, c'est avec impatience et enthousiasme que nous nous réjouissons de reprendre nos activités et de redécouvrir le Pavillon Carlo Canale, dont la rénovation s'achèvera à la fin mars 2026. Nous adressons d'ores et déjà nos sincères remerciements aux autorités de la commune de Corsier ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans ce projet pour la qualité du travail accompli.

Texte rédigé par Chantal Steinmann
Présidente





COHERANCE

L'année a bien recommencé pour l'ensemble vocal Coherence dont 35 choristes se retrouvent chaque jeudi pour préparer les concerts du mois de juin.

Nous avons pu donner nos trois concerts en plein air, les 5, 12 et 19 juin dans les communes d'Hermance, d'Anières et de Corsier. Concernant ce dernier concert, cela a été une grande première, car nous avons joué de malchance les années précédentes, la pluie étant régulièrement au rendez-vous. Nous avons été accueillis dans une magnifique demeure du chemin des Bûchilles, dont le cadre se prêtait fort bien au programme français de l'époque romantique.

Le programme Une Nuit Romantique a proposé un parcours musical sensible et évocateur autour d'œuvres de Camille Saint-Saëns, Claude Debussy, Gabriel Fauré et Charles Gounod. Cette traversée sonore était ponctuée de poèmes, déclamés par Alain Baruchel, créant un dialogue subtil entre musique et parole.

Les trois publics ont été ravis de redécouvrir la musique de ces différents compositeurs français. Environ 90 personnes étaient présentes à Hermance, 120 à Anières et 150 à Corsier. Nous avons été accompagnés d'un jeune pianiste dynamique et talentueux, Benjamin Delpouve. À noter également que chaque représentation a nécessité la livraison et l'installation d'un piano à queue dans des jardins privés, impliquant une logistique conséquente et une organisation technique rigoureuse afin de garantir la qualité des concerts dans ces lieux non conventionnels.

À la demande de la cheffe de chœur, Olivia Peccoud, un quatrième concert a eu lieu à l'occasion de son examen de fin d'étude à la Haute école de musique de Genève, dans la salle Willy Buard de la commune de Collonge-Bellerive. Cette représentation s'est déroulée dans un cadre privé, sans communication publique ni affichage ouvert, l'accès se faisant exclusivement sur invitation. Pour cette raison, aucune collecte n'a été organisée lors de ce concert. Le chœur a pu pleinement profiter de la belle acoustique de cette salle.

Sortie du chœur à Jaun (FR)

Le 29 mai, jour de l'Ascension, l'association Coherence a organisé une sortie à la journée à Jaun, dans le canton de Fribourg pour remercier l'implication des choristes lors des différentes manifestations. 26 d'entre eux ont eu le plaisir de chanter au Cantorama de Jaun, un lieu emblématique offrant une acoustique propice à l'écoute et à la mise en valeur des voix. Cette journée a également été l'occasion de partager un moment convivial autour d'une excellente fondue fribourgeoise. Le déplacement s'est effectué en voitures privées, grâce à la disponibilité et à l'engagement de plusieurs membres qui ont accepté d'assurer le transport, ainsi qu'au prêt du minibus de la commune. Cette sortie a largement contribué à renforcer les liens entre les choristes et à nourrir une ambiance chaleureuse et fédératrice au sein du chœur.

Stage d'été junior du 30 juin au 4 juillet 2025

Cet été, pour le stage de musique et scène, nous avons opté pour le travail et l'échange autour des émotions, du soutien collectif et de la rencontre fortuite.

Tous ces éléments ont été intégrés dans l'écriture d'un spectacle fait sur mesure se déroulant dans la nature: un camping sauvage, construit par des enfants en vacances au bord d'une rivière. Un autre groupe d'enfants, fatigué de sa randonnée, trouvant ces lieux vides, occupe l'espace. Mais une histoire abracadabrante va les faire partir à la recherche d'une de leurs amies, qui, pendant son périple, a découvert une grotte préhistorique. Les deux groupes d'enfants doivent trouver une solution en commun pour sauver leur amie et la sortir de là.

La construction des décors et le travail scénique de la semaine ont permis aux enfants d'apprendre quelques notions de la période préhistorique pour leur plus grand plaisir. Ils ont imité les tigres à dent de sabre et les mammoths pour finir tous autour d'un feu de camp. 7 enfants du Foyer d'Anières et 14 enfants de la région, se sont unis pour présenter deux beaux spectacles au foyer des 5 Colosses et à leurs parents, le dernier jour de la semaine.

Un concours d'affiche et un goûter ont réuni les 21 participants, ainsi que deux aides et deux encadrants adultes.

Concerts de Noël

La reprise du chœur a eu lieu le 19 août 2025 en vue de préparer le programme du concert de Noël qui comprenait 3 concerts sur la commune de Corsier et sur la commune voisine de Veigy.

La trentaine de choristes s'est réunie de nouveau tous les jeudis pour chanter et préparer le programme de fin d'année.

Celui-ci était entièrement dédié à des œuvres du compositeur Felix Mendelssohn Bartholdy (1809-1847). Les pièces proposées à l'occasion étaient des performances mettant en valeur plusieurs qualités du chœur: *a capella* pour Zum Abendsegen et Jesus meine Zuversicht, le déploiement de la ligne musicale romantique avec le premier chœur du Psaume 42, le dialogue avec la soliste dans le Psaume 55 et l'expression d'une dynamique plus dramatique avec l'oratorio inachevé, Christus. Ces mélodies facilement accessibles avaient le but d'inviter le public à l'introspection et à la méditation.

Le pari était pourtant risqué pour la partie instrumentiste. Comment faire avec onze musiciens, un accompagnement initialement prévu pour vingt-cinq? Il a alors fallu l'ingéniosité de garder seulement les lignes mélodiques nécessaires permettant le minimum musical essentiel à la réalisation. Ce fin équilibre a permis au chœur de rester sur la même ligne directrice que l'année dernière, en termes d'exigence de programme.

Les trois concerts ont eu lieu les:

- vendredi 12 décembre à l'église de Veigy
- samedi 13 décembre, à l'église de Corsier
- dimanche 14 décembre, à l'église de Corsier

Comme les années précédentes, l'église était comble et l'ensemble des musiciens et choristes ont eu le plaisir de partager un verre de vin chaud et quelques pâtisseries avec le public à la fin des concerts, notamment à l'occasion de la fenêtre de l'Avent.

Texte rédigé par Isabelle Augsburgur



ASSOCIATION CORSIER ARTS & LOISIRS (CAL)

Cette nouvelle association a vu le jour fin octobre 2025 au sein du village de Corsier. Elle a pour but de développer l'animation socio-culturelle et les échanges intergénérationnels sur la commune.

Elle est composée d'un comité de 3 personnes, soit:

- Présidente: Bénédicte ETIENNE
- Vice-présidente/Secrétaire: Carine BARRAUD
- Trésorière: Annabelle DUCATILLON

A ce jour, l'association compte 8 familles membres.

La première manifestation organisée par l'association a été les «fenêtres de l'avant» en collaboration avec la mairie. Durant ce moment de partage, nous avons reçu la visite du Père Noël pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Fort de ce premier succès, l'association souhaite poursuivre sur cette lancée en proposant d'autres activités et en multipliant les rencontres entre les habitants de Corsier.

Texte rédigé par Bénédicte ETIENNE



ASSOCIATION DE LA FÊTE DE LA COURGE

La Fête de la Courge prépare son avenir!

Constituée en décembre 2025, l'Association de la Fête de la Courge aura le plaisir d'organiser la manifestation dès l'édition 2027.

Pour faire perdurer cette fête emblématique chère à Corsier, nous invitons chaleureusement toutes les personnes intéressées à rejoindre l'association ou à prendre contact avec son comité pour toute question en lien avec l'organisation.

Contacts:

Coprésidence: Daphné Zwygart et Geoffroy Sirolli
daphne.zwygart@gmail.com // geoffraysirolli@gmail.com

Texte rédigé par Daphné Zwygart et Geoffroy Sirolli

ASSOCIATION DES AMIS DU FOUR A PAIN



L'année 2025 a été une année particulièrement riche pour notre association.

En effet, pas moins de 7 fournées ont été organisées à l'intention des habitant.e.s de Corsier:

- Le 23 janvier, nous avons débuté l'année avec une fournée d'environ 150 pains qui ont été offerts à la population lors des Vœux de l'Exécutif.
- Nos traditionnelles fournées ont eu lieu les 12 avril, 17 mai «en collaboration avec la Journée de sensibilisation de la commune», 6 septembre et 1^{er} novembre 2025.
- Chacune de ces rencontres est l'occasion de confectionner ensemble du pain que nous préparons le vendredi soir, pour le cuire entre «amis» le samedi aux alentours de 11h00.

- Le point d'orgue de l'année 2025 aura certainement été la première Fête du Four à pain qui s'est tenue le dimanche 15 juin et qui a attiré près de 200 personnes qui sont venues visiter le marché de producteurs et artisans locaux, participer aux animations de la journée, telles que l'atelier de confection de tresses, ou simplement prendre l'apéritif ou déguster une portion d'effilochée de bœuf au son de la musique du groupe «Les Manouches du Mardi».
- La Fête a malheureusement été interrompue par un orage violent qui a momentanément fait fuir le public... qui est revenu en plus petit nombre tout au long de l'après-midi.
- L'année s'est clôturée dans une ambiance chaleureuse et conviviale par les fenêtres de l'Avent organisées conjointement avec le Tennis Club de Corsier le 10 décembre.

Texte rédigé par Andreas Linder, Denis Waechter et Rossana Gambin



ASSOCIATION DES CAISSES À SAVON (ACSC)



À Corsier, certaines journées s'élancent autrement. Celles où l'on se retrouve, où l'on rit un peu plus fort et où une simple route devient le théâtre de toutes les audaces. Depuis plus de 35 ans, la Course des CaisSES à Savon fait partie de ces moments qui comptent.

En 2025, 79 participants se sont élancés sous les regards d'un public fidèle.

L'année a été rythmée par le déménagement de notre local de stockage et de réparation, jusqu'alors situé sous l'école. Grâce au soutien de la commune, une nouvelle solution a été trouvée dans un lieu bien connu des familles, à proximité des activités parascolaires.

Le comité s'est renforcé avec l'arrivée de deux nouvelles personnes, venant soutenir l'engagement déjà précieux de près de 70 bénévoles. Derrière chaque descente, il y a tout ce qui ne se voit pas: des idées qui prennent forme, des mains qui s'activent et une énergie collective qui fait vivre la manifestation.

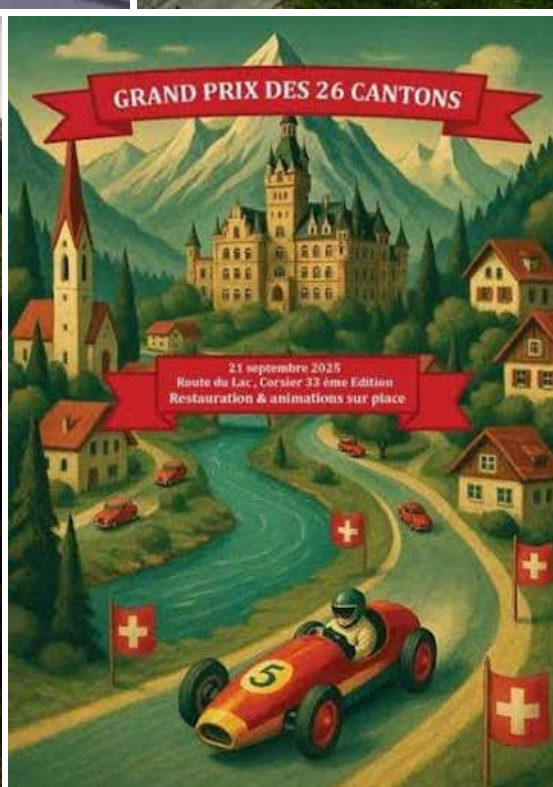
L'affluence a été impactée par la tenue simultanée d'événements d'envergure, notamment le SailGP de Genève, ainsi que par la Fête de la pomme à Meinier. La météo nous a également contraints à écourter la journée. Malgré cela, l'essentiel est resté intact: un moment de partage, porté par une dynamique locale et un engagement collectif qui permettent à la manifestation de se renouveler, année après année.

Cap sur 2026

Afin d'éviter tout chevauchement de calendrier, la prochaine édition aura lieu le dimanche 6 septembre 2026.

Elle se déclinera autour du thème «La course aux étoiles de Corsier». Une invitation à imaginer, à créer, à s'amuser ensemble. Au fil des éditions, ce ne sont pas seulement des caisses qui prennent de la vitesse à Corsier, ce sont surtout des liens qui continuent à se tisser.

Texte rédigé par Natacha Raccimolo



ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE DE CORSIER (AICC)



Fondée en février 2024, l'Association des Intérêts de la Commune de Corsier (AICC) est née d'une mobilisation citoyenne face au projet de réquisition de l'abri PC du poste de commandement par l'Hospice général. Cette démarche visait à défendre des conditions d'accueil dignes pour les personnes migrantes, tout en veillant à préserver le cadre de vie et la sécurité des enfants du village.

L'année 2025 a permis de consolider les actions initiées dès la création de l'association, tout en développant de nouvelles activités ouvertes à l'ensemble de la population.

L'AICC continue notamment d'animer un groupe WhatsApp citoyen, devenu un véritable outil de communication locale, facilitant l'échange d'informations, l'entraide et le renforcement des liens entre habitants.

Parmi les faits marquants de l'année:

- **Mars 2025 – Récolte de mégots**, organisée en partenariat avec Stop2drop: une action de sensibilisation environnementale ayant mobilisé enfants et adultes autour de la propreté de l'espace public.
- **Septembre 2025 – Mobilisation contre la Voie Bleue de Corsier**: organisation d'un stand d'information, d'une manifestation sur les quais le 15 septembre, en partenariat avec l'association Sauvons la Baie de Corsier, ainsi que le lancement d'une pétition et l'envoi de courriers aux autorités, afin de sensibiliser aux enjeux liés à ce projet.
- **Septembre 2025 – Caisses à savon**: tenue d'un stand destiné aux enfants, contribuant à leur participation active à la vie locale à travers des activités ludiques.
- **Octobre 2025 – Fête de la courge**: organisation d'un stand avec l'action «Une courge pour un plat», initiative participative et conviviale ayant rencontré un vif succès auprès des habitants.
- **Novembre 2025 à avril 2026 – Cours d'échecs**: mise en place d'un projet pilote destiné aux enfants dès 6 ans, avec des sessions

régulières s'étendant sur plusieurs mois. Ce programme a suscité un intérêt encourageant et devrait déboucher sur une offre structurée proposée aux enfants corses dès la rentrée 2026.

- **Décembre 2025 – Organisation d'une fenêtre de l'Avent**: moment convivial ayant permis de rassembler les habitants dans une ambiance chaleureuse et festive.
- **Décembre 2025 – 2^{ème} édition de l'action «Un dessin pour un sourire»**: cette initiative intergénérationnelle a permis l'envoi de 134 enveloppes destinées aux aînés ainsi que 26 enveloppes adressées aux employés communaux, contribuant à renforcer les liens au sein de la communauté.

L'association confirme ainsi son rôle d'acteur local engagé, en développant des projets favorisant les échanges intergénérationnels, la solidarité et la participation citoyenne.

Perspectives 2026

En 2026, l'AICC poursuivra le développement de ses actions en mettant l'accent sur le renforcement du lien social et le rassemblement des habitants.

Les priorités incluent l'extension de l'action «Un dessin pour un sourire», avec un objectif de 435 enveloppes afin de toucher l'ensemble des aînés de la commune, ainsi que la mise en place d'une marche solidaire destinée à favoriser des promenades sécurisées pour les aînés.

L'association prévoit également le lancement de nouvelles activités conviviales, telles que des cours de yoga à Corsier-Port et les Tables du Printemps, tout en pérennisant des initiatives existantes comme les cours d'échecs pour les enfants.

Enfin, le développement du groupe WhatsApp citoyen restera un axe central afin de renforcer l'information, l'entraide et la cohésion au sein de la population.

Texte rédigé par Kira Andreasson. Présidente



ASSOCIATION PAWPAP



Par amour du Vivant

Depuis le printemps 2024, l'Association PawPaw œuvre à la sensibilisation de la jeunesse genevoise au respect de la Nature et à la préservation de la biodiversité, à travers des ateliers créatifs, éducatifs et ludiques: **«les Ateliers du Vivant»**. Composée d'éducatrices nature et de jardiniers, l'équipe d'animation pédagogique du Parc PawPaw accompagne les enfants dans la découverte des richesses de la Nature et des merveilleuses interactions du Vivant de manière amusante, collaborative et bienveillante.

Au cours de l'année 2025, l'Association PawPaw a confirmé son rôle d'acteur engagé dans la sensibilisation des jeunes publics à la nature, à la biodiversité et aux équilibres du vivant. À travers ses «Ateliers du Vivant», elle propose une approche immersive, concrète et accessible, favorisant l'apprentissage par la collaboration, l'expérience et la créativité.

Une fréquentation en forte croissance

En 2025, plus de 500 enfants ont été sensibilisés au respect de la Nature et aux bienfaits de la biodiversité par l'Association PawPaw (~300 en 2024).

Parmi eux, près de 338 enfants ont été accueillis directement au Parc PawPaw pour une journée nature incluant un Atelier du Vivant, tandis que d'autres ont pu profiter d'animations nature au sein même de leurs établissements scolaires.

Cette progression significative par rapport à 2024 témoigne de l'intérêt croissant des institutions et du public pour les activités proposées.

Des ateliers ludiques et pédagogiques

Les Ateliers du Vivant ont permis aux enfants de découvrir la nature à travers des activités concrètes et créatives:

- fabrication de sifflets en bois de sureau et découverte des grands arbres
- créations artistiques à base de matériaux naturels et sculptures en terre
- construction de nichoirs à oiseaux et d'abris pour la petite faune
- parce que l'on sème (lumière sur les graines et la multiplication végétale)
- découverte de la magie du compostage et des jardiniers de l'ombre
- impression végétale et exploration sensorielle (Tataki Zomé, technique japonaise)
- découverte du fascinant monde fongique et de la culture de champignons

Ces expériences favorisent la curiosité, la coopération et le respect du vivant.

Un accueil diversifié d'institutions de l'enfance genevoises

Le Parc PawPaw a accueilli de nombreuses structures de la petite enfance en 2025:

- écoles primaires genevoises (Chandieu, Liotard, Luèchepelet, Bernex, Conches)
- crèches et jardins d'enfants, notamment de Corsier (La Pomme, L'île aux Mômes)
- groupes associatifs et d'instruction en famille (IEF, Nature & Education)

Perspective

L'association s'inscrit également dans des dynamiques locales en participant à des événements de sensibilisation, notamment la Semaine Sans Écrans qui sera organisée par l'APEC en mai 2026, durant laquelle des Ateliers du Vivant seront proposés.

Des activités régulières: les Mercredis PawPaw

En partenariat avec l'Ecole en Forêt de Jussy, le Parc PawPaw a accueilli 18 enfants chaque mercredi durant l'année scolaire, dans le cadre de journées nature régulières.

Ces journées offrent une immersion suivie dans les cycles naturels et renforcent le lien des enfants avec leur environnement.

Perspective

Ce format sera renforcé avec une priorité d'accès accrue pour les enfants de Corsier dès l'année scolaire 2027/2028.

Une première expérience de centre aéré en juillet 2025

Durant l'été 2025, un centre aéré nature a été organisé au Parc PawPaw, accueillant 7 participants. Cette première édition a permis de poser les bases de ce format d'accueil.

Perspective

Fort de cette expérience, l'association proposera deux centres aérés nature à l'été 2026, avec des conditions préférentielles pour les enfants domiciliés à Corsier, afin de favoriser l'accès local.

Développement de jardins pédagogiques

En mai 2025, l'association a réalisé un deuxième jardin pédagogique à l'école primaire des Ouches, avec le soutien du Bureau de l'Intégration et de la Citoyenneté (BIC).

Ce projet comprend:

- une plantation collective d'une centaine d'espèces comestibles (~120 participants)
- une dizaine d'événements (ateliers du vivant, visites guidées et apéros jardin)
- des activités pédagogiques régulières avec les élèves (l'origine des plantes)

Ce lieu favorise à la fois l'apprentissage, la biodiversité et la cohésion sociale du quartier.

Structuration et ressources

Face à la croissance des activités, l'association PawPaw a renforcé son organisation avec l'engagement, dès septembre 2025, d'un collaborateur à temps partiel, contribuant au soutien des membres bénévoles actifs et à la pérennisation du projet associatif.

Un réseau solide de partenaires institutionnels genevois

En 2025, PawPaw a collaboré avec de nombreux acteurs publics et associatifs (écoles, associations de parents d'élèves, institutions communales et cantonales), consolidant son ancrage territorial et la portée de ses actions pédagogiques auprès de la jeunesse genevoise.

ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS ET CLUBS COMMUNAUX

Synthèse

L'année 2025 marque une étape clé dans le développement de l'Association PawPaw:

- une augmentation notable de la fréquentation du centre nature
- une diversification des activités pédagogiques et autres événements
- un renforcement des partenariats privés et publics
- le développement d'infrastructures éducatives durables

Parallèlement, les perspectives engagées témoignent d'une volonté claire de renforcer prioritairement l'accès des familles des communes CoHerAn au Parc PawPaw.

Texte rédigé par Philippe Yacoub
Responsable opérationnel



BADMINTON CLUB DE CORSIER



Nous accueillons durant l'année scolaire les joueurs adultes de la commune et de celles avoisinantes.

Nous avons eu cette année quelques nouvelles inscriptions et sommes actuellement environ 25 membres.

Les entraînements ont lieu sous forme de jeux libres les mercredis soir de 19h30 à 22h30, aucun cours n'est donné. En raison des travaux dans l'école, nous jouons à Choulex.

Le club est membre de l'ACGB (Association Cantonale Genevoise de Badminton) et de SwissBadminton. Il est représenté par une équipe

en 4^{ème} ligue (12 joueurs en 2025-2026) inscrite aux interclubs (région genevoise). Certains joueurs participent durant l'année aux tournois organisés à Genève et/ou en Suisse.

Un apéro est organisé après chaque rencontre interclubs et une soirée annuelle à lieu en fin de saison.

Nous jouerons encore la saison prochaine dans la salle de gymnastique de Choulex en raison des travaux prévus à Corsier et espérons vivement retrouver notre salle rapidement.

Texte rédigé par Jesse Wider. Président

BASIC SELF PROTECTION SYSTEM (BSPS)



En 2025, nous avons poursuivi nos activités à Corsier, puis à Anières et aux Contamines, en ville de Genève. Nous avons assuré près de 80 cours, de boxe chinoise et de self-défense, le mardi soir, à Corsier, puis à Anières et le mercredi soir, aux Contamines.

Nous proposons également un cours de gym-musculation pour femmes, tous les lundis soir, à Anières.

Depuis le mois de septembre et suite aux débuts des travaux à l'école de Corsier, nous donnons nos cours du mardi dans la salle des sociétés d'Anières.

Le fait marquant de 2025 a été la célébration des 10 ans de l'association. Pour marquer cet anniversaire, nous avons organisé un stage de découverte du self défense, le samedi 29 novembre, suivi d'un apéritif.

Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes, enfants et adultes. Nous avons également organisé et animé un stage, le 27 septembre, avec des instructeurs invités: Tom de Felice et Ingolf Gräbitz, élèves directs de Jesse Glover, premier élève de Bruce Lee

Notre club compte 32 membres actifs.

site web: www.selfdefense-geneve.com

courriel: bsps.association@gmail.com

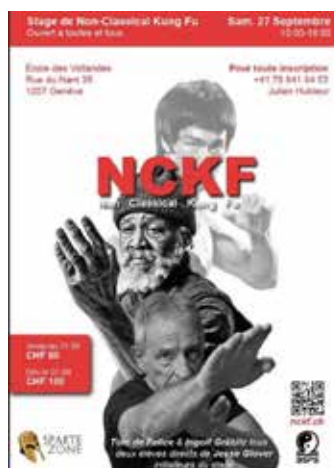
Instagram: [self.defense_nckf_geneve](https://www.instagram.com/self.defense_nckf_geneve) ou sur

Facebook: Basic self protection system – Self defense

Texte rédigé par Anne-Laure Roudaut



10 ans du Club BSPPS – 29.11.2025



Stage du 27.09.2025



10 ans du Club BSPPS – 29.11.2025



10 ans du Club BSPPS – 29.11.2025

CLUB DE BILLARD DE CORSIER



Le Club de Billard de Corsier a été fondé en 1989 par un groupe de jeunes de la commune.

À la fin de l'année 2025, nous étions 26 membres qui, tous, fréquentent assidûment le Club.

Nous avons deux tables à disposition dans un local des abris de la protection civile.

Nos tables, qui ont été remplacées par deux neuves le 4 janvier 2024, ont refait peau neuve en décembre 2025. La forte participation de nos membres use les tapis de celles-ci.

L'accès au local est possible tous les jours. Un groupe WhatsApp permet aux membres de se fixer des rendez-vous pour aller disputer quelques parties.

Activités

Nous organisons un tournoi interne par mois. Nous alternons ces tournois pour pratiquer les quatre disciplines du billard américain. Nous avons également organisé un tournoi par équipe pour la première fois.

Au cœur de la saison, nous organisons également un Challenge qui se

déroule tout au long de la saison. Lorsqu'un joueur a remporté trois victoires, le trophée lui revient.

Le club a mis en place un système de cours, destiné à faire progresser nos membres dans la pratique du billard. Quatre cours axés sur des thématiques bien précises ont eu lieu cette année.

Traditions

Le Club cultive également quelques traditions «gastronomiques» telles que:

- une fondue avant les fêtes de fin d'année;
- la couronne des rois au début janvier;
- un repas à la suite de l'assemblée générale annuelle;
- la remise du trophée du Challenge autour d'un repas dans un restaurant de la région.

Texte rédigé par Serge Gomez pour le comité

CLUB DE LOISIRS



Le Club de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les habitants de Corsier, dès 50 ans, un programme d'activités culturelles et de loisirs variés et conviviaux.

Les activités proposées par le club en 2025 ont rencontré un réel succès et la participation s'en est ressentie positivement.

En mai, le club de loisirs a accueilli un invité de marque, Monsieur Jean-Jacques Kissling, facteur de profession et oisif photographe du temps qui passe. Monsieur Kissling nous a fait découvrir la passion de son voyage effectué dans les années 1990. Il a parcouru en train l'ex URSS, l'Orient et la Mongolie.... Son récit, ponctué d'anecdotes et de belles photographies, relatant ses aventures, ses rencontres avec les autochtones, a captivé les nombreuses personnes présentes. A la fin de son passionnant résumé, Monsieur Kissling nous a présenté ses deux ouvrages: «Le Facteur» relatant avec humour sa vie professionnelle et «1993 une année utopique» récit de son fabuleux voyage. Tous ont continué de «voyager» en prenant le verre de l'amitié.

En novembre, le club de loisirs a eu une nouvelle fois le plaisir d'inviter Monsieur le Docteur Jean-Jacques Béné, qui a su, grâce à ses connaissances, captiver l'attention des nombreux participants. Cet agréable moment s'est terminé par un cocktail dinatoire, ce qui a permis des échanges d'idées, qui sont toujours appréciés et qui favorisent la vie du club.

A fin juillet, le club de loisirs a proposé une sortie aux «Jardins Secrets», proches d'Annecy. Le transport ainsi que l'entrée ont été offerts. Les différentes senteurs et les couleurs des plantes ont enveloppé le cœur des participants. Le soleil estival brillait divinement.

En novembre, une visite à Evian au Palais des Lumières a également rencontré un vif succès. Le club a volontiers offert le transport, une participation au repas, ainsi que les entrées au Palais des Lumières à tous les participants.

Les jeux suscitent toujours autant d'engouement. C'est une joie de se retrouver les jeudis pour faire plusieurs parties de jass. D'autres idées de jeux sont toujours les bienvenues.

Le terrain de pétanque étant ouvert à toute la population de Corsier, le club rappelle aux membres que des équipes peuvent se réunir pour jouer en tout temps.

Il faut souligner le fort intérêt de nombreux membres pour les spectacles proposés dans diverses salles et théâtre du canton, ainsi que les concerts dans la magnifique salle du Victoria Hall.

Le Club de loisirs propose une fois par mois à midi, une sortie au restaurant choisi dans la région d'Arve et Lac.

Le Comité remercie tous ses membres et se réjouit que le club puisse s'agrandir et que d'autres activités l'enrichissent.

Texte rédigé par Joëlle Martin Widmer
Présidente

CLUB NAUTIQUE DE LA BAIE DE CORSIER (CNBC)



Le Club Nautique de la Baie de Corsier a connu une saison 2025 positive, marquée à la fois par une forte activité et par des investissements significatifs en vue de son développement futur.

Grâce au soutien des communes de Corsier et de Collonge-Bellerive, la flotte de l'école a été renouvelée grâce à l'acquisition de trois catamarans Nacra 500, venant compléter les deux unités acquises en 2024. Ces catamarans plus modernes permettent ainsi d'élargir l'offre de formation ainsi que les possibilités de navigation pour les membres.

En fin d'année, le club a également fait l'acquisition d'un monocoque sportif de 6m80 (Longtze), offrant de nouvelles perspectives sportives et favorisant les échanges avec les clubs voisins déjà équipés de ce même bateau.

L'école de voile CoolCatSchool a accueilli 48 participants (32 adultes et 16 jeunes). Les activités ont été rendues possibles grâce à l'engagement de 30 bénévoles, actifs sur l'ensemble de la saison, de juin à septembre, ainsi que lors des sessions juniors de printemps et d'automne.

Nous avons également organisé deux camps de voile: un à la presqu'île de Giens durant le week-end du Jeune genevois et un camp junior au lac de Joux.

Sur le plan sportif, des équipages du club ont participé au championnat national suisse et mondial de F16. Mila Villemin et Loris Godel ont obtenu une 3e place au championnat national Suisse au Yacht Club de Genève et une 3e place chez les juniors aux championnats du monde aux Pays-Bas. La dynamique se poursuivra en 2026 avec de nouveaux jeunes prêts à découvrir ces compétitions.

Nous nous réjouissons de reprendre les cours de voile avec notre nouveau matériel et de transmettre notre passion à de nouveaux élèves dans notre belle baie de Corsier.

Cette année 2026 sera également très importante pour nous, car nous fêterons les 50 ans de notre club le 27 juin avec une régata et une soirée. Notre prochain camp du jeune Genevois se déroulera au lac de Come en Italie.

Texte rédigé par Laurent Bollondi
Président



CORSIER HANDBALL CLUB



Une saison de structuration, de progression et de rayonnement local

La saison 2024–2025 du Corsier Handball Club marque une étape importante dans le développement du handball sur la rive gauche genevoise. Elle a été caractérisée par la mise en place d'un partenariat structurant avec le Handball Club des Eaux-Vives, donnant naissance à une entité commune engagée en compétition sous le nom de Rive Gauche Handball. Cette collaboration a permis de mutualiser les ressources, d'élargir l'offre sportive et de renforcer la visibilité du handball auprès des jeunes.

Au total, 91 athlètes ont été engagés au sein de cinq équipes (Hommes, M17, M15, M13, M11–M9). Le club a poursuivi ses efforts de développement en menant une campagne active de promotion dans les écoles, incluant la distribution de plus de 5'000 flyers et l'organisation de nombreux cours d'essai. Cette dynamique vise à assurer la relève et à ancrer durablement la pratique du handball dans la région.

Sur le plan sportif, la saison a été marquée par plusieurs performances notables. L'équipe masculine a réalisé un parcours remarquable en terminant première de son championnat de 3e ligue (H3), décrochant ainsi une promotion en H2, soit une deuxième montée consécutive. Les équipes juniors ont également montré des progrès encourageants, notamment les M17, finalistes de la coupe régionale, et les M15, qui ont confirmé leur progression tout au long de la saison. Les catégories plus jeunes (M13 et M11–M9) témoignent d'une base solide et en expansion, essentielle à la pérennité du club.

Par ailleurs, plusieurs joueurs du club ont été sélectionnés au niveau cantonal, confirmant la qualité de la formation dispensée. À souligner

également, le parcours de Manuel Fertuzinhos, convoqué avec l'équipe nationale portugaise M17, avant de rejoindre le projet LNB du Chênois Genève Handball.

L'organisation des entraînements sur plusieurs sites (Corsier, Meinier, Gradelle et Eaux-Vives) a nécessité une coordination importante. Le travail du responsable technique et des entraîneurs a permis de maintenir un encadrement de qualité, malgré les contraintes logistiques.

Au-delà du terrain, le club a été actif dans la vie locale, participant à divers événements communaux et organisant des activités fédératrices (tournoi parents-enfants, ventes de soutien, déplacements sportifs). Ces initiatives contribuent à renforcer le lien social et l'ancrage du club dans la commune.

Sur le plan financier, la saison se conclut par un retour à l'équilibre, soutenu par l'engagement des sponsors et l'ajustement des cotisations. Le développement du sponsoring reste toutefois un axe prioritaire pour les années à venir.

Enfin, le club tient à remercier l'ensemble de ses partenaires institutionnels, ses bénévoles, ses entraîneurs, ainsi que les parents et les athlètes, dont l'engagement constitue le socle de cette réussite collective.

Perspectives 2025–2026: poursuivre la structuration du projet Rive Gauche Handball, renforcer les effectifs et consolider l'encadrement, tout en continuant à promouvoir activement le handball auprès des jeunes de la région.

Texte rédigé par Rui Fertuzinhos. Président



Equipe M17 après la finale de la coupe régionale 2024-2025



Equipe H3, saison 2024-2025



Equipe M9-M11, tournois 2024-2025



Equipe M13, championnat 2024-2025

FC COHERAN



Nos équipes Juniors ont mis le feu sur les terrains du canton, enchaînant des performances à couper le souffle. Avec plus de 170 jeunes talents, dont une école de foot en ébullition avec plus de 65 mini-stars (4-8 ans), l'avenir du club est plus dynamique que jamais!

Nos équipes actives n'ont pas été en reste, avec une fabuleuse 3^{ème} place arrachée de haute lutte fin mai pour notre équipe phare en 3^{ème} ligue, et un maintien pour notre 2^{ème} équipe lors de sa 1^{ère} saison en 4^{ème} ligue.

Nos trois équipes des Seniors de +30 et ceux des +40 continuent de faire honneur au maillot du FCC, semaine après semaine, avec une passion intacte.

Avec près de 300 membres, le club a enflammé l'année avec des événements mémorables:

- Tournoi de l'Ascension: un mercredi soir de folie!
- UBS Football Festival: 12h de travail mais quelle belle expérience!
- 3^{ème} étape du Tour du canton pédestre: moment mémorable aux Tattes avec + de 200 coureurs!
- Stand du 1^{er} août à Hermance: ambiance festive garantie!
- Fête de la Courge à Corsier: des racleurs en feu!
- Escalade de l'école de Corsier: des beaux déguisements!
- Team FCC à la Coupe de Noël: un souvenir formidable!

Juillet et août ont été synonymes d'action avec cinq semaines de camps «Multisport» en collaboration avec nos voisins du Tennis d'Hermance,

sans oublier deux semaines dédiées au «Foot», avec le COHERAN FOOTBALL CAMP, un événement incontournable qui a rassemblé 60 participants survoltés la semaine avant la rentrée scolaire.

Un stade flambant neuf, une nécessité pour un club!

Le comité du club a continué à se démener sans relâche avec les autorités des trois communes du CoHerAn pour faire avancer le projet de nouveau stade, un rêve attendu par tous depuis 2009.

Ce projet est crucial pour le maintien d'un club de football dans la région dans le futur proche.

Un immense MERCI à ceux qui font vivre la passion!

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui soutiennent nos équipes sur le terrain, les bénévoles dévoués qui œuvrent sans relâche pour nos joueurs, et l'équipe Buvette, véritable pilier de l'ambiance et de la convivialité au sein du club.

Merci également à nos partenaires fidèles, qui nous accompagnent année après année dans notre développement.

Enfin, un immense merci aux personnels administratifs des trois communes du CoHerAn pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année.

Texte rédigé par le comité du FC Coheran



LA FERME FORAINE BONAVENTURE

«Vivre la nature au rythme des ânes et des enfants»

Nichée sur les hauts de Corsier, la Ferme Foraine Bonaventure ne passe pas inaperçue dans le paysage genevois. Elle se repère de loin par le grand tipi qui se dresse sur ses terres, entouré d'un chapiteau, de nombreuses roulottes et d'un rond de longe.

De près, cette ferme se distingue des autres par la variété des animaux qu'elle abrite: une trentaine d'ânes, mais aussi des lamas et des alpagas, et puis des chèvres, chevaux, poneys et autres bêtes à plumes, à poil ou en laine qui réjouissent celles et ceux qui vont à leur rencontre.

C'est dans ce lieu grouillant de vie que Bonaventure et sa compagne Marie-Alice accueillent depuis 2009 des centaines d'enfants. Tous sont les bienvenus, quel que soit leur origine ou leurs difficultés de vie. Dans ce cadre bucolique et bienveillant, ils vont connaître le bonheur de pouvoir toucher des animaux et d'en prendre soin. Ils vont s'amuser et pratiquer diverses activités de plein air qui leur font découvrir une autre manière d'être ensemble dans la nature. C'est ici que de jeunes citadins commencent à tisser un lien précieux entre ville et campagne.

Chaque année, du printemps à l'automne, plus de 800 enfants se déplacent à Corsier pour faire une course d'école d'un jour ou un camp résidentiel pendant les vacances scolaires.

En 2025, ce sont 21 classes enthousiastes qui ont passé une journée dépayssante à la Ferme Foraine. Quant aux huit semaines de relâches scolaires, elles ont fait le plein de jeunes vacanciers restés sur place du lundi au vendredi, dormant dans les roulottes bien équipées, mangeant en plein air ou sous chapiteau et faisant leur toilette dans la roulotte

sanitaire. Seule une semaine de Pâques s'est déroulée «à la journée» pour les plus petits qui retournaient dormir chez eux avant de revenir faire un tour à dos d'âne.

Pour accueillir leurs jeunes hôtes dans de bonnes conditions, Bonaventure et Marie-Alice sont secondés par des monitrices et des moniteurs qui connaissent bien le fonctionnement du lieu puisque tous ont séjourné, enfants, à la Ferme Foraine. Et souvent plusieurs années de suite.

Ce cadre de rêve accueille encore d'autres générations: des après-midis destinés aux résidents d'EMS sont ainsi programmés en septembre. Les personnes âgées visitent la ferme et font connaissance avec ses animaux. Bonaventure leur offre un tour de chants de la Belle Epoque, accompagné de son orgue de barbarie.

La Ferme Foraine est gérée par une Fondation de droit privé présidée par Philippe Aegerter. Font également partie du conseil de Fondation Jean-Charles Rielle et Françoise Nydegger, sans oublier bien sûr Bonaventure et Marie-Alice Gyger qui dirigent et animent cette belle histoire depuis toujours.

Avant de s'installer à Corsier, tous deux avaient développé en 1995 déjà leur ferme pédagogique à Bernex. Cela fait donc plus de trente ans que les enfants de Genève bénéficient de ces accueils à la ferme. Quels petits veinards!

Texte rédigé par Françoise Nydegger





HERMANCE REGION RUGBY CLUB

Une année de passion, de partage et d'engagement

Depuis plus de cinquante ans, l'Hermance Région Rugby Club fait vivre le rugby au cœur de notre territoire. Né en 1971 de la volonté de quelques passionnés, le HRRC est devenu un club reconnu, rassemblant aujourd'hui joueurs, éducateurs, bénévoles, familles et partenaires autour d'une même passion.

Notre force réside avant tout dans les valeurs qui nous unissent: Honneur, Respect, Rigueur et Camaraderie. Ces principes guident chacune de nos actions et font du club un véritable lieu de vie où se côtoient toutes les générations.

Une école de rugby tournée vers l'avenir

Former les jeunes est la première mission du HRRC. Cette saison, l'École de Rugby a accueilli sept catégories, des U6 aux U19. Après un début d'année marqué par une baisse des effectifs, la dynamique est repartie à la hausse grâce à de nombreuses initiatives: adaptation des horaires pour les plus jeunes, passage à deux entraînements hebdomadaires, création d'une section «Rugby Découverte» pour faciliter l'intégration des nouveaux licenciés et organisation de séances destinées aux parents.

Le retour du camp d'été, réunissant une quarantaine de participants, dont plusieurs enfants découvrant le rugby, confirme l'attractivité du club et ouvre de belles perspectives pour les saisons à venir.

Au-delà de l'apprentissage sportif, l'École de Rugby transmet les valeurs qui font l'identité du HRRC: le respect, l'esprit d'équipe, la solidarité et le plaisir de jouer ensemble.

Une équipe seniors combative

La saison des Seniors a été particulièrement exigeante. Avec plus d'une quinzaine de joueurs blessés au cours du championnat, le groupe a dû faire preuve d'une remarquable capacité d'adaptation.

Malgré ces difficultés, l'équipe est restée compétitive et termine à la sixième place du championnat. Plusieurs rencontres se sont jouées sur de faibles écarts, témoignant du potentiel de l'effectif.

La saison aura également été marquée par une excellente nouvelle: cinq jeunes issus de la formation du club ont intégré l'équipe première. Une belle récompense pour le travail réalisé depuis plusieurs années au sein de l'École de Rugby et un signal encourageant pour l'avenir.

Les barons: l'expérience au service du club

Toujours aussi investis, les Barons poursuivent leur engagement auprès du HRRC. Entre leur participation au championnat vétérans suisse, leur présence au tournoi international de Valence et leur accompagnement des jeunes générations, ils jouent un rôle essentiel dans la transmission de l'esprit du club.

Leur implication auprès des nouveaux parents et des jeunes licenciés contribue pleinement à faire vivre la convivialité qui caractérise le HRRC.

Une année riche en moments de partage

Le rugby ne se limite pas aux entraînements et aux compétitions. Tout au long de l'année, les bénévoles se sont mobilisés pour organiser les manifestations qui rythment la vie du club.

Parmi les plus belles réussites de cette saison figure sans conteste la réalisation de l'album du club. Ce projet a constitué un véritable moment fédérateur, réunissant joueurs, éducateurs, bénévoles, parents et dirigeants autour d'un objectif commun. Bien plus qu'un simple album, il témoigne de l'identité et de la richesse humaine du HRRC.

Une gestion responsable au service du développement

Le fonctionnement du club représente un budget annuel de près de 200 000 francs. Grâce à une gestion financière rigoureuse, le club continue d'assurer l'entretien de ses infrastructures, du terrain et du Club House. C'est un engagement important rendu possible grâce au soutien fidèle des communes partenaires et des sponsors.

Construire l'avenir

Le comité poursuit plusieurs projets destinés à accompagner le développement du club: la rénovation de la grange Marius Berthet afin d'y créer de nouveaux espaces de stockage, une salle de réunion et un espace de préparation physique, la poursuite de la formation des éducateurs, le développement des effectifs et le renforcement de la convivialité autour du Club House.

Cette saison marque également la fin de l'aventure des Léman Flames sous leur forme actuelle. Le club tient à remercier chaleureusement toutes les joueuses, les bénévoles et les responsables qui ont contribué au développement du rugby féminin durant ces dernières années. Le HRRC reste pleinement engagé en faveur du rugby féminin et poursuivra sa réflexion afin de lui offrir un nouvel avenir.

Merci!

Le Hermance Région Rugby Club adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des communes partenaires, aux sponsors, aux bénévoles, aux éducateurs, aux parents, aux licenciés et à tous ceux qui contribuent, chaque saison, à faire vivre notre club.

Grâce à leur confiance et à leur engagement, le HRRC continue d'écrire son histoire tout en préparant l'avenir, fidèle à sa devise:

Honneur – Respect – Rigueur – Camaraderie

Texte rédigé par Hermance région rugby club



SAUVETAGE D'HERMANCE



MEMBRES – 165 au 31 décembre 2025

12 nouveaux membres et 11 démissions

SAUVETAGE

Formations et exercices

Événement	Date	Nombre d'inscrits
Formation - Équipier - Moins de 3ans #2	8 février	15
Formation Sauveteur #1	8 mars	6
Formation Sauveteur #2	23 mars 0	16
Formation Premier Secours	5 avril	5
Formation Andragogique	29 avril	1
Formateur Bateau section	3 mai	1
Journée des pilotes	10 mai	7
Formation Andragogique	15 mai	1
Formation voilier et engins sportifs	17 mai	1
Cours avec l'ESAMB	23 mai	3
COHERAN***	24 mai	19
Formation Andragogique	27 mai	1
Formation IAS 2	28 juin	2
Formation IAS 3 (Refresh)	2 juillet	1
Journée Juniors	13 septembre	3
Exercice ICARE	4 et 5 octobre	2
Formation BLS-AED	19 octobre	13
Journée motorisée	1 ^{er} novembre	1
Formation BLS-AED	1 ^{er} novembre	13
Formation IAS 3 (Refresh)	1 ^{er} novembre	1
Formation Formateur	2 novembre	12
Formation interne	15 novembre	15
Formation interne	6 décembre	13

***24 mai CoHerAn

Formation et exercice sur les accidents de plongée avec les étudiants ambulanciers de 2^{ème} année, les Samaritains, les pompiers volontaires de Corsier et Hermance, les plongeurs du CSO, la Rega, les infirmiers(ères) des HUG, le SMUR, les sections de sauvetage du Petit Lac.



Exercice CoHerAn 2025

Au total, 100 intervenants bénévoles et professionnels,

Vigies et interventions

- 132 jours de vigie
- 57 interventions
- 12 victimes évacuées en ambulance dans un centre hospitalier

De nombreuses surveillances de manifestations lacustres ont eu lieu, mobilisant également nos deux unités d'intervention (SailGP, Bol d'Or, Genève-Rolle-Genève, On the Water, triathlon, Lake Parade, feux d'artifice du Nouvel An, etc.).

Manifestations organisées

1^{er} août Participation avec la commune d'Hermance

Rame

Reprise des entraînements de rame début avril

Fin des entraînements mi-décembre

Nombre de rameurs: 30 Entraînements:

- 22 Lundi
- 30 Mercredi

Classements aux concours

Fête du Petit Lac:

- Rame femme 1^{ère} place.
- Rame homme 2^{ème} place.
- Course en ligne 3^{ème} place.
- Soir 5^{ème} place.

Nos activités sont bénévoles et nous accueillons volontiers de nouveaux membres, tant au niveau du sauvetage, que de la rame, dès 14 ans.

À la suite d'une demande de subvention du Sauvetage d'Hermance, la Commune de Corsier a participé à hauteur de CHF 140'000.- à l'acquisition d'un nouveau bateau d'intervention. D'un coût total de CHF 420'000.-, celui-ci a été financé à parts égales par les trois communes de CoHerAn.

Texte rédigé par Cédric Erb. Président de la Section



Fête du Petit-Lac 2025

TENNIS CLUB DE CORSIER



Le Tennis Club de Corsier va bien. Il comptait à fin 2025 450 membres dont environ une moitié étaient des juniors.

L'école de tennis se porte également très bien. Le nombre de cours, tant pour les adultes que pour les juniors, est en croissance constante et l'enthousiasme des professeurs et des élèves est intact. Nous le constatons tous les jours sur les courts mais également lors de nos tournois au printemps (doubles) et en automne (simples) auquel de plus en plus de juniors participent. Un grand merci aux professeurs qui n'hésitent pas à s'inscrire au tournoi double avec l'un de leurs élèves comme partenaire ou à accompagner les juniors lors de leurs rencontres inter-clubs pour les encourager.

Notre activité et nos cours de tennis sont affectés par la rénovation de l'école primaire et notamment la fermeture de la salle de gym, notamment pour la session des cours d'hiver, mais nos professeurs et élèves ont bravé le froid et fait des cours à l'extérieur entre novembre et février. Cette année, nous aimerions dans notre rapport mettre l'accent sur les événements organisés «hors tennis» et l'implantation de l'association dans la vie de la Commune.

Nous avons constaté que la proximité de nos courts avec l'école primaire incite beaucoup de juniors à venir au cours de tennis après l'école. Nous croisons également régulièrement des parents qui ont grandi à Corsier et qui ont, à un moment donné de leur enfance, pris des cours de tennis à Corsier du fait de cette proximité. C'est un plaisir que de constater

qu'aujourd'hui ils mettent leurs propres enfants au cours de tennis, et, souvent, l'envie de jouer leur revient, d'abord pour taper des balles avec eux, puis de rejouer avec des copains qu'on aura retrouvés, ou d'autres personnes du même âge que l'on aura rencontrés sur les courts.

Notre **apéro des vacances** en juin en est un parfait exemple. Organisé sous forme de buffet canadien, nous avons pu, un verre à la main, pu suivre nos juniors qui faisaient preuve de leurs compétences tennis-tiques sous l'œil avisé de leurs professeurs.

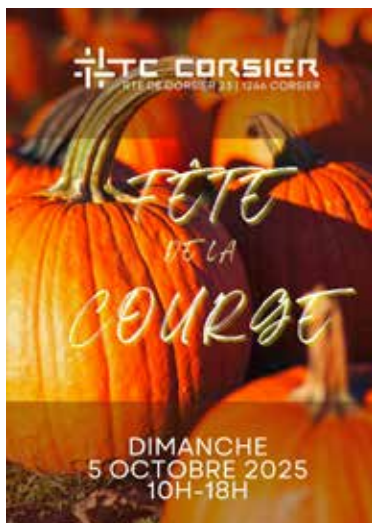
Le 31 juillet nous avons organisé notre traditionnelle **fondue**, avec nos «maître-queux ès fondue» aux fourneaux et une ambiance hiverno-estivale.

Début octobre nous avons tenu notre traditionnel stand de boissons et pâtisseries à la Fête de la Courge de Corsier qui nous permet chaque année de rencontrer d'anciens, d'actuels et, qui sait, futurs membres dans un cadre convivial et détendu.

Enfin, last but not least, début décembre nous avons coorganisé avec l'Association du Four à Pain notre **Fenêtre de l'Avent** à notre clubhouse. Il en a résulté une synergie parfaite, entre, d'une part, du pain et des quiches préparés par l'association et cuits sur place et, d'autre part, du vin chaud et des compléments préparés par notre club de tennis.

Une très belle soirée pour finir l'année en beauté.

Texte rédigé par le Comité du TC Corsier



VOVINAM VIỆT VO DAO



Être forts et unis pour être utiles

Notre devise, «Être forts et unis pour être utiles», est bien plus qu'un simple slogan. C'est: le battement de cœur qui anime notre association. Elle nous rappelle que notre force ne réside pas seulement dans nos muscles, mais dans notre capacité à tendre la main à ceux qui en ont besoin. Lorsque nous nous unissons pour soutenir des causes essentielles, en particulier l'enfance défavorisée et la lutte contre la pauvreté, nous ne faisons pas que donner: nous partageons une part de nous-mêmes. Chaque enfant que nous aidons, chaque famille que nous soutenons, est un reflet de notre propre humanité.

Unis, notre force se décuple. Unis, nous touchons des cœurs. Unis, nous sommes le changement.

Sous l'égide de l'AVVNG, notre Président et Maître, Tân Rousset, a initié et accompagné de nombreuses actions solidaires, soutenu par le Comité, les pratiquants et leurs proches. Ces initiatives visent à promouvoir le Vovinam Việt Võ Đạo, enrichir la vie culturelle et sportive des communes genevoises et vaudoises, et œuvrer bénévolement pour un monde plus solidaire à travers des galas de bienfaisance et des campagnes de collecte de fonds au profit d'organisations caritatives.

Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de changer la vie d'un plus grand nombre de personnes. Nous souhaitons contribuer à un avenir meilleur pour une région qui, malgré ses défis, possède un potentiel immense. Nous sommes convaincus que chaque action, grande ou petite, peut avoir un impact profond sur la vie des habitants de la province de Kon Tum. Située dans la région des Hauts-Plateaux du centre du Vietnam, Kon Tum est connue pour ses paysages montagneux et ses villages isolés. Ces communautés éloignées, souvent nichées dans des zones difficiles d'accès, souffrent d'un isolement qui limite l'accès à des services essentiels comme l'éducation, la santé et l'eau potable. Les infrastructures y sont rudimentaires, et les besoins fondamentaux restent souvent insatisfaits.

En décembre 2023, en étroite collaboration avec Maître Diệp Thanh Long de Ho Chi Minh, Maître Tân Rousset a lancé une collecte de fonds pour financer l'acquisition de vélos destinés à des élèves défavorisés de Kon Tum. Grâce à la générosité de son réseau, famille, amis, membres de l'AVVNG et de la FSVVV, nous avons pu offrir 47 vélos, facilitant l'accès à l'éducation pour des enfants vivant dans des zones reculées. À cette initiative s'est ajoutée une contribution remarquable de l'association SOS Enfants des Rues du Vietnam, présidée par Mme Marlyse Michaud, amie de longue date de notre Président et de notre

association, qui a permis d'offrir 71 vélos supplémentaires à une école primaire de Kon Tum.

Notre projet Espoir pour un Avenir Meilleur, lancé officiellement en 2024 par Maître Tân Rousset et Maître Diệp Thanh Long, a débuté par deux initiatives concrètes:

- L'amélioration de l'accès à l'éducation, à travers la distribution de vélos pour permettre aux élèves des zones reculées de rejoindre leur école.
- L'accès à l'eau potable, grâce à la construction de puits dans des villages isolés, réduisant les risques sanitaires liés à l'eau contaminée.

Pour le lancement de ce projet caritatif, un soutien exceptionnel nous a été accordé par une commune environnante (Genève, Suisse), qui a généreusement sponsorisé un puits, un système d'eau propre et de purification, et la totalité des 130 vélos que nous avons proposés dans notre programme 2025.

Ce geste de solidarité a eu un impact direct et durable sur les conditions de vie et d'apprentissage des enfants de Kon Tum et nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à cette Commune pour son engagement. En 2026, nous souhaitons aller plus loin. Forts de l'élan solidaire suscité par ces premières actions, nous élargissons notre engagement avec deux nouvelles priorités:

- **La distribution de chaises roulantes**, pour redonner mobilité et dignité aux personnes en situation de handicap.
- **La distribution de manteaux d'hiver**, pour protéger les enfants et les familles vulnérables du froid rigoureux des montagnes.

Ces quatre volets complémentaires forment un socle d'actions concrètes et durables, répondant à des besoins essentiels et contribuant à bâtir un avenir plus juste et plus humain pour les communautés de Kon Tum.

Nous soumettons donc notre demande de soutien avec l'espoir de poursuivre ensemble cette belle aventure humaine, et de faire grandir, avec vous, les racines de ce bambou solidaire.

(Extrait de notre dossier de parrainage pour le Việt Nam)

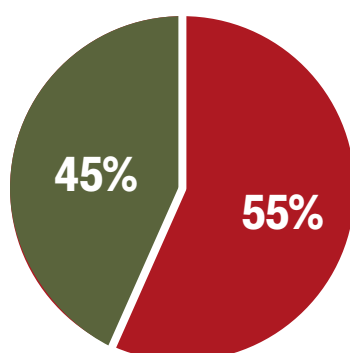
Texte donné par le Vovinam Việt Vo Dao



AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

En 2025, la commune de Corsier a soutenu plusieurs associations actives dans des domaines tels que la santé, la lutte contre l'isolement, la précarité, les discriminations, la violence ainsi que la promotion du développement durable.

- **Assoc. Carrefour-Rue & Coulou**
Aide aux personnes sans-abris ou démunies
 - **Assoc. Cerebral Genève**
Séjour de vacances, activités de loisirs pour des personnes avec une paralysie cérébrale
 - **Assoc. Dôme Seniors**
Soutien administratif et contre l'isolement des personnes âgées
 - **Assoc. Equi-page**
Activités thérapeutiques ou sportives avec des chevaux pour les personnes en situation de handicap ou maladie invalidante
 - **Assoc. f information**
Espace d'accueil et d'orientation, consultations sociales et juridiques pour les femmes et les familles
 - **Assoc. Insieme**
Courts séjours pour personnes avec une déficience intellectuelle
 - **Assoc. Le Trialogue**
Réseau de solidarité, accompagnement social, aide juridique, appui informatique, aide à la recherche d'emploi
 - **Assoc. Minds**
Prévention pour renforcer les comportements favorables à la santé Mentale
 - **Assoc. Resiliam**
Soutien les enfants et les jeunes de 0 à 24 ans confrontés à la maladie grave, au handicap, ou au décès d'un proche
 - **Assoc. Rêv'asion**
Emmener en montagne des jeunes en rupture, des jeunes issus de la migration ou encore des femmes atteintes de cancer.
 - **Assoc. SOS Femmes**
Lutte contre les discriminations et les stigmatisations des femmes, liées au genre, au travail du sexe ou à la migration. Insertion sociale et professionnelle
 - **Assoc. Voie F**
Espace de formation pour les femmes en situation de précarité socio-économique
 - **Glissement de terrain à Blatten**
Don pour construction de logements
- La commune soutient également l'action internationale en accordant des aides financières aux associations engagées à travers le monde.
- **Assoc. Kasa Komitas-Action-Suisse-Arménie**
Formation entrepreneuriat social en Arménie et aux jeunes citoyens d'Arménie
 - **Association 2nd Chance Swiss**
Formation de jeunes étudiants chirurgiens en Afrique subsaharienne spécialisés en chirurgie reconstructive
 - **Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi)**
Initiative Médicaments contre les maladies négligées
 - **Fond Suisse de déminage**
Assistance aux victimes de mines et reste explosifs de guerre en Irak et République centre africaine



■ En Suisse CHF 73'011.-
■ À l'étranger CHF 60'000.-

FONDS LAUBER CHAPEL

Il y a près d'un siècle, en l'an 1928, le 28 février, à trois heures du matin, le notaire s'est rendu au domicile de Mme Joséphine Lauber née Chapel, épouse de M. Antoine Lauber, pour recueillir son testament. Elle fera de la commune de Corsier son héritière universelle. Charge à elle d'exécuter fidèlement des dispositions précises.

Ainsi, la générosité de Mme J. Lauber a permis la création d'un fonds intitulé «Fonds Lauber-Chapel pour apprentissage et études», à disposition de la commune pour soutenir financièrement des jeunes Corsiérois pendant leurs études ou apprentissages.

Les demandes doivent être adressées au Conseil administratif, munies de tous les documents requis. La confidentialité des demandes et situations est garantie.

La demande de financement doit parvenir à la commune au plus tard le 30 juin de l'année en cours pour qu'elle puisse être prévue au budget de fonctionnement de l'année suivante.

Conditions d'octroi d'une aide financière:

- Être de nationalité suisse
- Résider sur la commune de Corsier
- Avoir entre 15 et 20 ans
- Débuter ou poursuivre un apprentissage ou des études secondaires
- Rencontrer des difficultés de financement

Aucune requête d'aide financière liée à la formation ou à l'apprentissage n'a été adressée à la mairie en 2025. Le capital des fonds se monte à 113'121.06 au 31.12.2025.

PERMANENCE JURIDIQUE

Durant l'année 2025, la permanence juridique de Corsier a accueilli et conseillé plusieurs habitants de la commune de Corsier mais également des communes environnantes.

Les problématiques soumise ont essentiellement concerné des conflits de voisinage, d'autorisations de construire ainsi que des procédures de séparation, respectivement de divorce.

Les personnes conseillées ont pu être avisées de leurs droits et, dans certains cas, dirigées vers des professionnels ou des structures telles que le Bureau de la Médiation.

Nous nous félicitons de l'accueil réservé par les habitants.

La permanence est assurée par Maître Mathieu Jacquérioz, avocat au barreau de Genève, les samedis sur rendez-vous à l'adresse électronique: permanence.corsier@gmail.com

Texte rédigé par Me Mathieu Jacquérioz

PLAN CANICULE

Le plan canicule a été activé les 28 juin et 8 août par le service du médecin cantonal.

À ces occasions, la Compagnie des sapeurs pompiers de Corsier a procédé à la distribution de trois bouteilles de 1,5 litre d'eau plate aux personnes de plus de 75 ans vivant seules ou ne bénéficiant pas d'une prise en charge par une institution de soins à domicile.

Ces interventions ont également permis de contrôler l'état de santé des bénéficiaires.

28 juin – 208 personnes figuraient sur la liste donnée par l'État dont:

94 présentes

114 absentes

8 août – 207 personnes figuraient sur la liste donnée par l'État dont:

106 présentes

101 absentes

Pour rappel: une canicule est déclarée lorsque les températures moyennes (jour/nuit) sont égales ou supérieures à 25° pendant 5 jours consécutifs, ou égales ou supérieures à 27° pendant 3 jours consécutifs.

ANIÈRES • COLLONGE-BELLERIVE • CORSIER • HERMANCE



SERVICE SOCIAL LITTORAL

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions importantes pour le service.

Tout d'abord, l'arrivée de deux nouvelles assistantes sociales a constitué une étape significative pour l'équipe. Ces recrutements ont impliqué une période d'intégration et d'adaptation nécessitant un investissement organisationnel et un accompagnement soutenu durant les deux premiers mois de l'année. L'appui de l'assistante sociale auxiliaire durant ces premiers mois a grandement favorisé l'insertion professionnelle des nouvelles collaboratrices auprès de l'équipe, des bénéficiaires et des partenaires.

Cette année a également été celle de la concrétisation de nouvelles formalisations de collaborations institutionnelles. Les signatures d'une convention avec l'Hospice général ainsi que d'une convention avec la Fédération genevoise de Désendettement (FgD) viennent renforcer le réseau de partenaires et offrent de nouvelles perspectives dans l'accompagnement des bénéficiaires, notamment par la mise en place d'une permanence mensuelle avec la FgD visant à vaincre la spirale de l'endettement.

Enfin, 2025 correspond également à un changement de législature au sein des communes, avec le renouvellement des différents Conseils administratifs, ainsi que l'arrivée d'un nouveau Secrétaire général et son adjoint à la commune de Collonge-Bellerive. Cette transition institutionnelle s'est accompagnée de divers ajustements et d'une réorganisation progressive des collaborations et des priorités, tout en conservant une continuité dans la mission, l'accompagnement des communiers et la qualité des prestations offertes à nos populations.

Le positionnement du Service social en arcade se confirme comme particulièrement judicieux. L'année 2025 a en effet été marquée par une augmentation du nombre de visites ainsi que des entretiens téléphoniques, ce qui témoigne de l'accessibilité du dispositif et de sa visibilité auprès de la population.

La fermeture de l'arcade de Corsier n'a, pour sa part, pas entraîné d'impact notable sur l'activité du service, confirmant la pertinence de cette décision organisationnelle.

Par ailleurs, les quatre communes partenaires ont décidé de renforcer la communication autour du service afin d'en améliorer la visibilité. De plus, les assistantes sociales ont participé à divers événements organisés par les communes, notamment les sorties des aînés, les vœux du maire ou l'accueil des nouveaux habitants. Elles ont également rencontré plusieurs partenaires tels que l'Hospice général, Trois Chêne Emploi, l'IMAD, l'EMS de la Tour, etc.

Les premières observations indiquent que ces efforts contribuent à une augmentation des prises de contact, tant en présentiel que par téléphone.

Je tiens à remercier ici, l'ensemble des collaborateurs du service, des mairies et des magistrats pour leur soutien, leur confiance et leur collaboration durant cette année.

Texte rédigé par Delphine Plantier
Responsable du Service

STATISTIQUES À CORSIER

Situations suivies en 2025

- 10 en 2022
- 12 en 2023
- 18 en 2024
- 23 en 2025

Etat des nouvelles situations 2025

- 9 en 2024
- 13 en 2025

La très grande majorité des habitants sollicite le service de sa propre initiative. Une petite partie est adressée par la famille, les voisins ou l'entourage, et le reste par le réseau de soin ou nos partenaires sociaux, préscolaire ou scolaire.

Répartition des aides financières

	Corsier	Paiements via Fondations	Demandes traitées
Accueil préscolaires			
Divers			
Impôts	320		4
Loyer + logements			3
Obsèques			3
Parascolaire (Activités Loisirs/ culturelles)			
Restaurant scolaire	300		1
Santé	1'557		1
Total	2'117		

En bref

Aide individuelle	Nb
Situations suivies (y compris les nouvelles situations)	23
Nouvelles situations	13
Entretiens téléphoniques hors suivi de situation	25
Évaluations sociales sans ouverture de dossier	18
Actions communautaires	
Atelier «Mes impôts, je gère!»	11
Action impôts	4
Permanence désendettement	4
Pro Senectute	2

Dossiers par tranche d'âge	18 à 24	25 à 44	45 à 64	+65 ans	Total
2025	0	5	10	8	23

Profil des habitants de la Commune sollicitant le service social:

Les Corsiérois nous sollicitent pour des problématiques diverses et variées (séparation, actionnement de droits, accompagnement administratif, soucis de santé mentale, endettement, etc.). Ils s'investissent dans des accompagnements à moyen ou long terme selon les besoins et sont globalement preneurs de nos recommandations.

INFORMATION & ORIENTATION

En septembre 2024, plusieurs indicateurs de monitoring ont été mis en place pour analyser la fréquentation du service, au-delà de l'accompagnement individuel de nos bénéficiaires.

Nombre d'entretiens téléphoniques avec une assistante sociale avant ouverture de dossier

Communes	2025
Anières	45
Collonge-Bellerive	112
Corsier	25
Hermance	11
Autres	8
Total	201

ATELIER IMPÔT POUR LES 18-25 ans

Objectif

Prévenir l'endettement et sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs. Proposer des ateliers pour soutenir les 18-25 ans dans l'élaboration de leur première déclaration d'impôts et la création de leur compte «e-dé-marches», avec la collaboration de taxateurs de l'Administration fiscale cantonale (AFC).

Transmettre des informations clés et des ressources documentaires aux jeunes majeurs pour bien entrer dans le monde des adultes.

Bilan

Ce projet est un succès. Les inscriptions et la fréquentation effective sont en hausse. Nous avons reçu de nombreux retours positifs de la part des jeunes et de leurs parents. La collaboration avec les collaborateurs de l'AFC est excellente et se poursuit au-delà des ateliers.

Répartition par commune/densité	Population 19-25	Participants	%
Corsier	211	11	5.2

Participation des jeunes de Corsier

- 6 en 2023
- 6 en 2024
- 11 en 2025

ACTION IMPÔTS

Objectif

Destinée aux personnes et familles à revenu modeste, cette action a pour but de lutter contre les taxations d'office et l'endettement des

personnes qui laisseraient de côté cette tâche obligatoire permettant de déclencher de nombreux droits financiers.

Bilan du nombre de déclarations remplies pour Corsier

- 3 en 2024
- 4 en 2025

PERMANENCE DÉSENDETTEMENT

En 2025, un partenariat de collaboration avec la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) a été conclu avec les communes du Service social littoral, Gy, Jussy et Meinier. Ce dispositif vise à renforcer l'accès de la population aux prestations spécialisées en matière de gestion de dettes et de rétablissement de la situation financière.

Objectif

La mission principale de cette permanence consiste à prévenir le surendettement et à mettre en relation les habitants rencontrant des difficultés d'endettement avec la FgD, laquelle intervient notamment dans la négociation de dettes et l'octroi, sous conditions, de prêts sur l'honneur sans intérêt destinés à favoriser un retour à une situation financière stable. Une permanence mensuelle est assurée chaque deuxième jeudi du mois au sein du Service social littoral, et cela depuis le mois de mars 2025.

Bilan pour Corsier

- 4 en 2025

PRO SENECTUTE

Objectif

Dans le cadre de la loi LRT-1 (prestations en faveur des personnes âgées), les communes d'Anières, Collonge-Bellerive et Corsier ont décidé de permettre aux personnes âgées d'avoir le choix de s'adresser soit au Service social littoral, soit à Pro Senectute pour autant que la personne puisse se déplacer auprès de cette dernière. Dans ce cadre, les communes susmentionnées prennent en charge le coût résiduel de la consultation après le versement des subventions fédérales, soit CHF 60.- de l'heure en 2025.

Bilan

Le nombre de personnes suivies par Pro Senectute est en baisse et reste anecdotique. Maintenir la convention fait sens afin de laisser le libre choix à des personnes de s'adresser à Pro Senectute si elles le souhaitent.

	Nb de dossiers	Contribution 2025	Tranche d'âge
Corsier	2	535.-	65 à 71 ans

HOSPICE GÉNÉRAL

En 2025, l'Hospice général et les communes représentées par le Service social littoral ont signé une convention de collaboration afin de définir leurs actions et d'atteindre les buts de la loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP).

Cette convention permet de clarifier les rôles de chacun, de faciliter la collaboration entre les deux entités et d'indiquer les prestations à disposition des bénéficiaires et des communiers, dans un souci d'efficacité et de qualité de l'accompagnement.

Une douzaine de communiers ont été orientés directement auprès de l'Hospice général par le Service social littoral.

ORGANISATION & RESSOURCES HUMAINES

Les horaires d'accueil de la réception du Service social littoral sont les suivants:

Mardi, jeudi et vendredi	10h30 à 12h
Mercredi	10h30 à 12h et de 14h à 16h

En 2025, le Service social littoral était composé de:

- Mme Delphine Plantier Responsable du Service à 80%
dont 50% pour le Service social littoral, y compris pour la coordination et direction d'équipe et 30% pour le service des affaires sociales de Collonge-Bellerive
- Mme Charlotte Ferrer Soler
Assistante sociale à 75 %
- Mme Kathleen Ryser
Assistante sociale à 80%

- Mme Corinne Dufay Demareux
Assistante administrative à 50%
dont 30% pour le Service social littoral et 20% pour le service des affaires sociales de Collonge-Bellerive
- Mme Yunha Oh
Assistante sociale auxiliaire à 100%
Du 01.01.2025 au 28.02.2025

HISTORIQUE

En 2022, les communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance s'unissent pour créer le Service social littoral, placé sous la responsabilité du service des affaires sociales de Collonge-Bellerive. Elles ont la volonté d'offrir un service social commun à leur population. Cette volonté s'aligne parfaitement avec les nouvelles demandes du canton en matière d'action sociale et notamment de soutien aux aînés.

BUT

Le Service social littoral a pour objectif principal de proposer une action sociale individuelle.

Il traite notamment des demandes d'information, d'aide et d'accompagnement social des personnes domiciliées sur les quatre communes.

La commune de Collonge-Bellerive développe également des actions de prévention, auxquelles chacune des parties peut participer.

PARTENARIATS

Action sociale individuelle

- Information, écoute et prévention
- Orientation et accompagnement individualisé, si nécessaire
- Aides financières subsidiaires, selon règlement communal

Partenaires

- Hospice général
- Fondation genevoise de Désendettement
- FgD Plateforme du réseau seniors Genève
- Service des prestations complémentaires
- SPC Office cantonal des assurances sociales
- OCAS
- Réseau de soins (imad, médecins, etc.)

Autres actions dites communautaires

- Action impôts – Aide au remplissage des déclarations d'impôts
- Ateliers «Mes impôts, je gère!»
- Ateliers administratifs Autonomia (18-25 ans)
- Permanence Désendettement

Partenaires

- Mandataire externe
- Administration fiscale cantonale
- AFC Association Autonomia
- Fondation genevoise de Désendettement – FgD



Texte rédigé par Delphine Plantier
Responsable du Service

Locaux Service social littoral. Crédit photo Irina Poppa

TROIS CHÊNE EMPLOI

Trois Chêne Emploi est une structure intercommunale destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Nous accueillons également les habitants des 10 communes partenaires d'Arve et Lac: Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres.

Nos usagers font appel à nos services de manière volontaire. Ils ont la possibilité de fréquenter notre structure sur rendez-vous, selon leurs besoins et de bénéficier d'un suivi individuel assuré par notre équipe de 5 conseillères en insertion professionnelle.

Trois Chêne Emploi a pour missions:

- Accueillir et analyser la situation socioprofessionnelle des personnes inscrites
- Élaborer un projet professionnel réaliste et définir une stratégie de retour à l'emploi
- Proposer un accompagnement et un coaching individualisé à un public varié (demandeurs d'emploi, jeunes en recherches d'apprentissage et personnes en reconversion)
- Constituer et optimiser les dossiers de candidature et préparer aux entretiens d'embauche
- Développer l'employabilité, identifier les opportunités d'emploi et renforcer l'autonomie dans les démarches
- Accompagner dans le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Rechercher des financements pour les projets de formation et d'insertion professionnelle
- Orienter et accompagner dans les démarches concernant le droit du travail
- Informer sur les assurances sociales
- Collaborer avec les acteurs économiques du canton dans le cadre de recrutements
- Travailler en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs: associations genevoises, Croix-Rouge genevoise, écoles de langues, centres de formation professionnelle, fondations, Hospice Général, OFPC, OCE, Réseau Trois Chêne, services sociaux communaux, SPMI, Trialogue, TSHM, etc.

Notre activité en chiffres

En 2025, 719 personnes ont été suivies, représentant 3'402 consultations.

Nombre de personnes suivies par commune

Chêne-Bougeries	153	Chêne-Bourg	247
Thônex	247	Arve et Lac	72

En 2025, nous avons accompagné 3 habitants de Corsier dans leur projet professionnel.

Financement des projets

L'accès à une formation reconnue en Suisse, ainsi que de bonnes connaissances linguistiques facilitent grandement une insertion durable sur le marché de l'emploi. La formation est donc un levier essentiel dans l'amélioration des profils des usagers que nous accompagnons. Toutefois, son financement nécessite des ressources dont nos usagers ne disposent pas toujours. Afin d'accéder à l'offre de formation, la construction d'un projet professionnel et de formation nécessite souvent une recherche de financement. De plus, pour certains métiers ou entreprises, un extrait de poursuite vierge est requis. Nos recherches

de fonds visent dans ce cas à lever ce frein à l'engagement. En 2025, 23 demandes de fonds ont été déposées, pour un montant total obtenu de 112'929 CHF.



Retour à une activité

Les parcours professionnels actuels ne sont plus linéaires. De ce fait, les étapes d'insertion sont aussi variées que les usagers faisant appel à nos services. Nous remarquons qu'un retour à un emploi fixe est souvent précédé d'un stage, d'un remplacement ou d'une mission à durée déterminée.

La rapidité d'intégration varie selon plusieurs facteurs: niveau de formation, domaine d'activité, autonomie, réseau personnel et professionnel ou encore distance à l'emploi. Il est donc essentiel d'ajuster notre accompagnement aux besoins et demandes spécifiques de chaque personne, tout en tenant compte des réalités du marché du travail.

Cette année, nous avons enregistré 182 emplois/apprentissages et 112 stages. Ces données représentent les retours à l'emploi répertoriés lors des recrutements organisés par nos soins ou annoncés spontanément par les usagers. De ce fait, les chiffres réels sont certainement bien plus élevés que ceux figurant dans nos statistiques. Cette année encore, Trois Chêne Emploi a pris à cœur d'accueillir des stagiaires.

Projet 2025: Mise en place de stages communaux

Convaincues de l'importance des stages comme levier d'insertion professionnelle, nous avons entamé, à partir de 2024, des discussions entre les différentes structures d'insertion communale et l'OCIRT afin de clarifier les nouvelles modalités des stages (durée et rémunération notamment).

En 2025, nous avons ainsi conçu et présenté un projet de stages d'insertion professionnelle aux communes des Trois-Chêne et aux communes partenaires, qui l'ont accueilli avec enthousiasme. Les stages sont encadrés par une convention tripartite respectant les conditions fixées par le CSME.

En octobre, le premier stage a eu lieu au sein de l'administration de l'une de nos communes partenaires pour un jeune diplômé sans expérience professionnelle. Cette première mise en œuvre s'est avérée être un vrai succès et nous confirme la pertinence de ce projet. Celui-ci permet également aux communes de valoriser leur engagement en faveur de la jeunesse locale tout en offrant un élan concret aux jeunes diplômés ou en recherche d'apprentissage résidant sur le territoire.

Texte rédigé par l'équipe 3 Chêne Emploi



**FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASE)
TRAVAILLEURS SOCIAUX «HORS MURS» (TSHM ARVE-LAC)**

L'équipe de travail social hors murs (TSHM) intervient auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur le territoire Arve-Lac, notamment dans l'espace public et lors de manifestations locales. Elle vise à favoriser le lien social, la prévention et l'intégration des jeunes dans la vie locale.

En 2025, l'équipe a poursuivi ses actions sur la commune de Corsier en favorisant la participation des jeunes à la vie locale, notamment à travers leur implication dans différents événements communaux.

Le 12 juin, dans le cadre de «Mélodies sur les rives de Corsier», deux jeunes ont été mobilisés pour assurer la mise en place, le service et le rangement d'un stand de restauration matinal. Encadrés par les TSHM, ils ont contribué à la vente de boissons chaudes et de produits de petite restauration, acquérant ainsi une première expérience professionnelle concrète.

Le 27 juin, lors des promotions de Corsier, cinq jeunes ont participé à l'animation de la soirée en encadrant divers jeux en bois, un atelier maquillage ainsi qu'un atelier graffiti. Cette action a permis de valoriser leur engagement tout en renforçant leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Le 5 octobre, à l'occasion de la Fête de la Courge, plusieurs dispositifs ont été mis en place. Un stand de prévention, animé à l'aide d'une borne interactive, a permis de sensibiliser le public tout en favorisant les

échanges. En parallèle, des animations telles qu'un atelier maquillage, un circuit de jeux et des espaces ludiques en libre accès ont été proposés. Six jeunes ont été engagés dans ce cadre, contribuant activement au bon déroulement de la manifestation.

Au total, ces actions ont permis de mobiliser 13 engagements de jeunes du secteur Arve/Lac dans le cadre de dispositifs de «petits jobs», leur offrant des expériences valorisantes favorisant l'autonomie, la responsabilisation et l'intégration dans la vie locale. Ces actions s'inscrivent dans le développement de ce dispositif, qui constitue un axe important de notre intervention en matière d'insertion et de prévention.

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2025 a également été marquée par un changement au sein de l'équipe en charge de la région littorale, avec le renouvellement des deux postes d'animateurs. Cette transition a nécessité la mise en place d'un nouveau rythme de travail et de nouveaux repères, afin d'assurer la continuité des actions auprès des jeunes.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer les liens entre les jeunes et la commune, tout en favorisant leur participation active à la vie locale.

Texte rédigé par Céline Buholzer



SUBVENTIONS CONTENEURS

En 2025, la commune de Corsier a mis en place une aide financière et des tarifs préférentiels pour l'achat de conteneurs neufs destinés aux ordures ménagères et aux déchets de jardin.

Les Corsiéroises et Corsiérois ont ainsi pu bénéficier de tarifs avantageux pour l'achat de conteneurs de 770 litres (CHF 234.- au lieu de CHF 452.40) et de 240 litres (CHF 68.50 au lieu de CHF 107.05). En complément de ces réductions, une subvention communale de CHF 150.- était proposée pour l'achat de conteneurs de 770 litres.

Le processus des commandes mis en place a permis de faciliter les démarches lors de l'acquisition des conteneurs. En effet, les commandes étaient effectuées auprès de la Mairie et les conteneurs étaient ensuite livrés directement chez les particuliers.

En cas d'intérêt, les anciens conteneurs pouvaient également être repris gratuitement.

Cette initiative a rencontré un large succès. Dix-neuf subventions communales, pour un montant global de CHF 2'850.-, ont été octroyées et 47 tarifs préférentiels ont été accordés.

PÔLE TECHNIQUE

Journée solidaire éco-responsable

Le 17 mai, une journée de sensibilisation et de collecte des déchets a été organisée par la commune de Corsier avec la participation de plusieurs partenaires. Des stands de sensibilisation, des animations et des ateliers sur la thématique des déchets étaient proposés aux participant-es. Les enfants présents ont pu découvrir des alternatives zéro-déchet et ont appris des faits surprenants, comme le temps de décomposition d'une bouteille en plastique (100 à 1'000 ans).

En seulement 2 heures, 19.1 kg de déchets ont été collectés, dont 750 mégots, un vélo et même une scie.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette journée et qui ont donné de leur temps pour rendre la Commune plus propre.



ENTRETIEN DES PONCEAUX

Quatre ponceaux sont situés sur le territoire de la commune de Corsier. Leur entretien relève de la responsabilité communale. Ces ouvrages se trouvent:

- Chemin du Nant-d'Aisy (limitrophe avec Anières)
- Chemin des Ambys (limitrophe avec Anières)
- Route de la Côte d'Or (limitrophe avec Anières)
- Chemin de la Vy-Verte

Le 4 mars 2025, un crédit de réalisation de CHF 290'000.– TTC a été voté par le Conseil municipal pour la réfection de ces quatre ponceaux. La demande d'autorisation de construire définitive DD 336076/1 a été délivrée le 19 mars 2025 par l'Office des autorisations de construire, sous réserve notamment que les travaux soient réalisés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre afin de respecter la période de reproduction des perches qui viennent frayer dans le Nant-d'Aisy.

En avril 2025, les travaux d'entretien des ponceaux ont été adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation résultant de la collaboration entre les communes de Corsier et Anières ainsi que les autorités de France voisine, pour un montant global de CHF 148'847.– TTC, dont CHF 66'109.91 TTC pour Corsier.

Descriptif des travaux par ouvrage

Tous les chantiers d'entretien ont suivi un processus de traitement identique comprenant l'installation du chantier, la protection des zones environnantes et du cours d'eau, le défrichage et l'évacuation de la végétation excédentaire, ainsi que le lavage à haute pression sous l'ouvrage. Les interventions spécifiques ont ensuite varié en fonction de l'état de vétusté de chaque ponceau.

Pont sur le Nant-d'Aisy – Chemin du Nant-d'Aisy: des travaux de traitement de la carbonatation ont été réalisés et des lamelles en carbone ont été collées sous le tablier du pont pour le renforcer.



Photos après travaux: lamelles en carbonées, traitement de la carbonatation et béton lavé à haute pression

Pont sur le Nant-d'Aisy – Route de la Côte-d'Or: un piquage et une réfection de l'ensemble des joints de maçonnerie défectueux ont été effectués.



Photos après travaux

Pont sur le Nant-d'Aisy – Chemin des Ambys: un piquage et une réfection de l'ensemble des joints de maçonnerie défectueux ont été effectués ainsi qu'une reprise des garde-corps.



Photos pendant travaux

Pont sur le Nant-d'Aisy – Vy-Verte: un piquage et une réfection de l'ensemble des joints de maçonnerie défectueux ont été effectués ainsi qu'une reprise des garde-corps.



Photos avant travaux



Photos après travaux

Les travaux d'entretien se sont déroulés entre juillet et septembre 2025, conformément aux exigences étatiques.

Durant les travaux, des écrevisses américaines, des larves de tritons crêtés italiens et des grenouilles rieuses adultes et dytiques ont été observées.



Écrevisses



Têtards

Le coût total des travaux s'est élevé à CHF 97'740.15, soit un montant largement inférieur au crédit de réalisation voté par le Conseil municipal. Ces économies s'expliquent par des retours d'appels d'offres favorables, peu de demandes de travaux spécifiques au niveau de l'autorisation de construire et l'absence de difficultés imprévues lors de la réalisation des chantiers.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le 14 avril 2025, la commune de Corsier a organisé une séance d'information publique afin de présenter le projet de déploiement de la fibre optique sur son territoire, conformément au plan d'action de Swisscom. L'objectif de Swisscom est d'équiper gratuitement l'ensemble des habitations de la commune en fibre optique, dans le cadre de la mission qui lui est confiée par la Confédération.

Le raccordement à la fibre optique n'est pas une obligation et chaque connexion demande l'accord du propriétaire du bâtiment. Toutefois, Swisscom a rappelé à tous les propriétaires que le réseau de cuivre actuellement en fonction est appelé à disparaître dans un délai bref, à l'horizon 2027. À ce moment, les bâtiments qui ne seront pas raccordés perdront l'accès à la téléphonie fixe, à Internet et à la télévision (sauf TNT). Un raccordement ultérieur restera possible, mais aux frais des propriétaires. Le coût pourrait s'élever à plusieurs milliers de francs.

Les travaux de câbles structurants (feeder) ont été réalisés durant l'année 2025 sur les réseaux routiers et les premières adresses privées (drops) ont également vu leur raccordement être réalisé.

L'achèvement de ce déploiement sera effectué par Swisscom en 2026.

ENTRETIEN DES CANALISATIONS PRIVÉES COMMUNALES

Un vaste programme de diagnostic – via des passages de caméra – et d'entretien des canalisations, tant privées que communales, a été entrepris et va s'étendre sur les années à venir.

En 2025, des travaux de robotique et curage, ainsi que des vérifications de l'état de vétusté, ont été réalisés sur plusieurs tronçons situés route de Corsier, chemin du Nant-d'Aisy, route de Bellebouche et dans le secteur de Prés-Grange. Dans ce dernier secteur, une mise en conformité de la chambre double (séparation de la chambre) a également été assurée.



Avant - Après

Par ailleurs, d'importants travaux de reconstruction des collecteurs privés communaux d'eaux pluviales se sont déroulés au carrefour du chemin des Bûchilles, au chemin de Pré-Puits et à la route du Lac. Des travaux de reconstruction d'un collecteur privé communal d'eaux pluviales ont également été effectués au chemin du Nant-d'Aisy.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé pour un montant de CHF 59'718.90.

Reconstruction et remplacement de collecteurs- Routes de Veigy et de Covéry.

L'Office Cantonal du Génie Civil (OCGC) a réalisé des travaux de renouvellement des enrobés bitumineux routier à la route de Veigy. La commune s'est coordonnée avec cet Office et a profité de ces travaux pour réaliser la première étape des travaux de reconstruction et de remplacement de collecteurs aux routes de Veigy et Covéry. Dans l'attente de la seconde étape en 2027, un bouchon a été installé.

Le montant total des travaux de l'étape 1 est de CHF 74'534.20 dont CHF 63'255.14 seront remboursés par le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) en 2027.

CONTRÔLE DES BIENS-FONDS PRIVÉS

Chemins des Champs-de-Vaux et Fournil

La commune de Corsier a été mandatée par l'Office cantonal de l'eau (OCEau) pour mener une campagne d'investigations sur des biens-fonds privés relatives à la gestion et l'entretien du réseau d'assainissement.

Au total, 54 parcelles ont été contrôlées afin de déterminer l'état de séparation des eaux claires et usées en provenance des parcelles privées, dans une optique d'identification des travaux futurs nécessaires pour mettre les raccordements défectueux en conformité. Les propriétaires des parcelles concernées par cette mise en conformité ont été approchés par l'OCEau afin qu'ils entreprennent les travaux requis.

ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Pour la gestion de l'éclairage public, la commune de Corsier dépend de plusieurs acteurs tels que les SIG et l'État. Afin de gagner en autonomie et de faire évoluer l'éclairage public dans une vision conforme aux objectifs cantonaux, la commune a réalisé divers travaux sur l'éclairage public communal en modifiant les raccordements électriques et en séparant les coffrets pour permettre un réglage indépendant des horaires d'extinction des luminaires.

Dans son plan «Optimalux», l'État a décidé de procéder à une phase d'expérimentation de l'extinction partielle de l'éclairage public sur la route d'Hermance, pour une durée d'une année, tout en conservant l'éclairage des passages piétons et les points lumineux situés à proximité de ceux-ci.

Pour sa part, la commune a initié une extinction des luminaires de 1h à 5h du matin.

MODIFICATION DE ZONE

A la demande de la commune, le Conseil d'État a adopté le 18 juin 2025 une modification des limites de zones (MZ N° 30261-518) portant sur le secteur «Les Prés-Grange». Elle avait pour but de permettre la transformation et l'agrandissement du nouveau groupe scolaire (NGS) en affectant un périmètre d'environ 430 m², qui se situait en zone agricole, en zone destinée à des équipements publics et soumise aux règles de construction de la zone 4B protégée.

Cette adaptation était nécessaire pour l'extension du groupe scolaire et avait pour but de se conformer à une pratique administrative exigeant une distance minimale de 2,5 mètres entre le bâtiment construit et la zone agricole.

Une partie de la surface concernée (96,1 m²) étant à l'inventaire des surfaces d'assolement (SDA), une compensation a été effectuée en affectant une bande contiguë au préau existant de même surface.

Qualifiée de toilettement, cette modification a tenu compte du fait que les terrains concernés n'étaient plus exploités à des fins agricoles depuis plusieurs décennies et étaient déjà intégrés au périmètre scolaire.

MISE EN CONFORMITÉ DE LA SIGNALISATION

La signalétique verticale en place sur la route de Corsier a été complétée pour être en conformité avec l'arrêté de circulation du 9 octobre 1978 qui prévoyait une interdiction de stationner des deux côtés de la route. Cette intervention faisait suite au constat de fréquentes infractions de stationnement sur ce tronçon routier. Elle a pour objectif de renforcer la sécurité aux abords du groupe scolaire.

Selon l'arrêté: «Le parcage des véhicules, sur la route de Corsier, entre le nouveau bâtiment scolaire, (côté Voirons) et le portail d'entrée de l'ancienne école (côté Jura), soit jusqu'à la route du Lac, est interdit sur 100 m. environ».



RÉAMÉNAGEMENT DU QUAÏ DE CORSIER

Le projet de réaménagement du quai vise à mettre en valeur le paysage lacustre, à renaturer les berges et à favoriser la mobilité douce ainsi que la promenade. Il prévoit la création de nouveaux espaces de rencontre propices à la détente et à la flânerie, ainsi qu'un accès amélioré au lac, facilitant notamment la baignade. Depuis 2023, une démarche participative a été conduite, comprenant des sondages et des ateliers associant la population. Cette concertation a permis d'enrichir le projet et de tenir compte des attentes locales.

Après plusieurs années de préparation et de coordination, le projet est entré dans une phase concrète. La demande d'autorisation de construire a été déposée le 28 mai 2025 et était toujours en instruction en fin d'année. Le 9 septembre 2025, le Conseil municipal a pour sa part adopté un crédit de réalisation de CHF 5'240'000.– destiné à financer ces travaux, incluant la création d'une zone piétonne, d'une zone de rencontre et d'accès à l'eau. Une partie des coûts liés aux aménagements lacustres, tels que le ponton de baignade, les plateformes et la roselière, sera prise en charge par l'État.

En plus de la concertation avec les riverains, auxquels les aménagements envisagés ont été présentés et dont les observations ont pu enrichir le projet, une coordination accrue avec les communes voisines a été menée. Celle-ci a pour objectif de faire aboutir les projets de sécurisation du carrefour du Nant-d'Aisy avec Anières et d'organiser le stationnement en lien avec le parking de la Baie de Corsier, situé sur la commune de Collonge-Bellerive.

Dans le cadre de la procédure d'autorisation de construire, une enquête publique relative à la réglementation de la circulation au Quai de Corsier, incluant la création d'une zone de rencontre et d'une zone piétonne, s'est tenue du 16 octobre au 17 novembre 2025.



Perspective photo-réaliste de la végétalisation du Quai



Perspective photo-réaliste de la future zone de baignade
Source: Varia, EDMS, RR&A, Viridis et Radiance 35ia, EDMS, RR&A, Viridis et Radiance 35Image: Archigraphie

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE ET CRÉATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE

Le projet d'aménagement du centre du village vise à améliorer la qualité de vie à Corsier par une requalification des espaces publics favorisant la sécurité, la convivialité et l'attractivité du cœur villageois. Il prévoit notamment la création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h sur la route du Lac, la route de Corsier et le chemin du Château jusqu'au carrefour avec la route de l'Eglise. En sus, un nouveau schéma de circulation et de stationnement, la réalisation de placettes de rencontre ainsi que la rénovation de l'aire de jeux du village sont prévus. Une attention particulière est portée à la végétalisation et à la gestion durable des eaux pluviales, afin de renforcer la biodiversité et de limiter les îlots de chaleur dans la zone bâtie.

Initié en 2019, le projet a fait l'objet de plusieurs phases d'études. La demande d'autorisation de construire a été déposée en mai 2025 et une enquête publique relative à la réglementation du trafic sur les tronçons routiers s'est déroulée du 29 juillet au 29 août 2025.

Après plusieurs années de planification, de concertation et d'enquête publique, un crédit de CHF 2'650'000.– pour la réalisation de ces travaux a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 décembre 2025. En cours d'instruction technique à la fin de l'année 2025, le projet pourrait entrer en phase de réalisation début 2027, pour une durée estimée à environ douze mois, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire au premier semestre 2026.

Cet aménagement permettra la création d'une véritable centralité villageoise, renforçant le lien social et l'attractivité de la commune.



Perspective photo-réaliste future place du débarcadère



Perspective photo-réaliste de la promenade piétonne

PLAN MOBILITÉ SENIORS

Initié en 2025, le projet de Plan de mobilité seniors s'inscrit dans la volonté de la Commune de promouvoir des mobilités durables et actives, tout en garantissant des déplacements sûrs et accessibles à l'ensemble de la population, en particulier aux personnes âgées.

Face aux enjeux liés au vieillissement de la population et à l'évolution des usages de l'espace public, la Commune a souhaité développer une démarche spécifiquement orientée vers les besoins et attentes des seniors. Cette approche permet de repenser les aménagements publics sous l'angle de la sécurité, du confort et du bien-être des personnes âgées dans leurs déplacements quotidiens. L'évaluation des difficultés rencontrées par les usagers les plus fragiles constitue également un levier essentiel pour améliorer la qualité et la sécurité des parcours pour l'ensemble des habitants.

Dans ce cadre, un mandat communal a été attribué à l'Association transport et environnement (ATE) pour un montant de CHF 8'668.-, afin d'assurer la réalisation du Plan de mobilité seniors.

Le projet repose sur une démarche participative associant directement les personnes concernées. Ainsi, au mois de mai 2025, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des communiers âgés de plus de 65 ans afin de mieux comprendre leurs habitudes de déplacement ainsi que les difficultés rencontrées dans l'espace public.

Cette consultation a été complétée par l'organisation d'un atelier participatif de type «Focus Group» le 2 septembre 2025, permettant aux participants d'exprimer de manière approfondie leurs expériences, attentes et propositions.

Sur la base des éléments recueillis dans le cadre de cette démarche participative, un rapport sera établi afin de détailler et d'analyser les obstacles recensés ainsi que les besoins identifiés en matière de mobilité seniors. Ce document formulera également des recommandations concrètes visant à améliorer la sécurité des parcours, l'accessibilité des espaces publics et, plus largement, la qualité de vie et le bien-être des seniors sur le territoire communal.

RÉAMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

La Commune a achevé en 2025 les importants travaux de rénovation du cimetière qui avaient été entrepris depuis fin 2023. Ils avaient pour objectifs d'optimiser l'espace à disposition et d'offrir des lieux de recueillement tout en apportant une plus grande végétalisation.

Une optimisation nécessaire de l'espace

Le projet visait principalement à corriger plusieurs erreurs de conception héritées de l'agrandissement du cimetière réalisé en 1998. Les contraintes d'aménagement subies ne permettaient plus à la Commune de garantir une gestion durable des espaces funéraires sur le long terme. Les travaux ont ainsi permis de repenser l'organisation des différents secteurs du cimetière, tout en améliorant la circulation et l'intégration paysagère des lieux.

Création d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs

Afin de répondre à l'augmentation constante des demandes de concessions cinéraires ainsi qu'aux exigences légales en vigueur, un nouveau columbarium ainsi qu'un jardin des souvenirs ont été créés dans le cimetière.

Le jardin des souvenirs remplace désormais l'ancien espace dédié aux tombes cinéraires.

Un important travail paysager y a été réalisé afin de créer un véritable écrin de verdure propice au calme et au recueillement.

Dans le cadre de cette transformation, les urnes des tombes cinéraires concernées ont été déplacées vers des concessions équivalentes aménagées dans une autre zone spécialement conçue à cet effet.

Un cimetière davantage végétalisé

L'un des objectifs majeurs de cette rénovation était également de redonner une place importante à la nature dans un cimetière jusqu'ici très minéral.

De nombreuses plantations de plantes vivaces indigènes ont été réalisées afin d'apporter des floraisons variées au fil des saisons. Par ailleurs, 21 arbres ont été remplacés par de nouvelles essences mieux adaptées à ce type d'environnement, permettant de créer davantage d'espaces ombragés et d'améliorer le confort des visiteurs. Cette végétalisation contribue à présent à renforcer le caractère paisible et écologique du site.

Grâce à ce projet d'envergure, la Commune dispose désormais d'un cimetière modernisé, plus fonctionnel, plus végétal et mieux adapté aux besoins des générations futures.

STATISTIQUES - AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Autorisations de construire déposées pour des projets sur le territoire communal.

- 54 dossiers déposés
 - 21 demandes en procédure accélérée (APA)
 - 27 demandes définitives (DD)
 - 6 demandes de démolition (M)
- 20 dossiers décidés
- 18 dossiers terminés
- 7 dossiers en chantier
- 8 dossiers en instruction
- 1 dossier en synthèse

Source AC-DEMAT



TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

EXTENSION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE (NGS)

Initié depuis plusieurs années pour répondre à la croissance démographique de la Commune, le projet d'agrandissement de l'école a pour objectif d'accroître la capacité d'accueil des élèves et de rénover le bâtiment, âgé de plus de 40 ans. Le projet a franchi plusieurs étapes déterminantes au cours de l'année 2025.

L'autorisation de construire a été obtenue en juin 2025 et le Conseil municipal a approuvé le même mois un crédit de réalisation de CHF 47'000'000.-.

Durant l'été 2025, les classes ont été déménagées vers le pavillon provisoire, qui présente un niveau de confort élevé et d'excellentes normes thermiques et énergétiques, et le chantier a officiellement débuté le 18 août 2025.



Des mesures d'accompagnement ont été mises en place pour garantir la sécurité des élèves aux abords de l'école, notamment par la présence accrue d'agents de la police municipale lors des heures d'entrée et de sortie des classes.

Les travaux se sont tout d'abord déroulés en intérieur, avec les premières opérations de démolition, la dépollution de matériaux contenant des substances dangereuses ainsi que la mise en place de la nouvelle alimentation électrique. Ils ont été suivis par les travaux de démolition extérieure et les forages pour les sondes géothermiques nécessaires à l'installation de la pompe à chaleur.



Sur le plan logistique, une attention particulière a été apportée au parcours des camions accédant et quittant le chantier. Un accès unique par la route de Corsier, en provenance de la route de Thonon a été validé, évitant ainsi de passer dans le village ou devant les locaux de la voirie, des pompiers et de l'école.

Les travaux devraient s'étendre sur trois ans, pour une mise en service du nouveau bâtiment prévue à la rentrée scolaire 2028-2029.

ANCIENNE DOUANE DE VEIGY

Le 30 janvier 2025, la commune de Corsier a acquis l'ancienne Douane de Veigy pour un montant de CHF 2'211'000.-. Le bâtiment était composé de 3 logements indépendants (deux 5 pièces et un 4 pièces) répartis sur 3 niveaux ainsi qu'un bureau de douane.

Avant de pouvoir le mettre sur le marché locatif, des travaux de mise à niveau étaient nécessaires. Une demande de travaux a été déposée et une autorisation de construire (DD997'724/) a été délivrée le 21 juillet 2025. Elle a permis l'ajout de 24 garde-corps en façade, la transformation de l'appartement du rez-de-chaussée en un logement de 5 pièces après jonction et transformation du bureau de douane ainsi que la mise aux normes de la protection incendie (éclairage de secours, portes EI30, etc.). Le 9 septembre 2025, le Conseil Municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 240'000.- pour la réalisation de ces travaux, ainsi que pour un changement des vannes thermostatiques et un rafraîchissement des appartements et des communs (lissage et peintures des murs et plafonds, ponçage et vernissage des parquets).

Au terme de l'exercice 2025, la quasi-totalité des travaux a été réalisée et ils seront finalisés début 2026, avec une entrée des locataires prévue à la fin du premier trimestre.

Photos après travaux:



Appartement



Sous-sol

HANGAR DE VOIRIE

À la suite de l'apparition, en août 2023, de fissures d'une ampleur inhabituelle sur les façades sud et est du bâtiment de voirie situé au chemin du Pré-Puits 50, ainsi que de l'élargissement du joint entre les dalles intérieures, la commune de Corsier a initié des investigations techniques afin d'évaluer la situation.

De ce fait, un mandat a été confié à une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'un ingénieur civil et d'un charpentier-couvreur. Les expertises réalisées ont mis en évidence des déformations structurales nécessitant des travaux de renforcement, sans toutefois révéler de risque immédiat pour la sécurité des utilisateurs.

Le dossier de demande d'autorisation de construire a été déposé en février 2024 et l'autorisation a été délivrée le 24 mai 2024.

Lors de sa séance du 10 décembre 2024, le Conseil municipal a adopté un crédit de CHF 65'000.- destiné à la réalisation des travaux. Ceux-ci ont débuté en mars 2025 pour une durée d'environ six semaines.

Grâce à des optimisations techniques, des économies d'environ CHF 20'000.- par rapport au budget initial ont été réalisées. Le dossier a été clôturé en mai 2025.



Travaux de toiture et charpente: réfection du chéneau et de la plate-bande nord-est



Travaux de charpente: renforcement de la structure bois, installation de poteaux



Travaux de maçonnerie en sous-œuvre: Renforcement de la sous-structure enterrée côté sud et scellement des fissures existantes

ACCUEIL PROVISOIRE PARASCOLAIRE

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école de Corsier (DD330577-1), dont le chantier a débuté le 18 août 2025, la Commune a été contrainte de trouver des solutions pour assurer le bon déroulement des activités parascolaires hébergées jusqu'alors dans le bâtiment scolaire. Une solution a été trouvée en affectant de manière transitoire une villa, propriété de la commune au 263B route de Thonon. Elle sera dès lors destinée à accueillir les activités parascolaires proposées sous l'égide du Groupement intercommunal pour les activités parascolaires (GIAP) durant la période de chantier de l'école.

Afin de permettre cette utilisation temporaire, un changement d'affectation a été autorisé ainsi que des travaux de mise en conformité liés notamment à la sécurité incendie et à l'accueil d'enfants. Les travaux ont eu trait aux voies d'évacuation adaptées, au compartimentage coupe-feu du sous-sol, à l'installation d'éclairages de secours et de serrures antipaniques, à la sécurisation de l'escalier et des surfaces vitrées, ainsi qu'à l'élargissement du portail d'accès pour les véhicules de secours.

Les travaux de réalisation se sont déroulés du 24 novembre au 19 décembre 2025, permettant ainsi le déménagement du GIAP durant les vacances de Noël. Au terme des travaux d'agrandissement de l'école, prévus pour la rentrée scolaire 2028-2029, les activités parascolaires réintégreront le bâtiment scolaire rénové et les locaux qui leurs sont dévolus, tandis que la villa retrouvera son affectation résidentielle.

OFFRES ET PRESTATIONS À LA POPULATION

ABONNEMENT ANNUEL UNIRESO



Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'achat d'un abonnement unireso bénéficie également de subventions cantonales, qui viennent compléter les subventions communales déjà existantes.

Subventions du canton

Jeunes (-18 ans): abonnement totalement pris en charge par l'État de Genève

Juniors (18 – 24 ans): CHF 400.– remplissant les conditions requises

Bénéficiaires AVS/AI: CHF 200.–

Subventions de la commune

Juniors (18 – 24 ans): CHF 200.– remplissant les conditions requises

Adultes (25-65 ans): CHF 250.–

Bénéficiaires AVS/AI: CHF 200.–

Un montant de CHF 79'416.– a été pris en charge par la commune.

Âges	Nbre abonnements
20-29 ans	30
30-39 ans	33
40-49 ans	56
50-59 ans	60
plus de 59 ans	105
Total	284

CARTE CFF



Vendues à la réception de la mairie, les cartes journalières CFF Commune sont nominatives et exclusivement réservées aux résident-es de Corsier.

Les prix varient en fonction de la date et des options choisies (1^{ère} ou 2^{ème} classe, abonnement demi-tarif).

Ces cartes journalières Commune permettent l'utilisation de la plupart des réseaux de transports publics (bateaux, cars postaux, bus et tram). 248 cartes journalières ont été vendues de janvier à décembre.

CGN



Les communes de CoHerAn (Corsier, Hermance et Anières) mettent à disposition quatre cartes journalières valables sur tous les services de la CGN à l'exception des croisières spéciales.

Durant l'année, 8 Corsiérois-ses ont profité de cette offre.

Crédit photo: Sébastien Tavares Gomes

MOBILITY



Depuis 2021, la commune et Mobility offrent un crédit de circulation de CHF 30.– lors de la première réservation, non renouvelable annuellement. Les frais facturés tiennent compte du nombre de kilomètres parcourus et de la durée d'utilisation.

Le véhicule se trouve au 40 route de l'Église (quartier Prés-Grange).

Quelques chiffres pour 2025

- 116 réservations
- 632.5 heures réservées
- 4'190 kilomètres parcourus

BILLETTERIE CULTURE, SPORT ET 7^{ème} ART



Des billets sont offerts à la population.

Cinéma 17 et Cinéma Empire

6 places par mois pour adulte ou enfant (2 maximum par mois et par ménage) valables pour l'un ou l'autre des deux cinémas. Date d'utilisation libre.

FC Servette

Pour chaque match à Genève, 6 places pour adulte ou enfant (2 maximum par ménage).

Grand Théâtre de Genève

Tirage au sort de 2 places pour chacune des six dates choisies de la saison 2025-2026.

PADDLE



La Commune a renouvelé sa collaboration avec l'entreprise EQUIP. De juin à début septembre, un système de location de paddles en libre-service a été mis à disposition au quai.

Un code promotionnel d'une heure gratuite par foyer est offert par la commune.

- 305 réservations
- 212 utilisateurs et utilisatrices
- 90 minutes - durée moyenne d'une session

9 codes promos ont été utilisés en 2025.

SAVE A LIFE – DÉFIBRILLATEUR



SAVE A LIFE

Le réseau genevois des First Responders a pour but de développer et cartographier le réseau de tous les défibrillateurs sur le territoire cantonal avec le développement d'une application pour smartphone qui permet de géolocaliser les appareils et les premiers répondants disponibles, puis de les mettre en relation avec la centrale 144 lorsqu'un arrêt cardiaque est annoncé.

Afin de continuer à soutenir cette action, la commune prend en charge les frais de la formation BLS-AED certifiée SRC (normes internationales) de *Save a life*.

Aucune demande n'a été émise en 2025.

Merci aux 17 bénévoles (First Responders) que compte la commune en 2025.

Défibrillateur

Le défibrillateur du NGS a été déplacé sur le pavillon provisoire pendant la durée des travaux du NGS.

Le défibrillateur de la Mairie a été remplacé par un nouvel équipement.

PRESTATIONS À LA MAIRIE



Au cours de l'année 2025, le personnel de l'accueil de la mairie a délivré:

- 57 cartes d'identité
- 157 médailles de chien
- 46 attestations et/ou certificats de l'Office cantonal de la population et des migrations

Il a également vendu des bols, des insignes du 1^{er} août et des livres sur la commune de Corsier.



COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2025



GÉNÉRALITÉS

Organisation

Durant l'exercice 2025, les travaux d'optimisation des processus financiers se sont poursuivis. Le développement de rapports standardisés, accessibles pour tout le personnel, a été initié et a permis d'améliorer la maîtrise budgétaire au jour le jour. En outre, le processus de traitement des factures, et leur validation dans l'ERP en fonction des compétences financières des collaborateurs, qui avait été initié en 2024 a été complètement finalisé. À la suite de l'élection d'un nouveau Conseil Administratif, l'ensemble des processus de validation ont été revus et adaptés pour tenir compte de la nouvelle répartition des tâches et des dicastères souhaités par les nouveaux élus.

Pour le compte rendu de l'exercice 2025, des informations supplémentaires ont été ajoutées afin, d'améliorer la clarté des comptes. Ainsi, des informations supplémentaires sur le coût complet des manifestations organisées par la commune ont été introduites dans l'annexe 15, informations supplémentaires.

Sur la base d'une analyse menée par l'Association des communes genevoises (ACG) concernant les frais de perception de l'impôt prélevés par l'Administration fiscale cantonale, la commune a initié un recours déposé contre l'Etat de Genève, à l'instar de l'ensemble des communes du canton. Les raisons de ce litige trouvent leur origine dans le fait que l'Etat prélève systématiquement des frais de perception à hauteur de 3% de l'impôt, alors qu'ils ne devraient couvrir que les coûts effectifs de la prestation, lesquels sont nettement moindres. Cette action est suspendue devant les tribunaux dans l'attente d'une décision sur la procédure pilote conduite par la ville de Genève.

Organe de Révision

L'exercice 2025 a vu un changement de l'organe de révision de la commune, son réviseur ECHO SA depuis 7 exercices ne pouvant poursuivre son mandat au-delà de cette durée. Après un appel d'offre, la fiduciaire SFER a été choisie par le Conseil administratif, pour une période initiale de 3 ans,

Dans son rapport sur les comptes 2025, la société SFER n'a émis aucune observation majeure et a recommandé l'approbation des états financiers sans réserve.

Constat financier

L'exercice 2025 a permis de dégager un excédent de revenus de 66'207francs. Le résultat d'exploitation est quant à lui de 996'946 francs, soit en baisse de 6'304'888 francs.

L'excédent résulte de revenus s'élevant à 29'108'436 francs et de charges à 29'042'229 francs.

Ce résultat 2025, en nette baisse par rapport à l'exercice 2024 -3'028'229, s'explique pour les raisons principales suivantes:

- Variation du résultat d'exploitation 2024/2025: - 6'304'888 francs
- Diminution des revenus fiscaux 19'912'706
- Dissolution de la provision péréquation intercommunale 15329'264 francs
- Comptabilisation d'amortissements complémentaires: 1'938'200 francs.

La décision de procéder à des amortissements complémentaires s'explique par la volonté de la commune de disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour faire face aux nombreux investissements d'importance programmés dans les 5 années à venir. Il s'agira notamment de l'agrandissement de l'école, de l'aménagement du quai de Corsier et de la circulation au centre du village.

Pour les revenus, leur montant est en diminution. Cela résulte de la forte chute des impôts communaux perçus. Les charges sont quant à elles en baisse de 791'312 francs. Pour faire face à la péréquation financière intercommunale, qui sera à payer en 2026, la commune dispose au 31.12.2025 d'un solde de provision de 16'670'736. Le montant total des provisions fiscales s'élève pour sa part à 21'594'967 francs.

Charges

Les charges de personnel et indemnités de fonction (nature 30) ont enregistré une diminution de 31'891francs en regard du montant budgétisé.

S'agissant des biens, services et marchandises (31), l'analyse de cette nature montre budgétairement une économie de 455'629' francs. En raison de la variation importante de la provision sur le reliquat d'impôts des exercices antérieurs et de l'exercice annuel, il n'est pas possible d'apprécier cette variation l'exercice 2024.

Ce non-dépensé illustre toutefois la gestion rigoureuse des deniers publics par la commune.

Les amortissements ordinaires (33) sont en diminution et conformes au budget puisque l'écart n'est que de 337 francs.

Les charges financières (34) dépassent de 104'098 francs le budget mais sont en diminution par rapport à l'exercice 2024 (-38'341 francs). Ceci s'explique par les frais de conciergerie des immeubles de Prés-Grange, budgétisés auparavant dans une autre rubrique comptable, mais également par les frais de fonctionnement de la nouvelle acquisition au patrimoine financier, l'ancienne douane de Veigy.

L'écart au budget constaté pour les charges de transfert (36), inférieures au budget de 852'800 francs, est lié principalement à la diminution des frais de perception des impôts (-518'647 francs) et à la diminution de la des charges pour la crèche de l'Île aux mômes, à hauteur de -179'971 francs.

Revenus

La raison principale de la diminution de revenus pour la commune tient aux revenus fiscaux (40). En effet, ces derniers, avec la dissolution de la provision péréquation financière intercantonale, représentent la somme de 28'217'892 francs sur un total 29'108'436 francs.

Les autres revenus se constituent principalement des revenus du patrimoine financier, notamment pour les immeubles de Prés-Grange, qui seront complétés par ceux de la Douane de Veigy dès l'exercice 2026.

Les autres revenus se composent des revenus de placements financiers sur le marché à court terme, du produit de locations de salles, d'imputations internes, de subventions reçues mais aussi, du remboursement du fonds intercommunal d'assainissement (FIA) (46) pour 157'235 francs. Ce montant neutralise les charges d'entretien du réseau communal pour un montant équivalent.

Conclusion

L'exercice 2025, qui incluait une baisse du centime additionnel de 32 à 30 centimes, a été équilibré malgré la nette diminution des revenus fiscaux engendrée par ce choix de réduire le prélèvement de l'impôt communal. Des amortissements extraordinaires ont été comptabilisés, comme lors des exercices précédents, préparant les finances communales à l'impact futur des charges d'amortissements des nouveaux investissements en cours. La gestion rigoureuse des deniers publics a permis de garantir un équilibre financier.

Le niveau des revenus fiscaux 2025 correspond à la capacité financière communale tendancielle observée depuis les années 2000.

La rénovation et agrandissement du groupe scolaire, dont les travaux ont débuté en 2025 et qui s'achèveront en 2028, conduiront à un investissement proche de 47 millions de francs. Il s'agit du projet financier le plus important jamais consenti par la commune.

En conclusion, les finances communales sont saines et les charges maîtrisées, permettant d'appréhender les défis financiers et structurels futurs avec sérénité.

Comptes Annuels
2025
de la Commune de Corsier
Conseil Municipal du 19 mai 2026

1. Message du conseil administratif

L'exercice 2025 a dégagé un excédent de revenus de CHF 66'207.70, soit des revenus pour CHF de 30'964'996.14 et des charges pour CHF 30'898'788.44.

1	Message de l'Exécutif	
2	BILAN	3n
3	COMPTES DE RESULTAT à 3 niveaux	2n
4	COMPTES DE RESULTATS par Fonction	2F2n
5	COMPTES DES INVESTISSEMENTS par Fonction	2F2n
6	TABLEAU DE TRESORERIE	
7	REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES	
8	PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES	
9	ETAT DU CAPITAL PROPRE	
10	TABLEAU DES PROVISIONS	
11	TABLEAU DES PARTICIPATIONS	
12	TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	
13	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	
14	EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS > 5 ANS	
15	INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES	
15	ANNEXES SUBVENTIONS	
15	COUT COMPLET DES MANIFESTATIONS	
17	CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES	

18	RAPPORT DE REVISION	
-----------	----------------------------	--

BILAN AU		31 décembre 2024	31 décembre 2025
1	ACTIF	112 821 368.83	98 780 826.29
10	PATRIMOINE FINANCIER	100 788 526.80	85 311 709.21
100	Disponibilités et placements à court terme	42 355 429.21	20 861 354.94
101	Créances	10 667 865.96	10 866 809.84
104	Actifs de régularisation	278 756.88	271 524.78
106	Marchandises et travaux en cours	35 802.00	3 486.00
107	Placements financiers	73 895.00	3 071 294.00
108	Immobilisations corporelles PF	47 376 777.75	50 237 239.65
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	12 032 842.03	13 469 117.08
140	Immobilisations corporelles du PA	22 855 506.65	18 487 631.36
142	Immobilisations incorporelles	225 808.13	208 396.13
145	Participations, Capital social	587 878.00	587 878.00
146	Subventions d'investissements	1 509 148.41	1 753 260.98
148	Amortissements complémentaires cumulés	13 145 499.16-	7 568 049.39-
2	PASSIF	112 821 368.83	98 780 826.29
20	CAPITAUX DE TIERS	67 150 496.62	53 043 746.38
200	Engagements courants	428 285.28	1 050 452.42
201	Engagements financiers à court terme	0.00	2 000 000.00
204	Passifs de régularisation	166 292.85	322 959.00
205	Provisions à court terme	36 472 449.17	21 594 967.17
206	Engagements financiers à long terme	29 500 000.00	27 500 000.00
208	Provisions à long terme	67 885.00	59 080.00
209	Engagements envers financements spéciaux et fonds de de capitaux de tiers	515 584.32	516 287.79
29	CAPITAL PROPRE	45 670 872.21	45 737 079.91
294	Réserve de politique budgétaire (Réserve conjoncturelle)	2 000 000.00	0.00
299	Excédent/Découvert du Bilan	43 670 872.21	45 737 079.91

03. COMPTES DE RÉSULTATS au 31 décembre 2025

	Solde 2024	Budget 2025	Solde 2025
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	2 952 456.51	3 059 100.00	3 027 209.67
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	817 326.85	3 401 600.00	2 945 971.10
33 Amortissement du patrimoine administratif	1 052 264.24	775 870.00	776 207.32
36 Charges de transfert	24 193 504.91	21 973 462.00	21 120 662.06
39 Imputations internes	187 250.00	182 000.00	241 440.00
Total des charges d'exploitation	29 202 802.51	29 392 032.00	28 111 490.15
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	32 801 334.67	30 198 519.00	12 888 628.54
42 Taxes	345 095.46	233 500.00	345 073.31
43 Revenus divers	2 800 000.00	36 000.00	15 333 023.45
46 Revenus de transferts	370 957.27	388 754.00	300 271.22
49 Imputations internes	187 250.00	182 000.00	241 440.00
Total des revenus d'exploitation	36 504 637.40	31 038 773.00	29 108 436.52
Résultat d'exploitation	7 301 834.89-	1 646 741.00-	996 946.37-
34 Charges financières	887 438.87	745 000.00	849 098.29
44 Revenus financiers	1 747 462.55	1 700 350.00	1 855 329.62
Résultat financier	860 023.68-	955 350.00-	1 006 231.33-
RESULTAT OPERATIONNEL	8 161 858.57-	2 602 091.00-	2 003 177.70-
38 Charges extraordinaires	5 078 686.47	1 938 510.00	1 938 200.00
48 Revenus extraordinaires	11 263.99	0.00	1 230.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	5 067 422.48	1 938 510.00	1 936 970.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	3 094 436.09-	663 581.00-	66 207.70-

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2024	2025	2025
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	3'426'403.79	3'835'478.00	3'584'122.49
	TOTAL REVENUS	154'133.29	84'350.00	136'947.70
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	446'196.23	583'800.00	489'064.45
	TOTAL REVENUS	-	-	-
30	Charges de personnel	361'139.70	422'200.00	391'480.25
31	Charges de biens et services	85'056.53	161'600.00	97'584.20
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	2'980'207.56	3'251'678.00	3'095'058.04
	TOTAL REVENUS	154'133.29	84'350.00	136'947.70
30	Charges de personnel	2'538'685.31	2'589'400.00	2'553'162.12
31	Charges de biens et services	245'429.35	451'400.00	305'180.02
33	Amortissements du patrimoine administratif	22'938.89	23'000.00	23'003.89
36	Charges de transfert	127'284.01	-	5'821.50
38	Charges extraordinaires	45'870.00	141'878.00	162'020.51
42	Taxes	71'354.29	2'000.00	24'858.25
43	Revenus divers	-	36'000.00	3'759.45
44	Revenus financiers	66'935.00	46'350.00	60'060.00
48	Revenus extraordinaires	10'994.00	-	1'230.00
49	Imputations internes	4'850.00	-	47'040.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	1'181'799.70	821'740.00	637'995.89
	TOTAL REVENUS	37'229.05	22'500.00	49'458.47
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	162'738.05	401'311.00	245'107.18
	TOTAL REVENUS	22'460.00	10'000.00	16'707.50
31	Charges de biens et services	63'710.05	200'000.00	73'708.18
36	Charges de transfert	99'028.00	201'311.00	171'399.00
42	Taxes	22'460.00	10'000.00	16'707.50
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	42'934.50	47'000.00	37'957.80
	TOTAL REVENUS	8'835.00	9'000.00	8'245.00
36	Charges de transfert	42'934.50	47'000.00	37'957.80
42	Taxes	8'835.00	9'000.00	8'245.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	917'356.51	339'729.00	328'589.03
	TOTAL REVENUS	-	-	-
30	Charges de personnel	52'631.50	47'500.00	82'567.30
31	Charges de biens et services	80'455.08	104'500.00	59'390.77
33	Amortissements du patrimoine administratif	90'925.00	21'400.00	21'189.96
36	Charges de transfert	147'791.00	166'329.00	165'441.00
38	Charges extraordinaires	545'553.93	-	-
16	DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	58'770.64	33'700.00	26'341.88
	TOTAL REVENUS	5'934.05	3'500.00	24'505.97
31	Charges de biens et services	42'702.48	16'200.00	9'682.33
36	Charges de transfert	16'068.16	17'500.00	16'659.55
42	Taxes	-	-	372.00
46	Revenus de transfert	5'934.05	3'500.00	24'133.97
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	3'105'139.52	3'170'720.00	2'978'504.39
	TOTAL REVENUS	204'714.50	182'000.00	187'440.21
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	3'105'139.52	3'170'720.00	2'978'504.39
	TOTAL REVENUS	204'714.50	182'000.00	187'440.21
31	Charges de biens et services	583'862.66	669'300.00	464'188.49
33	Amortissements du patrimoine administratif	557'204.86	509'100.00	507'772.90
36	Charges de transfert	434'072.00	462'320.00	464'543.00
38	Charges extraordinaires	1'530'000.00	1'530'000.00	1'530'000.00
39	Imputations internes	-	-	12'000.00
42	Taxes	182'912.50	182'000.00	187'440.21
46	Revenus de transfert	21'802.00	-	-

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2024	2025	2025
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	655'081.69	829'255.00	545'710.16
	TOTAL REVENUS	27'926.67	13'000.00	19'504.75
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	255'042.56	382'655.00	286'952.89
	TOTAL REVENUS	15'930.82	8'000.00	12'721.00
31	Charges de biens et services	203'570.91	280'000.00	222'999.09
36	Charges de transfert	51'471.65	102'655.00	63'953.80
42	Taxes	15'930.82	8'000.00	12'721.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	400'039.13	446'600.00	258'757.27
	TOTAL REVENUS	11'995.85	5'000.00	6'783.75
31	Charges de biens et services	178'940.90	196'000.00	117'786.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	72'288.00	60'000.00	2'400.67
36	Charges de transfert	76'523.08	190'600.00	138'569.63
38	Charges extraordinaires	72'287.15	-	-
42	Taxes	4'990.70	-	1'783.75
44	Revenus financiers	5'000.00	5'000.00	5'000.00
46	Revenus de transfert	2'005.15	-	-
4	SANTE			
	TOTAL CHARGES	18'000.00	21'000.00	17'044.60
	TOTAL REVENUS	-	-	-
42	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL CHARGES	18'000.00	21'000.00	16'000.00
	TOTAL REVENUS	-	-	-
36	Charges de transfert	18'000.00	21'000.00	16'000.00
49	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL CHARGES	-	-	1'044.60
36	Charges de transfert	18'000.00	-	1'044.60
5	Santé Publique, non mentionnée ailleurs			
	TOTAL CHARGES	3'475'687.25	2'259'464.00	2'065'742.23
	TOTAL REVENUS	243'828.00	240'683.00	267'922.05
36	Charges de transfert			
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES	3'201'513.01	1'972'634.00	1'815'955.55
	TOTAL REVENUS	243'828.00	240'683.00	267'922.05
31	Charges de biens et services	74'430.14	25'000.00	19'848.95
33	Amortissements du patrimoine administratif	86'770.00	86'770.00	84'770.00
36	Charges de transfert	1'336'462.87	1'600'554.00	1'404'166.60
38	Charges extraordinaires	1'699'000.00	260'310.00	260'130.00
39	Imputations internes	4'850.00	-	47'040.00
42	Taxes	-	-	121.05
46	Revenus de transfert	61'428.00	58'683.00	85'401.00
49	Imputations internes	182'400.00	182'000.00	182'400.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL CHARGES	274'174.24	286'830.00	249'786.68
31	Charges de biens et services	7'140.29	-	1'512.93
36	Charges de transfert	267'033.95	286'830.00	248'273.75
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	1'160'791.00	353'000.00	356'360.29
	TOTAL REVENUS	11'624.60	10'500.00	4'823.25
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	181'946.40	232'000.00	161'783.00
	TOTAL REVENUS	1'017.45	-	74.55
31	Charges de biens et services	173'446.50	218'600.00	143'485.79
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	4'900.00	9'796.51
36	Charges de transfert	8'499.90	8'500.00	8'500.70
42	Taxes	1'017.45	-	74.55
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	83'710.95	91'000.00	114'545.85
	TOTAL REVENUS	5'591.95	10'500.00	4'748.70
31	Charges de biens et services	18'963.95	36'000.00	35'129.85
36	Charges de transfert	64'747.00	55'000.00	79'416.00
42	Taxes	10'607.15	10'500.00	4'748.70
63	TRANSPORTS, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	895'133.65	30'000.00	80'031.44
31	Charges de biens et services	-	-	33'311.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	37'125.84	-	37'125.84
36	Charges de transfert	4'108.55	30'000.00	9'594.00
38	Charges extraordinaires	853'899.26	-	-

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2024	2025	2025
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	1'361'134.66	1'262'904.00	1'141'188.28
	TOTAL REVENUS	259'011.34	312'600.00	243'900.20
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	15'388.40	10'200.00	18'106.10
31	Charges de biens et services	15'388.40	10'200.00	18'106.10
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	452'592.35	262'600.00	393'581.28
	TOTAL REVENUS	239'924.54	290'000.00	214'954.45
31	Charges de biens et services	205'232.70	250'000.00	322'403.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	123'679.65	12'600.00	71'177.93
38	Charges extraordinaires	123'680.00	-	-
42	Taxes	-	-	57'719.70
46	Revenus de transfert	239'924.54	290'000.00	157'234.75
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	540'976.00	801'804.00	556'435.92
	TOTAL REVENUS	14'086.80	16'600.00	13'975.55
31	Charges de biens et services	528'716.78	771'800.00	552'844.27
36	Charges de transfert	12'259.22	30'004.00	3'591.65
42	Taxes	4'732.80	5'000.00	4'311.55
46	Revenus de transfert	9 354.00	11'600.00	9'664.00
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL CHARGES	3'500.00	25'000.00	14'000.00
36	Charges de biens et services	3'500.00	25'000.00	14'000.00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES	20'300.50	-	28'965.60
	TOTAL REVENUS	-	-	-
36	Charges de transfert	20'300.50	-	28'965.60
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	20'255.48	163'300.00	135'703.58
	TOTAL REVENUS	5'000.00	6'000.00	14'970.20
31	Charges de biens et services	20'255.48	10'000.00	4'533.96
33	Amortissements du patrimoine administratif		51'100.00	28'969.62
38	Charges extraordinaires		102'200.00	102'200.00
42	Taxes	5'000.00	6'000.00	5'000.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	308'121.93	-	-
	TOTAL REVENUS	-	-	-
31	Charges de biens et services	38'393.80	-	4'395.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	61'332.00	-	10'000.00
38	Charges extraordinaires	208'396.13	-	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	107'004.86	8'000.00	-
	TOTAL REVENUS	-	96'000.00	123'652.34
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL CHARGES	107'004.86	8'000.00	-
	TOTAL REVENUS	76'670.31	96'000.00	123'652.34
31	Charges de biens et services	-	1'000.00	-
33	Amortissements du patrimoine administratif		7'000.00	-
42	Taxes	670.30	1'000.00	1'295.10
44	Revenus financiers	106'334.56	95'000.00	122'357.24

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2025

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2024	2025	2025
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	20'784'890.24	19'513'981.00	19'572'120.11
	TOTAL REVENUS	37'217'891.63	31'777'490.00	29'931'347.17
91	IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	- 756'414.66	905'000.00	841'225.59
	TOTAL REVENUS	32'839'786.14	30'221'990.00	12'918'944.29
31	Charges de biens et services	- 1'760'405.50	-	454'872.55
36	Charges de transfert	1'003'990.84	905'000.00	386'353.04
		-	-	-
40	Revenus fiscaux	32'801'334.67	30'198'519.00	12'888'628.54
42	Taxes	9'003.15	-	6'478.25
46	Revenus de transfert	29'178.33	23'471.00	23'837.50
48	Revenus extraordinaires	269.99	-	-
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	57'173.68	52'357.00	70'947.83
36	Charges de transfert	57'173.68	52'357.00	70'947.83
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL CHARGES	1'069'838.87	17'629'624.00	17'629'264.00
	TOTAL REVENUS	1'569'192.99	-	15'329'264.00
36	Charges de transfert	20'402'256.00	17'629'624.00	17'629'264.00
43	Revenus divers	2'800'000.00	-	15'329'264.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL CHARGES	1'069'838.87	927'000.00	1'025'676.79
	TOTAL REVENUS	1'569'192.99	1'554'000.00	1'682'795.88
34	Charges Financières	887'438.87	745'000.00	843'276.79
39	Imputations internes	182'400.00	182'000.00	182'400.00
44	Revenus financiers	1'569'192.99	-	12'000.00
97	REDISTRIBUTIONS			
	TOTAL CHARGES	1'331.20	1'500.00	-
46	Revenus de transfert	1'331.20	1'500.00	-
99	POSTES NON REPARTIS			
	TOTAL CHARGES	12'036.35	-	5'005.90
	TOTAL REVENUS	7'581.30	-	343.00
31	Charges de biens et services	12'036.35	-	5'005.90
42	Taxes	7'581.30	-	343.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	35'168'927.85	32'075'542.00	30'898'788.44
	TOTAL REVENUS	38'263'363.94	32'739'123.00	30'964'996.14
	RESULTAT	-3'094'436.09	-663'581.00	-66'207.70

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
0	Administration générale			
	TOTAL DEPENSES	506 374.37	3 050 000.00	903 587.42
	TOTAL RECETTES			
02	Service Généraux			
	TOTAL DEPENSES	506 374.37	3 050 000.00	903 587.42
50	Immobilisations corporelles	211 074.37	3 050 000.00	276 687.42
56	Subventions d'investissement propres	295 300.00	-	626 900.00
1	Ordre et Sécurité public, Défense			
	TOTAL DEPENSES	-	-	-
15	Service du Feu			
	TOTAL DEPENSES	-	350'000.00	317'849.40
50	Immobilisations corporelles	-	350'000.00	317'849.40
2	Formation			
	TOTAL DEPENSES	4 978 229.89	47 580 000.00	2 146 358.19
	TOTAL RECETTES	-	0.00	11 840.00
21	Scolarité Obligatoire, non mentionné ailleurs			
	TOTAL DEPENSES	4 978 229.89	47 580 000.00	2 146 358.19
	TOTAL RECETTES	-	-	11 840.00
50	Immobilisations corporelles	4 978 229.89	47 580 000.00	2 146 358.19
60	Recettes d'investissements	-	-	11 840.00
3	Culture, sport, loisir, église			
	TOTAL DEPENSES	-	740'000.00	358 840.67
	TOTAL RECETTES			
34	Sports et Loisirs			
	TOTAL DEPENSES	-	740'000.00	358'840.67
	TOTAL RECETTES			
50	Immobilisations corporelles		740'000.00	358'840.67
60	Recettes d'investissements			
5	Sécurité Sociale			
	TOTAL RECETTES			52 000.00
54	Famille et Jeunesse			
	TOTAL RECETTES			52 000.00
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine f			52 000.00
6	Transports			
	TOTAL DEPENSES	188 006.00	1 287 370.30	313 512.00
61	Circulation Routières			
	TOTAL DEPENSES	188 006.00	1 287 370.30	313 512.00
50	Immobilisations corporelles	188 006.00	1 287 370.30	313 512.00
7	Protection de l'Environnement			
	TOTAL DEPENSES	863 830.48	1 199 016.00	278 398.00
	TOTAL RECETTES	-	-	10'000.00
72	Traitement des eaux Usées			
	TOTAL DEPENSES	312 243.80	1 149 016.00	183 866.80
	TOTAL RECETTES	-	-	-
50	Immobilisations corporelles	312 243.80	1 149 016.00	183 866.80
76	Lutte contre la pollution de l'environnement			
	TOTAL DEPENSES	-	-	-
56	Subventions d'investissements propres	20'300.50	50'000.00	28'965.60
77	Protection de l'Environnement et Autres			
	TOTAL DEPENSES	-	-	-
	TOTAL RECETTES	531 286.18	-	65 565.60
50	Immobilisations corporelles	-	-	-
79	R&D Aménagement du Territoire			
	TOTAL DEPENSES	531'286.18	-	65'565.60
	TOTAL RECETTES	-	-	-
62	Recettes d'investissements	-	-	10'000.00
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DEPENSES	6 536 440.74	54 206 386.30	4 318 545.68
	TOTAL RECETTES	-	-	73 840.00
	RESULTAT	6 536 440.74	54 206 386.30	4 244 705.68

Code trés.	Désignation trésorerie	Montant 2025
01	Résultat total des comptes de résultats	66 207.70
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	2808402.93
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	198 943.88-
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	32 316.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	7 232.10
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	2 601.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	622 167.14
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	14 886 287.00-
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	156 666.15
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	703.47
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	11 388 934.39-
13	+ Remboursement des tiers	0.00
14	+ Subventions acquises	73 840.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	73 840.00
21	- Immobilisations corporelles	3 662 652.38-
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	655 865.60-
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	4 318 517.98-
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	4 244 677.98-
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	6 127 964.80-
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	267 502.90
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	5 860 461.90-
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	10 105 139.88-
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	2 000 000.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	2 000 000.00-
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	21 494 074.27-
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	42 355 429.21
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	20 861 354.94
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	21 494 074.27-

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Corsier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF seront réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés de la même manière que l'année précédente, soit celle figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calcul des ducroires sur les reliquats fiscaux ont également été maintenus et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (valeur de remplacement)

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies dans l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultat soit de l'activer dans le patrimoine administratif (en transitant par le compte d'investissement). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.- doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe.

Une provision sur les estimations fiscales a été calculée de la même manière que l'année précédente et est conforme aux critères fixés par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la communes. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 01.01.2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2025
291	Fonds enregistré comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve conjoncturelle	2 000 000.00	0.00	2 000 000.00	0.00
2940	Réserve conjoncturelle	2 000 000.00	0.00	2 000 000.00	0.00
295	Réserve liée au Retraitement (Introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	-	0.00		0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	-	0.00			0.00
299	Excédent / découvert au Bilan	43 670 872.21	2 066 207.70	0.00	45 737 079.91
2990	Résultat annuel	20 606 904.18	66 207.70	0.00	20 673 111.88
2999	Résultats cumulés des années précédentes	23 063 968.03	2 000 000.00	0.00	25 063 968.03
29	Total	45'670'872.21	2'066'207.70	2'000'000.00	45'737'079.91

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultats de l'année s'élève à CHF 66'207.70 correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité (comme on peut le constater dans ce tableau) qui sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1.1.2026.

	Provision pour l'estimation fiscale	Provision pour les frais de perception dus sur reliquat	Provision pour la péréquation financière intercommunale	Total des provisions
Solde au 01.01.2025	4'183'449	289'000	32'000'000	36'472'449
Constitution ou augmentation	452'782	-	2'300'000	2'752'782
Utilisation		1'000		1'000
Dissolutions			17'629'264	-
Situation au 31.12.2025	4'636'231	288'000	16'670'736	21'594'967

1. Provision pour estimation fiscale

Cette provision vise à couvrir le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations.

En effet, sur la base de l'historique des résultats fiscaux PP de ces dix dernières années, on peut constater des variations fort importantes.

Une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été constituée au 31.12.2025

Ce taux correspond au taux maximum autorisé selon les critères de l'Etat de Genève et n'a pas subi de modification par rapport au taux appliqué aux comptes depuis 2018

-> Cette provision est reportée au passif du bilan sous rubrique 9100.400.20590.00-Provision sur Estimé fiscal

2. Provision pour frais de perception dus sur le reliquat fiscal

Conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts des PP et PM.

Dès lors, un montant de 3% est provisionné en fin d'année en faveur de l'Etat de Genève sur le reliquat fiscal restant en fin d'année. La provision correspond au montant maximum qui pourrait être dû à l'Etat. La variation est calculée sur le reliquat de l'année en cours.

-> Cette provision est reportée au passif du bilan sous rubrique 9100.300.20590.00-Provision Frais de perception s/Reliquat fiscal

3. Provision pour la péréquation financière intercommunale

Sur la base des informations fournies par le Département des Finances et le Service des Affaires Communales, la provision a été en partie utilisée. Cette utilisation est liée à la baisse significatives des revenus fiscaux selon les données financières fournies par l'AFC. L'utilisation vise à couvrir l'insuffisance de revenus. La provision avait été créée au cours des exercices précédents selon les éléments fournis par le SAFCO. Après l'utilisation 2025 le solde de provision pour la péréquation financière intercommunale s'élève à 16'670'736.--. Le but de ce provisionnement étant de pouvoir en cas de baisse fiscale pour la commune de Corsier présenter un budget équilibré par une dissolution de la provision.

Note supplémentaire

La **provision fiscale (ducroires) sur le reliquat** n'apparaît pas sur ce tableau puisqu'elle est comptabilisée en diminution du total de reliquat à l'actif du bilan sous rubrique 9100.000.10120.99-Ducroire du Reliquat.

Cette provision vise à couvrir le risque d'encaissement du reliquat sur les impôts sur les PP et les PM qui peut donner lieu à la comptabilisation d'irrecouvrables dans le futur.

Seules deux méthode sont admises par l'Etat, soit par la méthode de l'antériorité des créances soit sur la "moyenne observée".

Notre commune a choisi la méthode de la moyenne observée et applique un taux de 30% sur le reliquat soit un ducroire de CHF 4'119'411.31 francs en diminution de 8'036 francs par rapport à l'année précédente.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS 2025

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	Fondation d'Intérêts Public pour le Logement à Corsier	Amicale de Pétanque de Corsier
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Fondation de droit public	Association à but non lucratif
Activité et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.	mettre et aider à mettre, à la disposition de la population de Corsier des logements à loyers abordables, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général	Réunir les membres autour d'un même jeu, la pétanque, ceci dans le cadre de l'animation des terrains de pétanque de Corsier
Total du Capital	360 millions de francs	100 millions de francs.	CHF 137'000.-	CHF 100'000.-	--
dont détenu par la commune	29'970 sur 72'000'000 actions, soit 0.04%	CHF 94'050.- de la part CHF 15Mio des communes genevoises au capital de dotation, soit: - Canton de Genève 55% - Ville de Genève 30% - Communes 15%	CHF 2'000.- soit 1,46%	CHF 100'000.-	CHF 10'000.- Parts "Pavillon"
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 422'577.-	CHF 94'050.-	CHF 2'000.-	CHF 100'000.-	CHF 10'000.-
Valeur comptable de la participation	CHF 433'703.- - 27'080 actions à 14.10 au PA - 2'890 actions à 24.60 - au PF	CHF 94'050.-	CHF 2'000.-	CHF 100'000.-	CHF 10'000.-
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises	Commune de Corsier seule	Les membres de l'Amicale de Pétanque de Corsier
Participations que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eclico Del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA.	--	--	--
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	--	--
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	--	--	--
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO	RAC, LAC; Manuel de comptabilité MCH2	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+221 millions de francs (2025)	+40.6 millions de francs (2025)	+ 2'009.- (1.7.21-30.6.22)	CHF 357577 (2024)	--
Total du Bilan de la dernière année de l'entité	34'905 millions de francs (2025) dont 2'499 millions de francs de capitaux propres.	4'532.9 millions de francs (205) dont 2'494.0 millions de francs de capitaux propres.	CHF 1'847'685.- (06.2022) dont 1'472'290.- de capitaux propres.	CHF 3'196'195 (2024) dont 928'176 de capitaux propres.	--

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS 2025

Nom de l'entité	ACG -Association des communes genevoises	GIAP -Groupement intercommunal pour l'animation scolaire	SIACG -Service intercommunal d'informatique	CIDEC -Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activité et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du Capital	--	--	--	--
dont détenu par la commune	--	--	--	--
Valeur d'acquisition de la participation	--	--	--	--
Valeur comptable de la participation	--	--	--	--
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participations que détient l'entité en propre	--	--	--	--
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	--	--	--	--
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 539'553 (2024)	+ 4'445'409 (2024)	+ 418'721 (2024)	- 337215 82024)
Total du Bilan de la dernière année de l'entité	7'486'194 (2023) dont 3'855'275 de capital propre.	28'046'663 (2024) dont 20'624'125 de capital propre.	3'938'333 (2024) dont 2'404'130 de capital propre.	3'531'601 (2024) dont 3'432'608 de capital propre.

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS 2024

Nom de l'entité		CAUTIONNEMENT SIMPLE
Nom de l'entité bénéficiaire		Banque Cantonale de Genève
Propriétaires (les +) importants de cette entité		Communes genevoises et l'Etat de Genève
Typologie du rapport juridique		Garantir toutes les obligations que la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier assume envers la BCGe
Flux financier de l'année (commune/entité)		Aucun
Prestations couvertes par la garantie		Cautionnement simple, au sens des art. 492ss CO
Montant de la garantie au 31.12		CHF 2'600'000.-
Date du vote du CM approuvant la garantie		31.01.2012
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)		Risque immobilier liés aux 6 appartements sis à la Route de Thonon 252 à Corsier

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 19.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP le 04.05.2025 (situation au 31.12.2024).

1. Engagements de prévoyance de la commune : **CHF 9'239'715.71**
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : **CHF 55'865'679.41**
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : **CHF 21'817'099.18**
 - Engagements de Groupement SIS : **CHF 173'866'445.46**
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : **CHF 4'371'984'942.98**
3. Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : **79.21%**

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2024 de la CPI, les comptes de l'année 2025 n'étant pas encore audités.

Numéro de bien	Objet	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépassement/(économie) sur le crédit	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.N	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.N	Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.N	Recettes d'investissement - Recettes de l'année
1500501	Camion Pompier -2024	04.09.2024	350 000.00	32 150.60-	0.00	317 849.40	317 849.40	0.00	0.00
2170580	Ecole NGS Agrandissement -2019 -2028	17.06.2025	50 470 000.00	0.00	3 265 472.85	2 061 306.43	5 326 779.28	0.00	0.00
2170594	Sécurisation Villa Studer -Giap 2025	09.09.2025	110 000.00	0.00	0.00	85 051.76	85 051.76	0.00	0.00
2170602	Pavillon Scolaire Provisoire	23.04.2024	5 250 000.00	159 115.42-	5 090 884.58	0.00	5 090 884.58	0.00	11 840.00
2901400	Terrain PA non bâtis	01.01.2018	8.00	0.00	8.00	0.00	8.00	0.00	0.00
29014030	Autres Ouvrages de Génie Civil	01.01.2018	29.00	0.00	29.00	0.00	29.00	0.00	0.00
29014040	Terrains bâtis	01.01.2018	26.00	0.00	26.00	0.00	26.00	0.00	0.00
29014290	Autres immobilisation incorporelles	01.01.2018	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00	0.00	0.00
29014620	Fonds Investissement FIDU 2017	13.12.2016	141 200.00	0.00	141 200.00	0.00	141 200.00	0.00	0.00
29014621	Fonds Investissement FIDU (2018-2027)	10.12.2025	2 436 600.00	0.00	1 182 800.00	626 900.00	1 809 700.00	0.00	0.00
290520	Système Accès Bâtiments -2022	14.06.2022	260 000.00	30 611.10-	229 388.90	0.00	229 388.90	0.00	0.00
290530	Villa Hoffman Espace Polyvalent	10.12.2024	3 750 000.00	0.00	166 941.70	109 745.72	276 687.42	0.00	0.00
34101456	Parts "Pavillon" Amicale Pétanque		10 000.00	0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00	0.00
3410510	Création 2 terrains de Tennis	23.06.2015	1 349 999.00	100 788.85-	1 249 210.15	0.00	1 249 210.15	0.00	0.00
3410541	Rénovation Boulodrome	10.10.2025	720 000.00	0.00	27 671.44	358 840.67	386 512.11	0.00	0.00
3420500	Etude Cenralité Villageoise -2014	01.01.2018	0.00	0.00	0.90	0.00	0.90	0.00	0.00
3420510	Aménagement Eco quartier Prés-Grange -2016	13.12.2016	700 000.00	676 002.30-	23 997.70	0.00	23 997.70	0.00	0.00
5451510	Aménagement Espace Vie Infantile -2020	12.05.2020	2 950 000.00	346 869.81-	2 603 130.19	0.00	2 603 130.19	0.00	52 000.00
6150010	Ponts "Nant d'Aisy, Ambys, Vy-Verte, Côte-d'Or" -2025	04.03.2025	290 000.00	192 034.85-	0.00	97 965.15	97 965.15	0.00	0.00
6150630	Quai de Corsier -2021	09.09.2025	5 690 000.00	0.00	378 859.53	70 104.30	448 963.83	0.00	0.00
6150631	Centralité Villageoise -2023	15.12.2025	2 890 000.00	0.00	74 498.90	145 442.55	219 941.45	0.00	0.00
6310500	Quai de Corsier -2019	14.05.2019	2 480 000.00	1 366 224.74-	1 113 775.26	0.00	1 113 775.26	0.00	0.00
7206540	Collecteur Neuf/Eglise	21.06.2005	2 390 000.00	2 238 388.00-	151 612.00	0.00	151 612.00	0.00	0.00
7206560	Collecteur Pré-Puits IV	04.08.2008	1 900 000.00	1 821 812.35-	78 187.65	0.00	78 187.65	0.00	0.00
7206580	Collecteur Section Nant d'Aisy 1a-Parc 3918	11.11.2014	470 000.00	452 440.00-	17 560.00	0.00	17 560.00	0.00	0.00
7206610	Collecteur Côte d'Or Gravannes -2020	23.02.2021	2 489 327.61	133 405.14-	1 258 171.61	351 139.75	1 609 311.36	0.00	0.00
7206611	Collecteur Rte. Thonon EP -570 - EP571 -2024	21.05.2024	378 000.00	4 789.95-	310 522.15	62 687.90	373 210.05	0.00	0.00
7206612	Recepteur Eau Pluie -Rte Eglise -2024	25.06.2024	70 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7690001	Subventions rénovation énergétique bâtiments Corsier -2024	23.04.2024	350 000.00	0.00	20 300.50	28 965.60	49 266.10	0.00	0.00
7710500	Réaménagement Cimetière	18.10.2022	1 021 000.00	151 911.47-	803 522.93	65 565.60	869 088.53	0.00	0.00
7900510	Plan Directeur Cantonal	25.04.2017	331 060.13	11 060.13	331 060.13	0.00	331 060.13	0.00	10 000.00
8614520	Parts Sociales COFICOGE		2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00
8614540	Actions Nominatives BCGE		381 828.00	0.00	381 828.00	0.00	381 828.00	0.00	0.00
9610100	Capital Dotation SIG		94 050.00	0.00	94 050.00	0.00	94 050.00	0.00	0.00
9630000	Capital dotation FIPL		100 000.00	0.00	100 000.00	0.00	100 000.00	0.00	0.00
Total général			89 825 129.74	7 695 484.45-	19 106 712.07	4 381 564.83	23 488 276.90	0.00	73 840.00

Information au lecteur

Lors de la mise en place du BIM en 2024, module de gestion des biens immobiliers de l'ERP Opale au sein des communes genevoises, la commune de Corsier n'a pas repris dans La commune n'a repris que les biens dont il existait une valeur résiduelle. De ce fait, la valeur au bilan des amortissements complémentaires ne correspond pas à la valeur figurant

Numéro de bien	Objet	Date de la délibération	Crédit brut voté	Dépassement/(économie) sur le crédit	Coûts d'acquisition ou de revient	Entrées	Coûts d'acquisition ou de revient
210	Prêt Commune de Meinier	11.01.2025	3 000 000.00		0.00	0.00	3 000 000.00
8600	Actions BCGE		64 985.00		0.00	64 985.00	64 985.00
8601	Parts Sociales Raiffeisen		200.00		0.00	200.00	200.00
9630500	Groubeaux Parc.n°1940	01.01.2025	30 300.00		0.00	30 300.00	30 300.00
9630510	Groubeaux Parc.n°1947 (Mauris)	29.11.2025	29 800.00		0.00	29 800.00	29 800.00
96305100	Villa Hoffmann Logements -281 Rte Thonon	24.01.2023	2 380 000.00	198 832.72-	1 114 624.60	650 025.10	1 764 649.70
96305150	Douane de Veigy	15.10.2025	4 240 000.00	1 488 060.40-	0.00	2 377 378.50	2 377 378.50
9630520	Groubeaux Parc.n°4040	01.01.2025	20 800.00		0.00	20 800.00	20 800.00
96305200	Propriété Prés-Grange	29.11.2024	42 110 000.00	200 729.30-	41 909 270.70	0.00	41 909 270.70
9630530	Parc. N°2539 Groubeaux-Covery	01.01.2025	35 400.00		0.00	35 400.00	35 400.00
9630540	Parc. N°2540 Groubeaux-Covery	01.01.2025	33 200.00		0.00	33 200.00	33 200.00
9630550	Parc. N°2544 Groubeaux-Covery	01.01.2025	25 300.00		0.00	25 300.00	25 300.00
9630560	Parc. N°2545 Groubeaux-Covery	01.01.2025	36 900.00		0.00	36 900.00	36 900.00
96305600	Prop. Le Soleil -263B Rte Thonon -20	23.02.2016	1 769 000.00		0.00	1 769 000.00	1 769 000.00
9630570	Parc. N°3725 Covery	01.01.2025	30 800.00		0.00	30 800.00	30 800.00
96305700	Prop. Le Soleil -P4461 -263 Rte Thonon	01.01.2025	1 710 000.00		0.00	1 710 000.00	1 710 000.00
9630571	Parc. N°5087 Eglise	01.01.2025	45 200.00		0.00	45 200.00	45 200.00
9630580	Embellissement Prés-Grange	13.06.2023	580 000.00	13 686.25-	566 313.75	0.00	566 313.75
Total généré			56 141 885.00	1 901 308.67-	47 422 094.05	6 027 403.60	53 449 497.65

Transfert au PF	Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.N	Amortissements cumulés au 01.01.N	Amortissements cumulés planifiés N	Amortissements cumulés non planifiés N	Amortissements cumulés - Correction de valeur	Amortissements cumulés au 31.12.N	Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.N	Amortissements supplémentaires N	Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.N	Valeur comptable nette au 31.12.N	Valeur d'assurance	Fonction
0.00	0.00	0.00	21 189.96	0.00	0.00	21 189.96	0.00	0.00	0.00	296 659.44	335 700.00	1500501
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 326 779.28	14 713 397.00	2170593
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	85 051.76	0.00	2170594
0.00	11 840.00	509 088.46	507 772.90	0.00	0.00	1 016 861.36	1 530 000.00	1 530 000.00	3 060 000.00	1 002 183.22	0.00	2170602
0.00	0.00	0.00	8.00	0.00	0.00	8.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	290000
0.00	0.00	0.00	29.00	0.00	0.00	29.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	290000
0.00	0.00	0.00	26.00	0.00	0.00	26.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	290000
0.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	290000
0.00	0.00	32 942.67	4 706.67	0.00	0.00	37 649.34	0.00	0.00	0.00	103 550.66	0.00	290000
0.00	0.00	99 666.34	60 323.34	0.00	0.00	159 989.68	0.00	0.00	0.00	1 649 710.32	0.00	290000
0.00	0.00	22 938.89	22 938.89	0.00	0.00	45 877.78	45 870.00	45 870.00	91 740.00	91 771.12	0.00	290520
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	276 687.42	1 065 059.00	290531
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000.00	0.00	3410000
0.00	0.00	454 152.00	0.00	0.00	0.00	454 152.00	795 058.15	0.00	795 058.15	0.00	0.00	3410510
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	386 512.11	0.00	3410541
0.00	0.00	0.00	0.90	0.00	0.00	0.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3420000
0.00	0.00	0.00	2 399.77	0.00	0.00	2 399.77	0.00	0.00	0.00	21 597.93	0.00	3420510
0.00	52 000.00	347 080.00	84 770.00	0.00	0.00	431 850.00	1 699 000.00	260 130.00	1 959 130.00	160 150.19	0.00	5451510
0.00	0.00	0.00	9 796.51	0.00	0.00	9 796.51	0.00	0.00	0.00	88 168.64	0.00	6150010
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	448 963.83	0.00	6150630
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	219 941.45	0.00	6150631
0.00	0.00	148 500.84	37 125.84	0.00	0.00	185 626.68	853 899.26	0.00	853 899.26	74 249.32	0.00	6310500
0.00	0.00	75 806.00	0.00	0.00	0.00	75 806.00	75 806.00	0.00	75 806.00	0.00	0.00	7206540
0.00	0.00	39 093.65	0.00	0.00	0.00	39 093.65	39 094.00	0.00	39 094.00	0.00	0.00	7206560
0.00	0.00	8 780.00	0.00	0.00	0.00	8 780.00	8 780.00	0.00	8 780.00	0.00	0.00	7206580
0.00	0.00	0.00	58 737.59	0.00	0.00	58 737.59	0.00	0.00	0.00	1 550 573.77	0.00	7206610
0.00	0.00	0.00	12 440.34	0.00	0.00	12 440.34	0.00	0.00	0.00	360 769.71	0.00	7206611
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7206612
0.00	0.00	20 300.50	28 965.60	0.00	0.00	49 266.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7690001
0.00	0.00	0.00	28 969.62	0.00	0.00	28 969.62	0.00	102 200.00	102 200.00	737 918.91	0.00	7710510
0.00	10 000.00	331 060.13	10 000.00-	0.00	0.00	321 060.13	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7900510
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 000.00	0.00	8600000
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	381 828.00	0.00	8600000
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	94 050.00	0.00	9610100
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100 000.00	0.00	9630000
0.00	73 840.00	2 089 409.48	870 202.93	0.00	0.00	2 959 612.41	5 047 507.41	1 938 200.00	6 985 707.41	13 469 117.08	16 114 156.00	

l'annexe 13 la totalité des biens immobiliers.
nt dans cette annexe à la rubrique "amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.N".

èle SAFCO Patrimoine Financier 2025

n	Diminution	Recettes de l'année	Ventes ou aliénations	Diminution de valeurs des immobilisations au 31.12.	Rectifications Etat au 01.01.	Dépréciations	Revalorisations	Rectifications - Etat au 31.12.	Valeur comptable Valeur comptable nette au 31.12.N	Valeur d'assurance
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 000 000.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	64 985.00	0.00	6 109.00	71 094.00	71 094.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	200.00	0.00	0.00	200.00	200.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 300.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	29 800.00	0.00
70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 764 649.70	647 362.00
50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 377 378.50	1 988 000.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 800.00	0.00
70	147 073.00	0.00	0.00	147 073.00	0.00	0.00	0.00	0.00	41 762 197.70	34 523 600.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	35 400.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33 200.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25 300.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	36 900.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 769 000.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 800.00	0.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 710 000.00	1 201 500.00
00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	45 200.00	0.00
75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	566 313.75	0.00
55	147 073.00	0.00	0.00	147 073.00	65 185.00	0.00	6 109.00	71 294.00	53 308 533.65	38 360 462.00

14. Explications sur les crédits d'engagements ouverts et nont encore clôturés depuis plusde 5 ans 2025

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit 'en cours' sont également mentionnées pour chacun de ces crédits.

2170.580 Groupe Scolaire

Les travaux du Groupe Scolaire ont débuté à l'automne 2025 et ser poursuivront jusqu' en 2028.

96330.510 Villa Hoffman Logements

Les travaux de rénovation de la Villa Hoffman ont débuté en 2025 et se termineront au printemps 2026. Une mise en location est prévue pour le mois de mai 2026.

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Maire et les Adjoints avec la collaboration du Secrétaire général sont responsables des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités
- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de la Banque Cantonale de Genève et de Postfinance
- ses créances sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses principales créances commerciales sont réparties sur un éventail de locataires dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par des loyers d'appartements et de parkings. Ces créances, sont gérées par les Régies Grange SA et Comptoir Immobilier à Genève qui disposent d'un service contentieux.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un éventail de locataires dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées par des paiements en anticipation de la location de salles et de matériel et par les facturations de restaurant scolaire (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidités

Le risque de liquidités surviendrait si la commune rencontrait des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avances sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. De ce fait, le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible dès lors que les versements de l'Etat se fondent sur la réalité.

La commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités.

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autres que le franc suisse sont inexistantes.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est formalisé et documenté.

La commune dispose d'un système de contrôle interne dont la structure documentaire est déployée pour s'adapter à la taille et aux risques de la commune, et formalisée pour s'intégrer dans une démarche d'amélioration continue avec l'implication de tous les collaborateurs.

L'environnement interne détermine la volonté du maire et de la direction à sensibiliser le personnel à la nécessité des contrôles. Les activités de contrôle sont en place pour un certain nombre de processus et des évaluations de risques sont conduites en permanence pour améliorer la couverture des risques existants et mettre en place des points de contrôles pour les risques nouvellement identifiés

Les processus et les points de contrôle sont établis notamment sur la base du « Guide du système interne des communes genevoises », sur la Loi sur l'Administration des communes (LAC – B 6 05) et sur son règlement d'application (RAC – B 6 05.01) qui prévoient des normes en matière budgétaire, d'engagement et de contrôle. Ils prennent en compte également les recommandations publiées par la Cour des comptes.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune dispose de 2 contrats de Leasing auprès de la société GRENKE pour les 2 photocopieurs de la Mairie. Le montant total du leasing versé en 2025 s'élève à 3'359.60.

Elle dispose également d'un contrat auprès de la société Nexi pour le terminal de paiements pour un montant total de 648.60

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

D. REVENUS FISCAUX

La commune se trouve en 2025 devant une situation fiscale exceptionnelle.

En effet, elle a du faire face à une baisse significative de ses revenus fiscaux. La diminution des revenus fiscaux de l'exercice courant s'élevant à 16.5 millions.

Cependant l'impact sur le résultat de l'exercice a été neutralisé par une dissolution de provisions créées lors des exercices précédents. Il convient de mentionner que des revenus fiscaux de 9.6 millions correspondent à une situation fiscale conforme à la tendance qui avait cours avant 2022 et qui devrait pouvoir être observées dans les années futures.

La fiscalité pour l'année 2025 est composée de revenus (ordinaires et correctifs) de plus de 12.9 millions de francs. Au vu de cette évolution, sur proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal a voté une hausse du niveau du centime additionnel pour l'exercice 2026, le portant de 30 à 31.

Suite à cette diminution de revenus et la dissolution partielle de la provision pour la péréquation financière communale, il reste au passif bilan une provision d'un montant 18.6 millions de francs. Ce montant doit permettre à la commune de faire face à une situation de baisses fiscales pour les années à venir.

Selon les normes en vigueur, mais surtout selon l'art. 115 alinéa 2 LAC, la commune ne peut pas présenter un budget négatif. Ce provisionnement permettra le cas échéant, de dissoudre partie ou total de la provision et ainsi garder une situation équilibrée et conforme à la législation.

E. SUBVENTIONS CHARGES DE TRANSFERTS

Afin de favoriser la lecture des états financiers, la commune a choisi cette année dans cette partie des informations supplémentaires de fournir la liste à 7 positions des subventions versées.

En 2025, le montant des charges de transferts et des subventions s'élève à CHF 21'120'662.06 dont 17'629'264.00 lié à la péréquation financière. Le total des charge s'élevant à 30'900'840.44, la proportion de ces dépenses est de 68.34%.

F. Coût des manifestations organisées par la commune de Corsier

	Budget	Exploitation	Total
Méodies sur les Rives	5000	4456.04	4456.04
Caisses à Savon	-	3'567.50	3'567.50
Sensibilisation / Journée des déchets	7'000.00	8'456.75	8'456.75
Rencontre Population Police	1'000.00	208.01	208.01
Fête de l'Escalade	12'000.00	11'204.00	11'204.00
Fête du 1er août	30'000.00	28'687.50	28'687.50
Fête de la Courge	50'000.00	63'753.34	63'753.34
Fête des Promotions	35'000.00	23'297.39	23'297.39
Vœux du CA	20'000.00	18'332.16	18'332.16
Rencontres avec les Autorités	4'000.00	2'741.41	2'741.41
Autres manifestations	26'000.00	8'890.09	8'890.09
Manifestations Personnel Enseignants	3'000.00	2'182.73	2'182.73
Naturalisés	1'000.00	785.00	785.00
Fenêtre de l'Avant	4'000.00	3'858.21	3'858.21
Fêtes de Noël	50'000.00	40'775.79	40'775.79
Les Automnales	3'000.00	2'870.00	2'870.00
Sortie des aînés	25'000.00	12'418.75	12'418.75
Subv. Aux aînés	28'000.00	16'586.45	16'586.45
Total 01 - Manifestations :	304'000.00	253'071.12	253'071.12

N.B :

Le coût des manifestations organisées par la commune de Corsier est un coût complet. Il comprend notamment le montant valorisé des salaires des collaborateurs communaux impliqués dans la manifestation. Il s'agit des heures de mise en place, principalement par le Pôle technique, de rangements ou de présence sur place pendant l'événement. Dans le coût complet, ne sont pas pris en compte les salaires administratifs pour la conception, l'organisation et la planification de l'événement

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Désignation du compte	Budget total 2025	Solde du compte 2024	Solde du compte 2025	Ecart en Francs 2025 Budget Réalisé
Administration générale	141 878.00	127 284.01	162 020.51	20 142.51-
SIACG Serv.informatique Intercommunal	86 555.00	82 671.00	86 555.00	
ACG Communes genevoises	10 323.00	10 323.00	10 435.50	112.50-
A:Fonds Intercomm Develpt Urbain (FIDU) -dès 2017	45 000.00	34 290.01	65 030.01	20 030.01-
Ordre et Sécurité public, Défense	432 140.00	305 821.66	391 457.35	40 682.65
APM Agents Police Municipale	201 311.00	99 028.00	171 399.00	29 912.00
Coûts Cartes d'Identité/Médailles	4 000.00	2 789.50	3 171.80	828.20
Etat Civil -Campagne & Rive gauche	43 000.00	40 145.00	34 786.00	8 214.00
Part Incendie Reforme XXI -CoHerAn	4 500.00	2 500.00	4 500.00	
SIS - Participation financière	161 829.00	145 291.00	160 941.00	888.00
Service cantonal PCi: Matériel	1 500.00	562.90	762.50	737.50
ORPC Lac-Groupement Intercommunal	16 000.00	15 505.26	15 897.05	102.95
Formation	462 320.00	434 072.00	464 543.00	2 223.00-
GIAP Animat. parascolaire Intercom	418 320.00	402 561.00	418 320.00	
Subvention Scolaire - Ecole de Corsier -Camps, Sortie	27 000.00	13 500.00	27 000.00	
Subvention Financement des sorties scolaires	17 000.00	18 011.00	19 223.00	2 223.00-
Culture, sport, loisir, église	300 755.00	127 994.73	202 523.43	98 231.57
Subv. à la Culture	85 000.00	23 627.00	47 673.30	37 326.70
Subv. à la Culture -CoHerAn		11 000.00		
Bibliobus	10 155.00	9 592.00	9 079.00	1 076.00
Communes Ecoles	7 500.00	7 252.65	7 201.50	298.50
Subv.Sport -Stés communales	102 500.00	12 294.29	81 644.43	20 855.57
Subv. Sport -Stés non-communales	14 000.00	5 325.00	10 850.00	3 150.00
Subventions Sport -CoHerAn		28 936.00		
Subvention aux Aînés	60 000.00	22 167.79	31 875.20	28 124.80
Subv. Camps & Loisirs	21 600.00	7 800.00	14 200.00	7 400.00
Santé	20 000.00	18 000.00	17 044.60	2 955.40
Subv.organisations privées à but non lucratif		2 000.00		
Sauvetage Hermance -CoHerAn	20 000.00	16 000.00	16 000.00	4 000.00
Prévention Protection de la Santé			1 044.60	1 044.60-
Sécurité Sociale	1 917 384.00	1 603 496.82	1 652 440.35	264 943.65
Subventions aux organisations privées à but non lucratif			1 598.60	1 598.60-
Aides aux personnes physiques -Recherches Emplois	2 600.00	1 170.00	780.00	1 820.00
LA POMME Jardin d'enfants	278 000.00	216 518.87	277 793.00	207.00
KOALA Plact familles accueil jour	36 000.00	9 082.00	12 982.00	23 018.00
ÎLE AUX MÔMES Crèche Intercom-Collonge	1 275 000.00	1 109 692.00	1 095 029.00	179 971.00
Aide personnes physiques	8 954.00		6 655.00	2 299.00
Financement BEP Enfant à besoins spéciaux			9 329.00	9 329.00-
Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements	5 000.00	922.20	740.40	4 259.60
Service Social Littoral intercommunal	83 830.00	71 204.00	71 211.00	12 619.00
Fds régulation -Locaux CMD		15 265.00		
Fds régulation -Cotisations minimales AVS		2 627.00		
FAS'e Animation socioculturelle	32 000.00	26 399.75	29 494.50	2 505.50
Aide sociale/humanitaire en Suisse	110 000.00	93 001.00	73 011.00	36 989.00
Subvention Loyers FIPL Corsier	7 000.00	5 240.00	6 040.00	960.00
Aide personnes physiques	9 000.00		5 600.00	3 400.00
Aide personnes physiques -Littoral	10 000.00	375.00	2 176.85	7 823.15
Aide sociale/humanitaire à l'Etranger	60 000.00	52 000.00	60 000.00	
Transports	93 500.00	77 355.45	97 510.70	4 010.70-
Taxe annuelle Réseau Secondaire	8 500.00	8 499.90	8 500.70	.70-
Noctambus		8 167.00		
Subvention communale TPG	55 000.00	56 580.00	79 416.00	24 416.00-
Subventions communales mobilité douce	30 000.00	4 108.55	9 594.00	20 406.00

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Désignation du compte	Budget total 2025	Solde du compte 2024	Solde du compte 2025	Ecart en Francs 2025 Budget Réalisé
Protection de l'Environnement	33 404.00	36 059.72	46 557.25	13 153.25-
Dédommagements aux communes, fondations, -CIDEF	404.00	447.90	403.80	0.20
Subventions aux entreprises privées -Acquisition de poubelle			183.80	183.80-
Aide personnes physiques acquisition de poubelles	18 000.00		3 004.05	14 995.95
Subventions Mobilitri		11 811.32		
Subv.Protection espèces et paysage	15 000.00	3 500.00	14 000.00	1 000.00
A: -Subventions rénovation énergétique bâtiments		20 300.50	28 965.60	28 965.60-
Finances et impôts	18 586 981.00	21 463 420.52	18 086 564.87	500 416.13
Frais perception	905 000.00	1 003 990.84	386 353.04	518 646.96
Compens. fin. communes françaises	52 357.00	57 173.68	70 947.83	18 590.83-
Péréquation financière intercommunale	17 629 624.00	3 402 256.00	17 629 264.00	360.00
Provision Péréquation financière interco		17 000 000.00		
TOTAL GENERAL				
TOTAL CHARGES	21 988 362.00	24 193 504.91	21 120 662.06	867 699.94
TOTAL REVENUS				
RESULTAT	21 988 362.00	24 193 504.91	21 120 662.06	867 699.94

16. Indicateurs financiers 2025					
Exercice comptable	2025	2024	2023	2022	2021
1. Taux d'endettement net					
L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette					
Dette nette x 100 / Revenus fiscaux	-234.8%	-102.6%	-90.6%	-104.1%	-75.4%
Dette nette	-30'267'962.83	-33'638'030.18	-30'922'165.00	-16'552'356.00	-6'313'178.00
Revenus fiscaux	12'888'628.54	32'801'334.67	34'123'165.05	15'904'728.00	8'371'710.00
Valeur indicatives <100% bon 100% -150% suffisant > 150% mauvais					
Commentaires de la commune					
La commune a une dépendance très faible aux financements extérieurs. Les revenus fiscaux couvrent largement la dette nette. De plus, la valeur des biens du Patrimoine Financier couvrent amplement le remboursement théorique des engagements envers les tiers.					
2. Degré d'autofinancement					
Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens					
Autofinancement x 100 / investissements nets	67.8%	142.0%	576.3%	276.8%	63.4%
Autofinancement	2'877'211.63	9'279'977.31	17'435'953.07	5'231'200.00	2'177'534.00
Investissements nets	4'244'705.68	6'536'440.74	3'025'743.00	1'889'846.00	3'433'525.00
Valeur indicatives A moyen terme, ce ratio devrait se situer en moyenne à env. 100% sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle: Haute conjoncture > 100% Cas normal 80% -100% Récession 50% - 80%					
Commentaires de la commune					
Le degré d'autofinancement a fortement diminué au vu de la baisse significative des revenus fiscaux. S'agissant des exercices à venir avec notamment la rénovation du groupe scolaire la commune aura recours aux crédits pour financer cet investissement majeur.					
3. Part des charges d'intérêts					
Cet indicateur renseigne sur la part du "revenu disponible" absorbée par la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée					
Charges d'intérêts nets x 100 / revenus courants	1.1%	1.0%	0.8%	2.0%	3.1%
Charges d'intérêts nets	322'801.47	397'135.94	403'247.45	373'358.00	322'957.00
Revenus courants	30'723'556.14	38'074'334.65	47'982'454.40	18'678'668.00	10'457'884.00
Valeur indicatives 0 - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais					
Commentaires de la commune					
Cet indicateur reste très bon, la commune ne faisant toujours pas appel à l'emprunt. À noter que la totalité de la part de la charge d'intérêts est couverte par les revenus du Patrimoine Financier, charges d'intérêt CHF 404'950 pour CHF 1'108'000.- de revenus nets.					

16. Indicateurs financiers 2025					
Exercice comptable	2025	2024	2023	2022	2021
4. Dette brute par rapport aux revenus					
Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés					
Dette brute x 100 / revenus courants	99%	79%	63%	166%	280%
Dette brute	30'550'452.42	29'928'285.28	30'459'021.03	30'924'933.00	29'303'977.00
Valeur indicatives < 50% très bon 50% - 100% bon 100% -150% moyen 150% - 200% mauvais > 200% critique					
Commentaires de la commune					
Cet indicateur tient compte des emprunts pour Prés-Grange qui totalisent la plus grande part pour 29'500'000. L'indicateur reste en 2025 bon.					
5. Proportion des investissements					
Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité					
Investissements bruts x 100 / dépenses totales	13.23%	17.62%	10.85%	11.18%	35.69%
Investissements bruts	4'318'545.68	6'536'440.74	3'065'149.60	1'921'991.00	3'993'800.00
Dépenses totales	32'642'257.24	37'092'024.77	28'257'760.63	17'194'890.00	11'189'856.00
Valeur indicatives < 10% effort d'investissement faible 10% - 20% effort d'investissement moyen 20% -30% effort d'investissement élevé > 30% effort d'investissement très élevé					
Commentaires de la commune					
Cet indicateur reflète les efforts consentis pour les investissements qui augmentent en regards des travaux en cours et à venir selon le plan dea années à venir					
6. Part du service de la dette					
Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.					
Service de la dette x 100 / revenus courants	3.88%	3.95%	1.88%	5.65%	12.08%
Service de la dette	1'193'004.40	1'503'990.69	904'030.45	1'055'564.00	1'210'618.00
Revenus courants	30'723'556.14	38'074'334.65	47'982'454.40	18'678'668.00	10'022'714.00
Valeur indicatives < 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge forte					
Commentaires de la commune					
La charge de la dette est restée stable en 2025 elle s'élève à 3.88. Le résultat en regard des normes financières de bonne gestion reste très faible puisque inférieur à 5%. La charge de la dette est en diminution par rapport à l'exercice 2024 puisqu'elle a passé de 3.91% à 3.88%					

Page 2 / 2

16. Indicateurs financiers 2025					
Exercice comptable	2025	2024	2023	2022	2021
7. Dette nette par habitant en francs					
Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que leur nombre					
Dette nette / population résidente permanente	-13'287	-14'505	-13'480	-7'212	-5'699
Valeur indicatives < 0 Patrimoine net 0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important > 5'000 endettement très important					
Commentaires de la commune					
Cet indicateur illustre le poids du patrimoine financier qui contrebalance la dette. Le montant "négatif" de dette par habitant souligne l'importante capacité d'autofinancement de la commune.					
8. Taux d'autofinancement					
Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements					
Autofinancement x 100 / revenus courants	9.4%	24.4%	36.3%	28.0%	34.0%
Autofinancement	2'877'211.63	9'279'977.31	17'435'953.07	5'231'200.00	3'560'508.00
Valeur indicatives >20% bon 10% -20% moyen < 10% mauvais					
Commentaires de la commune					
L'indicateur a fortement diminué en 2025 cela s'expliquant par la baisse significative des revenus fiscaux. Le taux en regard des normes en la matière est considéré comme mauvais.					

17. CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES 2025

N° compte	Désignation	Budget	Solde	Dépassement	Justification
0	Administration Générale				
02	Service Généraux				
34	Charges financières	0.00	5 821.50	5 821.50-	Régularisation pertes monétaires
36	Charges de transferts	141 878.00	162 020.51	20 142.51-	FIDU : montant enregistré au budget erroné
1	Ordre et sécurité publique				
15	Service du Feu				
30	Charges de personnel	47 500.00	82 567.30	35 067.30-	Le dépassement est dû à l'augmentation rétroactive au 1er janvier de la solde pompier qui a été augmentée de 20.-- à 25.--. Le dépassement est couplé avec des formations non budgétisées (qui se sont déroulées à Büren) pour un montant de 7'372.60.
2	Formation				
21	Scolarité Obligatoire				
39	Imputations internes	0.00	12 000.00	12 000.00-	Imputation interne pour la mise à disposition de locaux en faveur du GIAP, compensée par un revenu équivalent sous la fonction 9630
4	Santé				
49	Santé Publique				
36	Charges de transferts	0.00	1 044.60	1 044.60-	Dépenses non budgétisées. Il s'agit d'ateliers pour la population de Corsier pour les personnes âgées, prévention des chutes.
5	Sécurité Sociale				
54	Famille et Jeunesse				
39	Imputations internes	0.00	47 040.00	47 040.00-	Non prévu dans le budget, compensé par un revenu équivalent sous fonction 0220
57	Aide sociale et domaine de l'Asile				
31	Charges de biens et services	0.00	1 512.93	1 512.93-	Il s'agit de dépenses non budgétisées liées au plan canicule, Distribution d'eau non budgétisée
6	Transports Publics				
62	Transports Publics				
36	Charges de transferts	55 000.00	74 916.00	19 916.00-	Les dépenses en matière de subventions à la population corses pour l'acquisition d'abonnement TPG sont plus élevées que le budget. Par égalité de traitement, toutes les demandes de subventions ont été honorées.
63	Transports Autres				
31	Charges de biens et services	0.00	33 311.60	33 311.60-	La commune budgétise l'ensemble des honoraires d'accompagnement sur la rubrique du secrétariat général (CHF 150'000.-) et impute les dépenses selon les politiques publiques concernées. Le montant imputé correspond aux honoraires des mandataires pour les frais liés notamment au recours de la commune contre la Voie Bleue, frais juridiques et de recours.
7	Protection de l'Environnement				
71	Approvisionnement en Eau				
31	Charges de biens et services	10 200.00	20 158.10	9 958.10-	La commune n'avait pas reçu de facture SIG au cours des 2 dernières années pour les fosses d'arrosage. De fait, deux années sont comptabilisées, expliquant le dépassement.
76	Lutte contre la pollution de l'Environnement				

N° compte	Désignation	Budget	Solde	Dépassement	Justification
36	Charges de transferts	0.00	28 965.60	28 965.60-	Le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement pour le subventionnement énergétique, destiné aux privés. Le montant correspond aux dépenses annuelles, soit les subventions versées aux Corsiérois. Il est impossible d'estimer dans le cadre du budget la somme qui sera dépensée.
79	Aménagement du Territoire				
31	Charges de biens et services	0.00	4 395.80	4 395.80-	La commune budgétise l'ensemble des honoraires d'accompagnement sur la rubrique du secrétariat général (CHF 150'000.-) et impute les dépenses selon les politiques publiques concernées. Le montant imputé correspond à des honoraires d'avocats dans le domaine de l'aménagement du territoire.
9	Finances et Impôts				
91	Impôts				
31	Charges de biens et services	0.00	454 872.55	454 872.55-	Suite à la comptabilisation des revenus fiscaux, selon les informations fournies par l'AFC, la commune a dû créer des provisions sur le reliquat fiscal, la production simulée, et les remises et irrécouvrables sur impôts.
92	Conventions fiscales				
36	Charges de transferts	52 357.00	70 947.83	18 590.83-	Le montant transmis par l'AFC lors de l'élaboration du budget pour la compensation financière en faveur des communes françaises était moins élevé que le montant réel communiqué dans la brochure fiscale de l'AFC.
96	Administration de la fortune et de la dette				
34	Charges financières	745 000.00	843 276.79	98 276.79-	Le dépassement est dû à plusieurs facteurs : -Achat de la Douane de Veigy en 2025. Aucun budget n'avait été prévu, l'acquisition n'ayant pas été planifiée. Les frais de la nature 34 pour l'ensemble de ce bien s'élève à 11'520.-- en 2025. -Dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire, la Villa Studer a été réaffectée aux activités du GIAP dès le 1er janvier 2026. Des dépenses ont dû être consenties pour la mise en oeuvre de ce transfert d'activité, pour un montant total de 12'386.--. Les autres dépassements de la nature 34 concernent les immeubles de Près Grange pour les frais d'entretiens (sous-évaluation budgétaire) et de conciergerie, dont les frais sont dorénavant directement imputés sur ce compte.
99	Postes non répartis				
31	Charges de biens et services	0.00	5 005.90	5 005.90-	Poste non budgétisé. Les dépenses concernant cette nature sont par essence non budgétisable. Il s'agit d'une indemnité de procédure versée dans le cadre d'un litige judiciaire (4'500.-) et des frais de réparation d'une borne hydrante suite à un accident, part non prise en charge par l'assurance.
Total des dépassements				795 922.01-	

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2025
au Conseil municipal de la

Commune de Corsier

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Commune de Corsier**, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Dans son rapport du 9 mai 2025, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Commune.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 71 al.2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Genève, le 08 mai 2026

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Andrew Helaconde
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultats
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

EXERCICE 2025 – RAPPORT D'ACTIVITÉS

Corsier, 22 avril 2026

L'exercice 2025 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier (ci-après FIPL ou la Fondation) n'a pas connu d'événement majeur s'agissant de son fonctionnement en l'absence d'acquisition ou de vente de bien immobilier. Le Conseil de la Fondation s'est réuni à une seule reprise le 6 mai 2025 pour l'approbation des comptes 2024, ainsi que pour le suivi des intentions de développement de la Fondation.

La gestion locative n'a pas connu d'événement marquant, aucun changement de locataire d'appartement n'ayant été enregistré.

Deux projets de développement immobilier futur sont identifiés et font l'objet d'un suivi du Conseil de Fondation. Ils ont été évoqués lors de la séance et l'intérêt de la Fondation a été confirmé.

De même, la question d'un éventuel règlement relatif à un système de subventionnement des locataires, selon leur taux d'effort financier et de leur taux d'occupation des logements, a été évoqué. La question sera reprise si la Fondation devait acquérir de nouveaux immeubles.

Éléments marquants:

1) Composition du Conseil de Fondation

La FIPL a fonctionné durant l'exercice 2025 sans qu'un membre «expert architecte» ait été nommé en remplacement de M. Serge Serafin, démissionnaire en date du 3 octobre 2024. En effet, compte tenu de la fin de la législature, il a été décidé de surseoir à une élection et d'attendre le renouvellement du Conseil de Fondation qui interviendra après l'installation des nouveaux conseil administratif et municipal.

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Fondation avait la composition suivante:

- Killian Sudan et Albert Sirolli, nommés par le Conseil administratif
- Daniel Muscionico, Laurent Peccoud, Laurence Pratolini, nommés par le Conseil municipal
- Charles Lassauce (secrétaire), nommé en tant que secrétaire général de la commune
- Corinne Teyssere, nommée en qualité d'experte juridique
- Patrice Bezos, nommé en qualité d'expert architecte

2) Organe de révision

L'organe de révision de la Fondation, la société fiduciaire d'expertise et révision sa (sfer sa), a été nommé suite à l'appel d'offres lancé sur invitation auprès de 4 organismes. Son mandat a été attribué pour trois ans (2025-2027).

La société de révision est la même que celle de la commune de Corsier.

3) Gestion locative

La gestion locative est assurée par le Comptoir immobilier, lequel est également en charge de la gestion de la PPE Route de Bellebouche 2, avec laquelle la Fondation est en relation pour la gestion du parking, des extérieurs et des parties communes du bâtiment.

Aucune résiliation de bail n'est intervenue durant l'exercice 2025. La totalité des appartements (6) et emplacements de parking (10) sont loués.

Aucun fait remarquable n'est à signaler.

4) Projets

La Fondation est intéressée à être partie prenante dans deux projets immobiliers qui pourraient se développer sur la commune dans les prochaines années. Elle suit l'évolution de ceux-ci et est en contact avec la Commune de Corsier pour faire avancer lesdits projets.

Ceux-ci se situent dans le périmètre du futur PLQ Chasselas, ainsi que dans une zone proche de la route de Thonon.

L'objectif consiste à augmenter le parc locatif de la Fondation pour offrir plus d'opportunités de logement aux Corsiéroises et Corsiérois.

5) Comptes

Les comptes ont été audités par l'organe de révision sfer sa. Les auditeurs n'ont pas fait de remarques. Les états financiers présentent des revenus de 134'541.50 francs et 83'463.25 francs aux charges, pour un résultat positif de 51'078.25 francs.

Le fonds de rénovation, décidé en 2021 par le Conseil de la Fondation, a été doté de 25'000.00 francs en 2025, portant son total à 100'000 francs, selon décision du Conseil de Fondation lors de l'approbation des comptes 2025.

Pour la Fondation
Charles Lassauce, secrétaire



Mairie de Corsier

Route du Lac 70 – case postale 3
1246 Corsier

Horaires de la réception

lundi fermé
mardi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
mercredi 13h30 - 17h30
jeudi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
vendredi 8h00 - 12h00

022 751 90 60
www.corsier.ch
info@corsier.ch

